

Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes



2025

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes



le mot du président

Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité 2025 du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes.

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives. Qu'il s'agisse du développement des énergies renouvelables, de la

structuration de notre action en matière de communication, de la valorisation des patrimoines ou encore de la publication de l'ouvrage *Mémoires culinaires*, le Parc démontre sa capacité à conjuguer innovation, transmission et ancrage local. Le déploiement de nouveaux outils et l'élargissement de nos partenariats témoignent de cette dynamique.

Mais cette année restera également associée à des événements marquants, notamment les incendies qui ont durement touché notre territoire. Face à ces situations, le Parc s'est mobilisé aux côtés des collectivités, des habitants et des partenaires pour accompagner la gestion de crise, préparer l'après et renforcer les actions de prévention.

Dans un contexte de transitions écologiques, énergétiques et sociales, notre engagement collectif est plus que jamais essentiel. Le Parc continuera d'être un espace d'expérimentation, de coopération et d'innovation au service d'un territoire résilient.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus, des partenaires et l'équipe du Parc pour leur implication. C'est grâce à cet engagement commun que notre projet de territoire prend tout son sens et que, chaque jour, une autre vie s'invente ici.

Hervé Baro

Président du Parc naturel régional
1^{er} Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Aude
Maire de Termes

2025 RAPPORT D'ACTIVITÉ



Sommaire

Vie du parc

Notre parc, une identité propre	p.5
Un parc, une gouvernance	p.9
La maison du Parc, incarnation du PNR	p.16
Un parc, une équipe	p.17
Bilan administratif et financier	p.24

Défi 1

Haute valeur patrimoniale

Géologie	p.33
Patrimoine naturel	p.36
Paysages	p.52

Défi 2

Transition énergétique et climatique

Du soleil sur les toits	p.55
Le risque incendie	p.60
L'eau	p.63

Défi 3

Aménagement et gestion de l'espace

Identité locale	p.65
-----------------	------

Défi 4

Vitalité économique et culturelle

Agriculture	p.71
Tourisme durable	p.76
Culture et patrimoine	p.81
Patrimoine immatériel	p.84
Contractualisation territoriale	p.88
LEADER, Groupe d'Action Locale (GAL)	p.91

Actions transversales

Éducation à l'environnement et au développement durable	p.95
Communication	p.99

Acteurs & rencontres

La vie du Parc dans les réseaux	p.107
Les acteurs du Parc, rencontres et thématiques communes	p.107



Vie du Parc

Notre parc,

une identité propre

Le saviez-vous ?

Un Parc naturel régional c'est...

un endroit où la protection et la valorisation des patrimoines naturels, paysagers et culturels constituent le socle du développement économique et social.



Qu'est-ce qu'un PNR ?



Les Parcs naturels régionaux sont nés en 1967 d'une volonté d'expérimenter un nouveau concept, **d'inventer une autre vie, plus proche des femmes, des hommes et de la nature.**

Ils ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux des patrimoines à leurs projets de territoire.

La préservation des richesses naturelles, culturelles et humaines est à la base du projet de développement des Parcs naturels régionaux.

Un Parc n'est pas un espace que l'on met « sous cloche », au contraire, c'est un territoire vivant et dynamique. On y met en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

Les territoires des Parcs naturels régionaux sont classés par décret et obtiennent la marque « Parc naturel régional » attribuée par l'État à chacun des Parcs lors de leur classement.

Le classement en Parc naturel régional ne se justifie que pour des territoires dont **l'intérêt patrimonial est remarquable mais à l'équilibre fragile.**

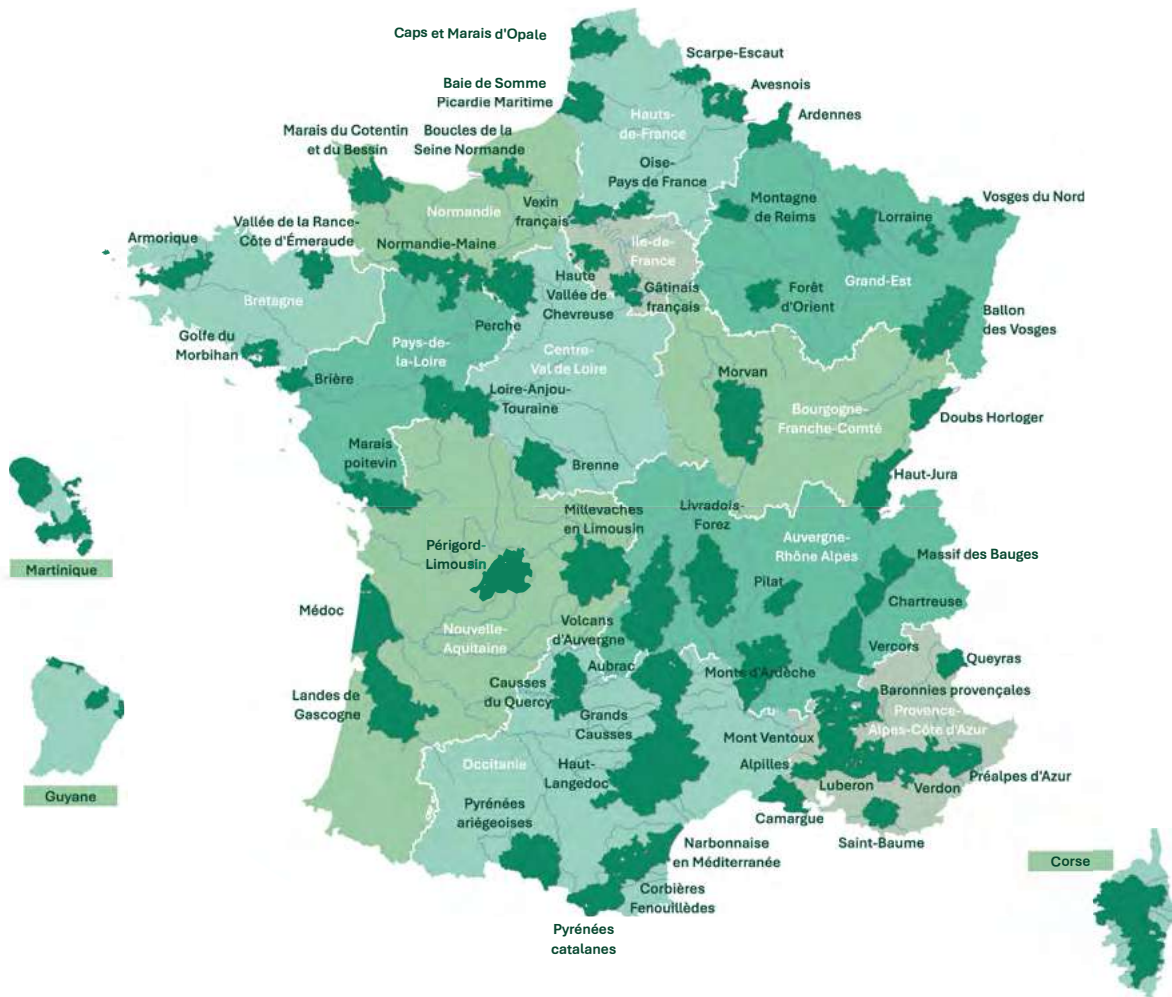
Notre Parc a obtenu son classement en septembre 2021 après plus de 10 ans de travail et de concertation !

Sa construction s'appuie sur un projet de territoire pluridisciplinaire. Le projet de territoire est co-construit dans un souci de démocratie locale en concertation avec tous les acteurs locaux : collectivités, entreprises, habitants, associations, Départements, Région etc.

Le rôle du Parc est d'accompagner le territoire dans son évolution vers un mode de vie plus respectueux de son environnement en expérimentant des solutions innovantes.



PNR de France, d'Occitanie et Corbières-Fenouillèdes



Le saviez-vous ?

Parc naturel régional ≠ Parc national

Les différences sont nombreuses mais on pourra retenir qu'un Parc national est un espace fortement protégé, où la protection a un caractère réglementaire (le Parc national a le pouvoir d'interdire alors que le Parc naturel régional peut recommander).

LES PARCS NATURELS D'OCCITANIE

- PNR classés
- PNR en création
- PNR en émergence








Direction de l'Information et du Numérique / Service Données et Territoires
Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée - Juin 2022



Le parc c'est ...












5 grandes missions

-  Protéger le patrimoine
-  Aménager le territoire
-  Développer l'économie et le lien social
-  Accueillir, éduquer et informer
-  Expérimenter et innover



Les enjeux majeurs de notre territoire

-  La préservation de la qualité de la BIODIVERSITÉ et des PAYSAGES.
-  La valorisation PÉDAGOGIQUE et TOURISTIQUE de l'ensemble des patrimoines.
-  La préservation de la RESSOURCE EN EAU, en quantité et en qualité.
-  L'engagement dans la SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE et le développement maîtrisé des ÉNERGIES RENOUVELABLES.
-  La capacité de résilience du territoire aux effets du CHANGEMENT CLIMATIQUE.
-  Le maintien et le développement d'une AGRICULTURE DE QUALITÉ qui façonne les paysages et génère de la biodiversité.
-  Le développement d'un TOURISME DURABLE fondé sur les singularités du territoire.
-  Le déploiement de SERVICES À LA POPULATION dans le domaine culturel et social, associés à une offre de MOBILITÉ en milieu rural.
-  Le développement d'un URBANISME DE QUALITÉ (vitalité des centres-bourgs, extensions urbaines des villages, économie d'énergie dans le bâti existant).

Les 4 défis de notre charte



Calotriton des Pyrénées
©Jerome FP

Défi 1

Faire de la haute valeur patrimoniale préservée et reconnue des Corbières-Fenouillèdes un moteur de développement.



Soulatgé, autoconsommation collective, hangar agricole « Les Embialades »
©Waga photos

Défi 2

Viser une autonomie énergétique diversifiée et respectueuse de la haute valeur patrimoniale des Corbières-Fenouillèdes et anticiper les conséquences du changement climatique.



Travail autour des enjeux du territoire du Parc
©C.Signoles

Défi 4

Construire un territoire Corbières-Fenouillèdes « exemplaire » en termes d'aménagement durable répondant aux besoins actuels et valorisant les spécificités rurales.



Cyclotouriste, gorges de Galamus
©C.Signoles

Défi 3

Amplifier et diffuser la vitalité et l'attractivité du territoire Corbières-Fenouillèdes par une valorisation ambitieuse et solidaire de ses ressources et de ses talents.



Un parc, une gouvernance

Le syndicat mixte

L'aménagement et la gestion d'un Parc naturel régional sont confiés à un syndicat mixte (Article L333-3 du code de l'environnement). Ce sont des établissements publics qui regroupent des communes et leurs groupements, des Départements et des Régions.

Le syndicat mixte du Parc définit les orientations et la programmation du Parc conformément à sa Charte et dispose d'une compétence générale pour conduire l'ensemble des actions pour la mise en œuvre de la Charte dans une logique de partenariat.

Il regroupe les grands financeurs et a pour mission de mettre en œuvre les actions relevant de leurs compétences et d'offrir un soutien financier aux actions menées par le Parc.

La gouvernance du Syndicat s'organise autour de différentes instances :

- le Comité syndical,
- le Bureau syndical,
- les commissions de travail thématiques,
- le Conseil scientifique et prospectif,
- le Conseil de développement.

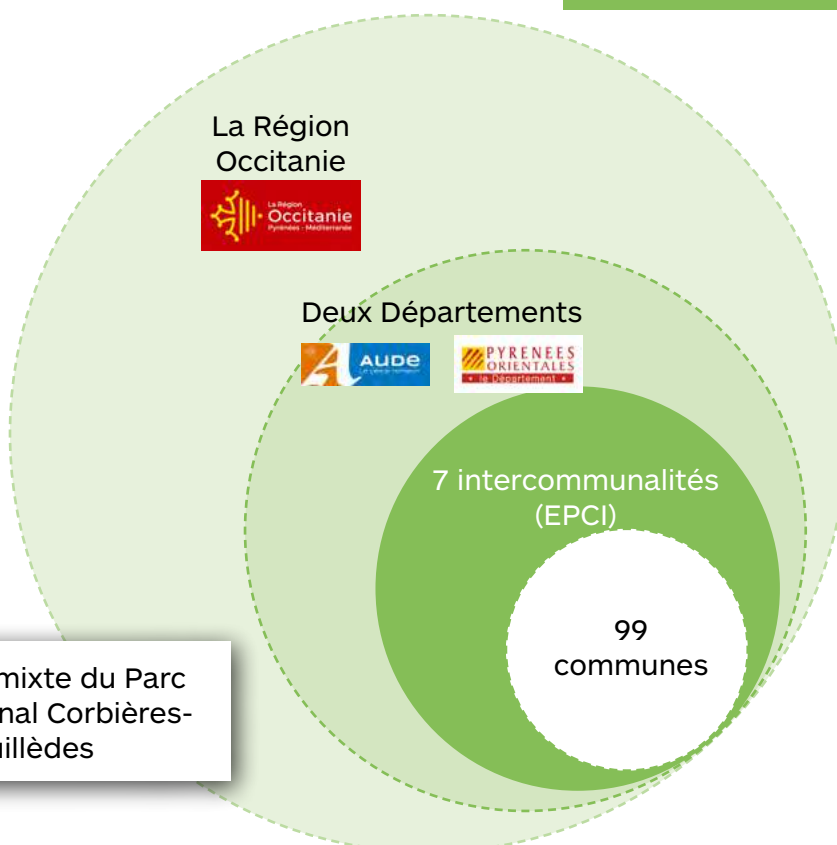
Le saviez-vous ?

La charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire.

Après avoir été soumise à enquête publique, elle est approuvée par les communes constituant le territoire du Parc, les EPCI, la (ou les) Région(s) et Départements concernés.

Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.

Elle a une validité de 15 ans.



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

DÉCISIONS

Le comité syndical

3 réunions par an au minimum

C'est l'instance délibérative du Syndicat : il vote les budgets, les programmes d'actions, etc.. Il est composé d'élus délégués et il est présidé par un membre élu. Cela fait un total de **114 membres** qui siègent au comité.

99 communes
1 délégué par commune
soit 99 délégués

La Région Occitanie



3 délégués

Département de l'Aude



3 délégués

Département des Pyrénées-Orientales



2 délégués

7 intercommunalités (EPCI)
1 délégué par EPCI

Composition du comité page suivante

PROPOSITIONS

Le bureau syndical

1 réunion par mois

Il prépare les décisions du Comité syndical et assure leur application. Le président du Parc, les vice-présidents et les autres membres du Bureau syndical (13 personnes au total), se réunissent afin de traiter des affaires courantes du Parc, étudier et sélectionner les dossiers qui seront soumis au vote du Comité Syndical.

Il délibère sur les sujets délégués par le comité syndical.

La Région Occitanie



2 délégués

Département de l'Aude



2 délégués

Département des Pyrénées-Orientales



1 délégué

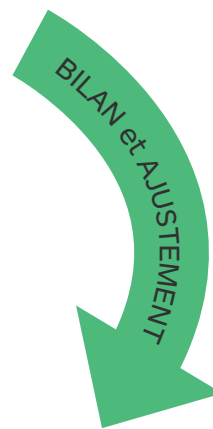
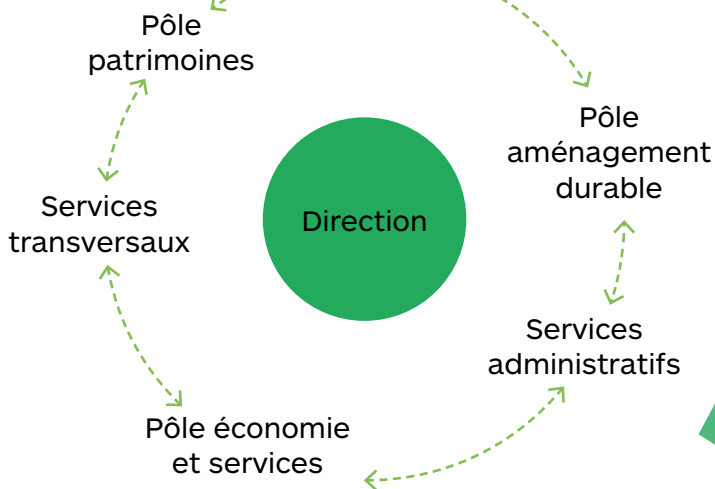
99 communes
5 délégués

7 EPCI
3 délégués



L'équipe

Elle met en œuvre les actions prévues dans la Charte.



ÉCONOMIE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PATRIMOINES CULTURELS

PATRIMOINES NATURELS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Les commissions de travail

Elles ont pour rôle de suivre les dossiers. Ce sont des instances de concertation sur lesquelles s'appuie le syndicat. Lieux d'information, de réflexion, d'échanges et de propositions, elles sont consultatives. Techniciens et élus s'y réunissent pour définir les orientations et stratégie du Parc, en cohérence avec la Charte.



Le Conseil scientifique et de prospective

Il a pour mission d'accompagner le Parc dans sa réflexion sur les enjeux présents et à venir du territoire (veille, recherche, avis, etc.), il est composé de volontaires : chercheurs, universitaires, experts locaux, etc.





Composition du Comité syndical 2025





Composition du Bureau syndical 2025

Représentants de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

- * **Philippe ANDRIEU,**
Vice-Président, Région Occitanie
- * **Éliane JARYCKI,**
Région Occitanie

Représentants des Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales

- * **Hervé BARO,**
Président, Département de l'Aude
- * **Charles CHIVILO,**
Vice-Président, Département des Pyrénées-Orientales
- * **Joëlle CHALAVOUX,**
Département de l'Aude

Représentants des 7 intercommunalités

- * **Jean-Pierre DELORD,**
Vice-Président, Communauté de Communes du Limouxin
- * **Daniel BARBARO,**
Communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole
- * **Alex RAINERO,**
Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée

Représentants des 99 communes

- * **Béatrice BERTRAND,**
Première Vice-Présidente, Commune de Tuchan
- * **Gilles DEULOFEU,**
Vice-Président, Commune de Prats-de-Sournia
- * **Pierre CASTEL,**
Commune de Quillan
- * **Damien GOT,**
Commune de Camps-sur-Agly
- * **Isabelle FARGES,**
Commune de Massac



Le Président, les vice-présidents et leurs délégations



Hervé BARO
Président

TRANSITION ECOLOGIQUE
Eau, changement climatique, transition énergétique.



Béatrice BERTRAND
1ère vice-présidente

VIE DU SYNDICAT
RH, budget & finances, communication.



Philippe ANDRIEU
Vice-président

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Urbanisme et paysage.



Charles CHIVILO
Vice-président

PATRIMOINES CULTURELS
Culture, patrimoines immatériel, vernaculaire et patrimoine historique.



Jean-Pierre DELORD
Vice-président

PATRIMOINES NATURELS
Géologie et biodiversité.



Gilles DEULOFEU
Vice-président

ECONOMIE
Agriculture, tourisme,...

Les instances en activité

{ Le Conseil scientifique

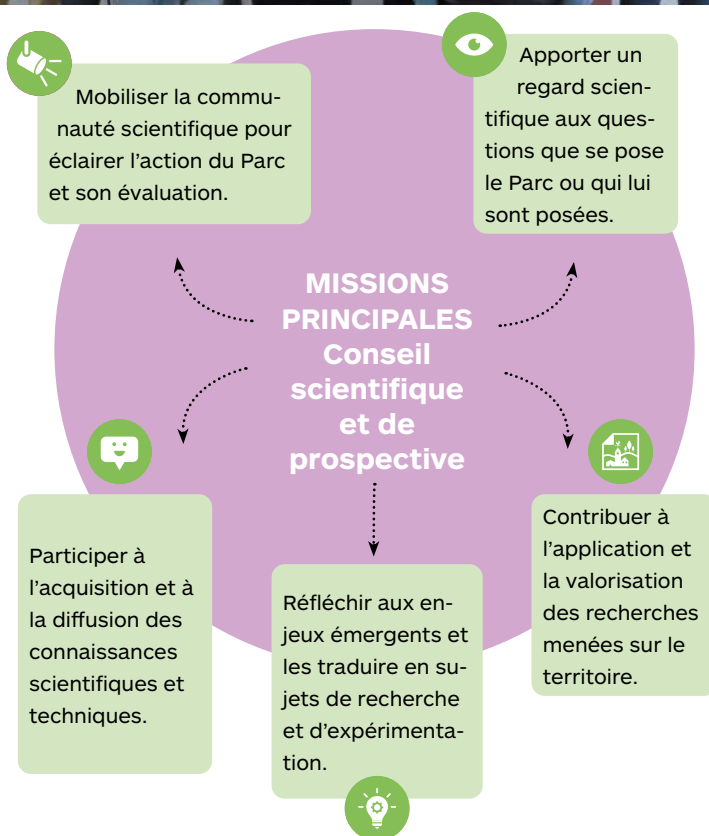
Le Conseil scientifique du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a été officiellement mis en place en janvier 2025.

Cette instance consultative, bien que non obligatoire réglementairement, est fortement encouragée par les instances nationales des PNR pour éclairer les décisions du Parc par une expertise pluridisciplinaire.

Le Conseil scientifique agit en indépendance, pour rendre des avis et éclairer la prise de décision, accompagner la mise en place d'actions, susciter et alimenter la réflexion prospective et l'évaluation territoriale.

Le Conseil scientifique du PNR Corbières-Fenouillèdes est composé de 16 experts issus de disciplines variées, reflétant la diversité des enjeux du territoire. Son président, élu par ses pairs, est Eric Fabre maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille.

La création de cette instance marque une avancée significative pour le Parc en renforçant la crédibilité et la pertinence de son action. Elle s'inscrit dans une démarche de gouvernance élargie associant expertise scientifique et concertation, afin d'articuler protection de l'environnement et développement territorial durable, tout en s'appuyant sur des avis scientifiques rigoureux.



{ Les commissions

Économie et groupe de travail agriculture

Le 17 janvier, la première commission Économie a été organisée, elle a permis de réunir élus et partenaires autour des enjeux économiques du territoire, en particulier ceux liés à l'agriculture et au tourisme.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter le rôle des commissions, de faire un état des lieux des actions en cours, et de recueillir les attentes des participants quant aux thématiques à approfondir. À l'issue de cette commission, et face à l'importance des défis agricoles soulevés, un groupe de travail spécifique à l'agriculture a été mis en place.



Patrimoine naturel et géologique

Le 21 janvier à Bugarach, piloté par Jean-Pierre Delord, le vice-président en charge de ces thématiques, la commission s'est réunie pour la 1ère fois.

Les 6 agents concernés par le patrimoine naturel et géologique ont pu exposer aux membres leurs travaux depuis la création du Parc en 2021 : animation des sites Natura 2000, inventaires d'espèce, accompagnement des porteurs de projets, actions autour des véhicules terrestres à moteurs, projet de géoparc...

A la fin de la réunion, les élus et partenaires présents ont pu indiquer leurs remarques sur la commission et construire une stratégie d'action du Parc autour du lancement de la politique des Atlas de la Biodiversité Communales.



Patrimoine culturel et éducation

Le 24 janvier, les partenaires et les élus volontaires pour intégrer cette commission se sont réunis à Paziols. Les têtes de réseau EEDD, le musée de Tautavel ou encore les Arts de Lire à Lagrasse ont complété les propos des agents du Parc sur ces thématiques.

L'objectif était de faire un point d'étape des actions du Parc et d'évoquer des pistes futures. L'accent a été mis sur l'importance d'approfondir les sujets traités et de les valoriser au maximum au travers d'événements culturels.



Aménagement du territoire

La première commission « Aménagement du territoire » s'est tenue le 17 janvier 2025 à Paziols, en présence de Philippe Andrieu, vice-président en charge de cette thématique. Cette réunion a rassemblé élus locaux et partenaires, dont les deux Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), afin d'échanger sur les actions en cours au sein du Parc.

Un temps fort a été consacré au Plan paysage, avec la présentation du diagnostic réalisé et des prochaines étapes prévues. Les travaux relatifs à la signalétique d'information locale et pédagogique, ainsi qu'à la signalétique publicitaire, ont également été exposés.

En clôture, un débat animé par l'équipe technique a permis de réfléchir collectivement aux leviers pour reconquérir la qualité paysagère des espaces dégradés ou en mutation. Parmi les pistes évoquées, la préservation des abords routiers et du réseau viaire, ainsi que la lutte contre la publicité illégale.



Transition écologique

Initialement prévue en 2025, cette commission n'a pu être réunie. Elle sera organisée en 2026, après les élections municipales, afin de s'inscrire dans le renouvellement des instances du Parc.

La maison du parc

incarnation du PNR

Qu'est ce qu'une maison de Parc ?

Les maisons de Parcs constituent à ce jour des outils et des leviers pour les syndicats mixtes de Parcs dans la mise en œuvre des objectifs de leur charte.

Elles peuvent prendre différentes formes en fonction de l'historique de chaque Parc, ses caractéristiques de territoire, les volontés politiques et les moyens dédiés.



La procédure

Les réflexions autour de la future maison de Parc ont été engagées en 2023 dans un contexte financier des collectivités et de l'État plutôt favorable.

Depuis, le contexte des finances publiques est restreint, avec une visibilité pour les prochains mois et années assez réduite.

En conséquence, la procédure initiée en 2023 pourrait subir des modifications stratégiques relatives aux capacités financières de l'État, de la Région, des Départements, et plus généralement des collectivités.

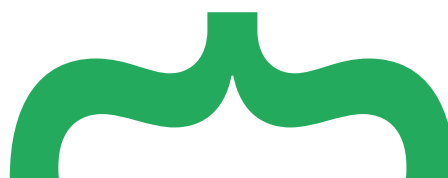
Une volonté de maillage territorial

En conseil syndical a été présenté le principe d'une maison de Parc intégrant un siège administratif et des « antennes » réparties sur l'ensemble du territoire.

Le siège administratif accueillera l'ensemble de l'équipe du Parc ainsi que les besoins techniques et logistiques des agents.

Les « antennes » seront incarnées par un réseau de sites partenaires, représentant la richesse et la diversité du Parc. L'objectif est d'assurer un maillage équilibré sur le territoire. Ces antennes seront ambassadrices des principes, des valeurs et des missions du Parc (ex : un musée, un office de tourisme, une forteresse, un observatoire...).

Les étapes



- 1 Appel à candidature lancé fin octobre 2023 auprès des membres du syndicat mixte pour faire remonter les bâtiments sur leur territoire qui pourraient/souhaiteraient accueillir le futur siège administratif du Parc : 5 bâtiments candidats (Bugarach, Ville-rouge-Termenès, Saint-Martin-de-Fenouillet, Tuchan et Caudiès-de-Fenouillèdes).
- 2 Visites, analyse des bâtiments (en partenariat avec les CAUE départementaux) en janvier/février 2024.
- 3 Sélection de 3 bâtiments pour la suite de la procédure : études de faisabilité – décembre 2024.
- 4 Lancement et réalisation des études de faisabilité prévu en mai 2026.
- 5 Choix de la future maison du Parc – prévu en mai 2027.

{ Un parc, une équipe

Les mouvements dans l'équipe en 2025

{ L'année 2025 a été marquée par **l'arrivée de 8 nouveaux agents**



Mélissa BERNARD Janvier 2025
(remplacement de Marina BONETTO en congé parental)
**Chargée de mission Éducation à l'Environnement
et au Développement Durable**
Objectifs : mise en œuvre de la politique EEDD du
Parc, sensibilisation des publics aux enjeux et aux
patrimoines du Parc.



Erwann MOREAU Janvier 2025
**Chargé de mission Gestion des Espaces natu-
rels**
Objectifs : mise en place des actions patrimoine
naturel du Parc, étude sur les Hauts Lieux de Bio-
diversité et stratégie de protection des espaces
naturels et des espèces.



Svetlana KOPYLOVA Mai 2025
Chargée de mission LEADER
Objectifs : mise en œuvre de la politique LEADER
sur le territoire du GAL porté par le Parc.



Héloïse NONAT Juin 2025
Chargée de mission Charte forestière
Objectifs : élaborer une charte forestière en réali-
sant un diagnostic du territoire et en définissant les
actions à mener sur les enjeux forestiers.



Philippe ROMO Juin 2025
(remplace Christel ESPI)
Responsable gestion financière et comptable
Objectifs : gestion du budget et de la comptabilité
du syndicat.



Margot TRICOCHÉ Octobre 2025
(remplace Maelys JARIAIS)
Chargée de mission Agriculture
Objectifs : appui et soutien à l'agriculture du terri-
toire, gestion durable et coordonnée des espaces
agricoles...



Loriane FAVIER Novembre 2025
(en remplacement d'Erwann MOREAU)
Chargée de mission Gestion des Espaces naturels
Objectifs : mise en place des actions patrimoine na-
turel du Parc, étude sur les Hauts Lieux de Biodiver-
sité et stratégie de protection des espaces naturels
et des espèces.




Florine DULAC Décembre 2025
(remplacement de Louise BONIFACE, en congé maternité)
Chargée de mission Natura 2000
Objectifs : animation des sites Natura 2000 Vallée de
l'Orbieu et Hautes-Corbières.

{ L'année 2025 a été marquée par le **départ de 4 agents**

 **Paola SEBERT**, chargée de mission développement, in-
novation, appui aux collectivités

 **Maelys JARIAIS**, chargée de mission agriculture et eau


 **Christel ESPI**, responsable gestion financière et comptable


 **Erwann MOREAU**, chargé de mission gestion des espaces
naturels


Le Parc leur souhaite le
meilleur pour la suite de leur
carrière !


Organigramme 2026

 Pilotage : direction


 Pilotage : direction adjointe

 Services administratifs

 Services transversaux

 Économie et services

 Patrimoines

 Aménagement durable



Président
Hervé Baro



Directrice
Clothilde Duhayon
07 55 65 03 91
c.duhayon@corbieres-fenouilledes.fr



Directeur adjoint
Suivi Charte, cartographie SIG
Jordan Mazardo
07 56 36 58 74
j.mazardo@corbieres-fenouilledes.fr



Nadine BIAUNÉ
Assistante administrative et RH
04 68 33 99 80
secretariat@corbieres-fenouilledes.fr



Margot TRICOCHE
Agriculture
07 72 51 80 35
m.tricoche@corbieres-fenouilledes.fr



Louise BONIFACE
Natura 2000 H^{tes} Corbières, Vallées de l'Orbieu et du Torgan
07 72 51 56 88
l.boniface@corbieres-fenouilledes.fr



Juliette THÉVENIAUT
Transition énergétique
07 56 43 50 18
j.theveniaut@corbieres-fenouilledes.fr



Philippe ROMO
Responsable gestion financière et comptable
04 68 41 42 20
comptabilite@corbieres-fenouilledes.fr



Geoffrey THIEVET
Tourisme durable
07 56 41 13 98
g.thieviet@corbieres-fenouilledes.fr



Aurore LLEDO
Natura 2000 Corbières occidentales et orientales
07 72 51 99 57
a.lledo@corbieres-fenouilledes.fr



Clarisse VALENTON
Énergies renouvelables locales et partagées
07 50 55 88 40
c.valenton@corbieres-fenouilledes.fr



Adeline ANTONETTI
Communication
07 50 54 25 79
a.antonetti@corbieres-fenouilledes.fr



(en cours de recrutement)
Développement, innovation, appui aux collectivités



Demi PESLAY
Natura 2000 Basses Corbières
07 56 42 91 51
r.pescay@corbieres-fenouilledes.fr



Alexia FESQUET
Urbanisme
07 56 42 29 77
a.fesquet@corbieres-fenouilledes.fr



Mélissa BERNARD
Éducation à l'environnement et au développement durable
07 56 41 02 39
m.bernard@corbieres-fenouilledes.fr



Magali BLANC
Culture et patrimoine vernaculaire
04 68 41 40 81
07 56 41 55 14
m.blanc@corbieres-fenouilledes.fr



Lucas MAZEDIER
Biodiversité
07 72 45 39 43
l.mazedier@corbieres-fenouilledes.fr



Clémence DUBOIS
Paysages
07 50 55 86 38
c.dubois@corbieres-fenouilledes.fr



Svetlana KOPYLOVA
Chargée de mission LEADER
07 50 55 88 10
s.kopylova@corbieres-fenouilledes.fr



Philippe MARCY
Animateur territorial patrimoine immatériel
06 38 42 20 15
collecte@corbieres-fenouilledes.fr



Loriane FAVIER
Gestion des espaces naturels
07 50 59 47 31
l.favier@corbieres-fenouilledes.fr



Noémie ANDRÉ
Gestion des milieux, risque incendie
07 55 65 28 83
n.andre@corbieres-fenouilledes.fr



Olivier BOUTIN
Chargé de mission LEADER
07 56 41 20 25
o.boutin@corbieres-fenouilledes.fr



Romain ZURBACH
Patrimoine géologique
07 56 42 28 28
r.zurbach@corbieres-fenouilledes.fr



Audrey DENIEUL
Eau
07 55 65 26 87
a.denieul@corbieres-fenouilledes.fr



Héloïse NONAT
Charte forestière
07 50 55 86 79
h.nonat@corbieres-fenouilledes.fr



Médiateurs incendie

Cette année 2025 a également été marquée par l'embauche de **4 saisonniers** sur le poste de Médiateur Incendie en **juillet et août 2025**.

Pendant tout l'été, ils ont sillonné le territoire du PNR afin de sensibiliser et informer le public sur le risque incendie.



* **Bénédicte Ayoub**
* **Eugénie Berjaud**
* **Paul Chaluleau**
* **Juliette Gomez**



Temps d'échanges en interne

Au sein de l'équipe du Parc, la communication et le partage d'informations sont essentiels pour assurer une coordination efficace et renforcer la cohésion d'équipe.

Tout au long de l'année, des réunions mensuelles ont été organisées, ponctuées cette année par un séminaire en juillet 2025.

L'événement s'est tenu sur deux jours à Massac, dans les « Gîtes du Torgan ». Ce lieu, géré par Isabelle Farges — l'une des premières actrices du projet de création du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes dès 2012 — illustre parfaitement la réussite d'une réhabilitation patrimoniale : installé dans une ancienne cave coopérative du village, il incarne la valorisation des sites historiques du territoire.

Le programme du séminaire, établi par Clothilde Duhayon et Jordan Mazardo, a proposé une alternance de temps de travail et de moments conviviaux.

Cette expérience de réunion d'équipe sur 2 jours dans un lieu atypique a permis d'aborder des sujets plus en profondeur et en collectif, mais aussi de mieux se connaître les uns les autres.



Visite de la brasserie artisanale « La Mandra », Rouffiac-des-Corbières



Rencontre avec André Barthès, ancien maire de Massac qui a raconté l'histoire du village, son passé minier, sa viticulture, son évolution.



Formation des agents

En 2025, le Parc s'est doté d'un plan de formation et d'un règlement associé, validés par le Comité Social Territorial (CST) le 30 juin 2025. Ces deux documents structurent désormais la politique de formation des agents : le règlement en précise les règles générales, les acteurs, les dispositifs disponibles et les procédures ; le plan de formation constitue, quant à lui, le docu-

ment prévisionnel de référence, ajusté tous les deux ans pour prendre en compte l'ensemble des projets et besoins des agents. Au-delà de ce cadre, les agents ont suivi tout au long de l'année diverses actions de formation : journées pédagogiques, ateliers de terrain et formations au sein de structures spécialisées.

Exemples de formations suivies par les agents en 2025

- Acculturation à la GPEC pour les PNR
- Bases de la commande publique
- Construction du plan eau et agriculture
- Construire une stratégie agriculture eau et territoire au sein d'un groupe multi acteurs
- Devenir animateur/animatrice de l'atelier Energie Mix
- Eclairage public : maîtrise de l'énergie et réduction des nuisances à la trame noire
- Formation continue obligatoire des assistant(e)s de prévention
- Formation d'intégration des agents de catégorie B
- Outils et usages numériques pour la communication
- L'aménagement des territoires ruraux : enjeux et stratégies
- L'urbanisme au service du cadre de vie dans les communes rurales
- L'usage d'Instagram pour optimiser sa communication
- La gestion des absences pour raison de santé
- La maîtrise juridique des agents contractuels de droit public
- Le Compte Financier Unique (CFU)
- Utilisation du nouveau logiciel AGEDI/PROXIMA



Outils et usages numériques pour la communication, PNRNM



Formation odonates organisée par le Fédération Aude Claire et l'OPIE



Formation pêche électrique avec la Fédération de pêche de l'Aude et la SOCOTEC



Ateliers IA, campus école 42, Perpignan



Formation : bases de la commande publique



Formation : bases de la commande publique



Le Parc, formateur

En 2025, le Parc a eu la chance d'accueillir 5 stagiaires qui sont venus se former au Parc et contribuer aux missions de la Charte.



Florine DULAC Stage de 6 mois

Étudiante / Master 2 Gestion de l'environnement - Parcours GHBV (gestion des habitats et des bassins versants)

Tutrice

Louise BONIFACE dans le cadre de sa mission Natura 2000

Objectif

Étude des continuités écologiques des cours d'eau et suivi du barbeau méridional



Olivia WECKERLÉ Stage de 6 mois

Étudiante / Master 2 Géographie, aménagement, environnement et développement – Parcours environnements, territoires, acteurs

Tutrice

Aurore LLEDO dans le cadre de la mission Natura 2000

Objectif

Mise à jour du diagnostic socio-économique du site Corbières-Orientales



Esteban CLAVEROL Stage de 1 mois

Lycéen / 1^{ère} Bac Pro GMNF

Tuteur

Rémi PESDAY dans le cadre de la mission Natura 2000

Objectif

Découverte des inventaires « terrain » avec les agents du Parc sur le volet patrimoine naturel



Lya BIBBO

Stage d'observation d' 1 semaine

Collégienne / 3^{ème}

Tutrice

Clothilde DUHAYON

Objectif

Découverte du syndicat



Lino GAUTIER Stage de 15 jours

Lycéen / 2^{nde} générale

Tutrice

Adeline ANTONETTI

Objectif

Stage d'observation, suivi photographique des agents du Parc

Accueil d'étudiants sur le territoire

Les agents du Parc interviennent régulièrement auprès du public scolaire (études supérieures) pour aborder les missions ou des sujets techniques.

{ Master 2 Biodiversité Écologie Évolution

En mai 2025, le Parc est intervenu comme chaque année auprès de la promotion de Master 2 Biodiversité Écologie Évolution de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, au foyer Jean Jaurès de Tuchan.

Pendant une semaine, ces étudiants ont rencontré des gestionnaires d'espaces naturels et réalisé des inventaires naturalistes sur le territoire.

L'intervention conjointe PNR-CEN leur permet de découvrir les actions menées en partenariat pour la préservation des espèces et habitats patrimoniaux.



{ Étudiants en génie biologique

Le Parc a eu le plaisir d'accueillir des étudiants en Génie Biologique, promotion Environnement, de l'IUT de Perpignan.

Après une phase de présentation du Parc et de Natura 2000, cette journée immersive sur le terrain leur a permis de rencontrer une diversité d'acteurs « gestionnaires » des espaces naturels :

- Le Syndicat mixte du Bassin Versant de l'Agly (SMBVA) avec la visite de travaux d'amélioration de la continuité écologique par le biais de l'arasement partiel d'un barrage,
- Le GAEC Del Bano et son troupeau de brebis à Saint-Martin-de-Fenouillet, qui pratique un pâturage extensif permettant d'entretenir garrigues, sous-bois et anciennes cultures, soutenu par le Parc via un contrat MAEC 2025-2029,
- Le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) a présenté aux étudiants le programme de conservation du Damier de Godart, papillon dont l'unique population française se trouve sur 5 communes, toutes situées dans le Parc.

Une journée riche qui a permis aux étudiants de rencontrer des acteurs locaux engagés dans la préservation du patrimoine naturel et de comprendre l'importance de la concertation dans tout projet territorial.

{ Natura 2000 et étudiants

Depuis 2023, Aurore LLEDO animatrice Natura 2000, intervient chaque année auprès d'étudiants de 2^{ème} année du BTS Gestion et protection de la nature du lycée Charlemagne de Carcassonne.

Ces étudiants viennent réaliser des inventaires naturalistes et des opérations d'entretien de milieux en cours de fermeture à Talairan, avec l'encadrement du CEN Occitanie.

L'animatrice leur a présenté les objectifs et fonctionnement du Parc ainsi que le métier d'animateur Natura 2000 ; une présentation illustrée par des exemples concrets d'actions menées sur les sites Natura 2000 animés par le Parc.

{ Les gorges de Galamus, socle de médiation auprès d'étudiants

* Accueil des élèves de 5^{ème} du collège Joffre de Rivesaltes

En janvier 2025, le Parc a accueilli les élèves de 5^{ème} de la classe de Mme Heuland du collège Joffre de Rivesaltes sur le site des gorges de Galamus.

« Quelle eau pour les P.O ? » est un projet pédagogique d'éducation à l'environnement et au développement durable porté par le Département des Pyrénées-Orientales et animé par l'association LES PEP 66. Il s'inscrit dans le cadre du programme « Collégien.nes Ecocitoyen.nes ».

Cette journée a permis de présenter le site sous ses différents aspects : géologie, biodiversité, histoire et attractivité touristique. Les élèves ont été invités à réfléchir aux interactions entre le milieu naturel et les activités humaines liées à l'eau, notamment les usages récréatifs et touristiques. Les échanges ont porté sur le rôle économique de ces activités, leurs impacts sur l'environnement et les enjeux de gestion des flux de visiteurs sur un site sensible.





* Accueil des élèves de BTSA GPN du Cours Diderot de Montpellier

En mars 2025, le PNR Corbières-Fenouillèdes a accueilli les élèves de BTSA Gestion et Protection de la Nature du Cours Diderot de Montpellier aux gorges de Galamus.

Accompagnés par Rémi Pescay, animateur Natura 2000 du site des Basses Corbières, et Geoffrey Thievet, chargé de mission tourisme durable, et aux côtés du SMBVA représenté par François Toulet Blanquet, les étudiants ont découvert les spécificités écologiques du milieu de gorges et la biodiversité qui y est associée.

La visite a également permis d'aborder les phénomènes d'érosion et de crues, ainsi que les dispositifs d'encadrement des usages et les outils de gestion de la fréquentation sur un site naturel sensible.



Mutualisation : des ressources partagées au service du territoire

- Début 2025, l'exposition « Déclics Phanérozoïques » dont les photos mettent en valeur les sites géologiques visibles en parcourant l'itinéraire de la Géotraverse, a été prêtée à l'Office de Tourisme Pyrénées Audoises à Quillan, avant de poursuivre son itinérance au Parc naturel régional des Pyrénées catalanes pour toucher de nouveaux publics.
- La Renault Zoé électrique du Parc continue ses missions solidaires : après avoir participé comme chaque été à l'opération « Gorges de Galamus », elle a été mise à disposition de la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes en septembre pour l'action sociale et éducative « Les parents papotent ».
- Enfin, lors de la foire agricole des Hautes-Corbières en septembre 2025, huit barnums du Parc ont permis à l'association Hautes-Corbières Gourmandes d'accueillir visiteurs et producteurs dans de bonnes conditions.



Plus d'informations et réservation :

contact@corbieres-fenouilledes.fr, 04 68 33 99 80



Un nouveau véhicule de service

L'équipe du Parc s'étoffe et avec elle, les déplacements augmentent : travail sur le terrain, réunions, rencontres avec partenaires, élus, etc... Il est donc devenu indispensable d'augmenter la flotte des véhicules. Le Parc a choisi pour cela un véhicule 4x4 hybride Suzuki Vitara.



Bilan

administratif et financier



Délibérations 2025

{ Délibérations votées en Comité syndical

Janvier	Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 16-12-2024
	Rapport et débat d'orientation budgétaire 2025
	Modification règlement intérieur conseil scientifique
	Création poste Chargé de Mission EEDD
	Modification tableau des effectifs
Mars	Approbation procès-verbal du Comité syndical du 30-1-2025
	Vote compte de gestion 2024
	Vote compte administratif 2024
	Affectation de résultat de fonctionnement 2024
	Vote budget primitif 2025
	Vote contributions statutaires 2025
	Création emplois saisonniers - non permanents
Juillet	Approbation procès-verbal du Comité Syndical du 20-3-2025
	Décision modificative n°1 budget 2025
	Création poste Chargé de Mission Paysage
	Création poste Chargé de Mission Eau
	Modification libellé de poste Chargé de Mission Agriculture-Eau
	Modification tableau des effectifs
Décembre	Modification ordre du jour du Comité Syndical du 17/12/2025
	Approbation procès-verbal du Comité Syndical du 10/7/2025
	Vote motion concernant l'élevage
	Décision modificative n°2 budget 2025
	Décision modificative n°3 budget 2025
	Réalisation étude PAFI Saint-Victor
	Rapport d'orientation budgétaire/débat d'orientation budgétaire - budget 2026

{ Délibérations votées en Bureau syndical

Janvier	Modification montant participation financière mutuelle labellisée
	Participation financière prévoyance labellisée
	Signature convention d'adhésion médecine préventive du CDG11
	Animation site Grotte de la Valette à Véraza
Février	Avis SRADDET
	Avis PLU Caudiès
	Demande subvention médiateurs
	Demande subvention valorisation patrimoine
	Désignation Présidents commissions
	Ratio avancement grade
	Adhésion ADRET
Mars	Animation 7 sites Natura 2000 pour l'année 2025
	Convention entre l'APARM et le PNR Corbières-Fenouillèdes
	Demande subvention valorisation patrimoine - abroge et remplace BS-2025-13 suite erreur matérielle
Avril	Demande subvention programme DREAL 113
	Demande subvention ingénierie CTO
	Engagement dispositif service civique
	Attribution marché public élaboration PAFI
	Avis document cadre Chambre Agriculture 66
	Avis repowering parc éolien Mont-Tauch
Mai	Avis document cadre Chambre Agriculture 11
	Adhésion service intérim CDG11
	Demande subvention éco-compteurs
	Demande subvention véhicule tout-terrain
Juillet	Instauration plan de formation
	Demande subvention animation LEADER
	Signature convention partenariat ENEDIS
	Signature convention cadre énergies citoyennes
Septembre	Demande de subvention pour l'animation des PAFI
	Mandatement du Président pour dépôt de plainte
	Avis projet du SCOT de la Communauté de communes C3SM
Octobre	Demande de subvention pour l'animation des projets ENR
	Signature convention partenariat CEN Occitanie
	Demande de subvention pour l'animation des projets ENR - Abroge et remplace BS-2025-50
Novembre	Renouvellement du portage de l'animation de 5 sites Natura 2000
	Mandatement du Président et de la Directrice pour dépôt de plainte - Abroge et remplace BS-2025-48
Décembre	Adhésion service Prévoyance CDG11
	Demande de subvention animations EEDD 2026-2027 auprès de la Région
	Avis projet photovoltaïque au sol sur Quillan et Saint-Julia-de-Bec
	Avis projet agri-photovoltaïque sur Espérasa 2 "Brebis Espérasa"
	Demande de subvention animations EEDD 2026-2027 auprès de la Région Abroge et remplace BS-2025-56
	Avis n°2 projet photovoltaïque au sol sur Quillan et Saint-Julia-de-Bec - Abroge et remplace BS-2025-57
Avis n°2 projet agri-photovoltaïque sur Espérasa "Brebis Espérasa Energie"-Abroge et remplace BS-2025-58	



Bilan financier 2025

Depuis 2021, le Parc gagne en maturité : l'équipe s'étoffe, les actions se multiplient, et ses charges de fonctionnement évoluent en conséquence.

Cette montée en puissance est rendue possible grâce à l'engagement constant de ses partenaires financeurs : Région Occitanie, Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, EPCI, communes, Europe et État. Ensemble, ils mettent en œuvre la Charte du territoire.

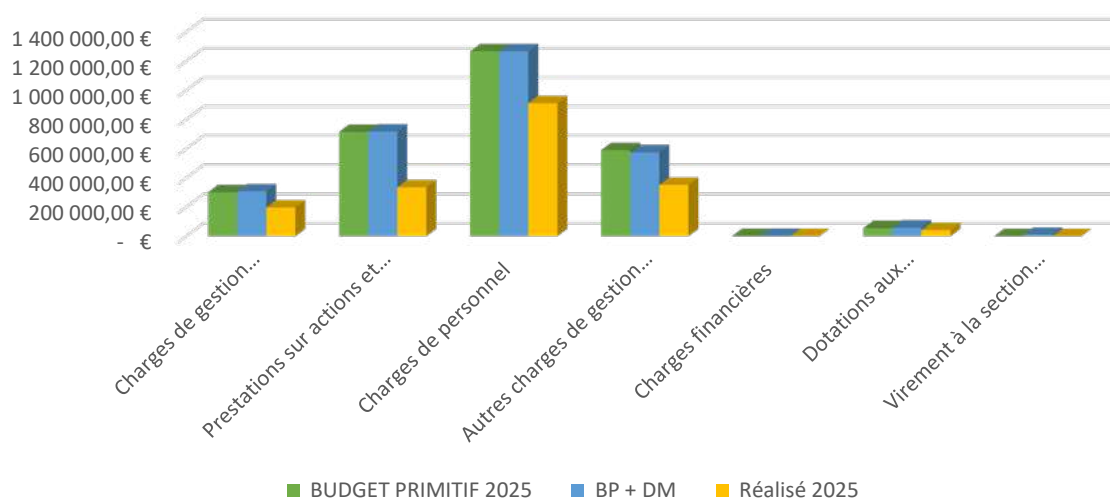
{ Consommation des crédits budgétaires prévus pour 2025

→ Dépenses de fonctionnement

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2025	Consommation BP + DM
Charges de gestion générale*	301 398,11 €	308 048,11 €	196 808,54€	64%
Prestations (actions, études, recherche)	714 383,07 €	717 133,07 €	336 063,22 €	47%
Charges de personnel	1 266 883,84 €	1 266 883,84 €	912 124,70 €	72%
Autres charges de gestion courante	598 841,53 €	574 622,94 €	351 949,62€	61%
Charges financières	1 000,00 €	2 000,00 €	751,61 €	38%
Dotations aux amortissements	55 431,89 €	59 268,52 €	42 145,21€	71%
Virement à la section d'investissement	- €	9 681,96 €	- €	0%
TOTAL	2 928 938,44 €	2 937 638,44 €	1 839 843,90€	63%

* hors prestations sur actions

Consommation des crédits budgétaires 2025 - Dépenses de fonctionnement

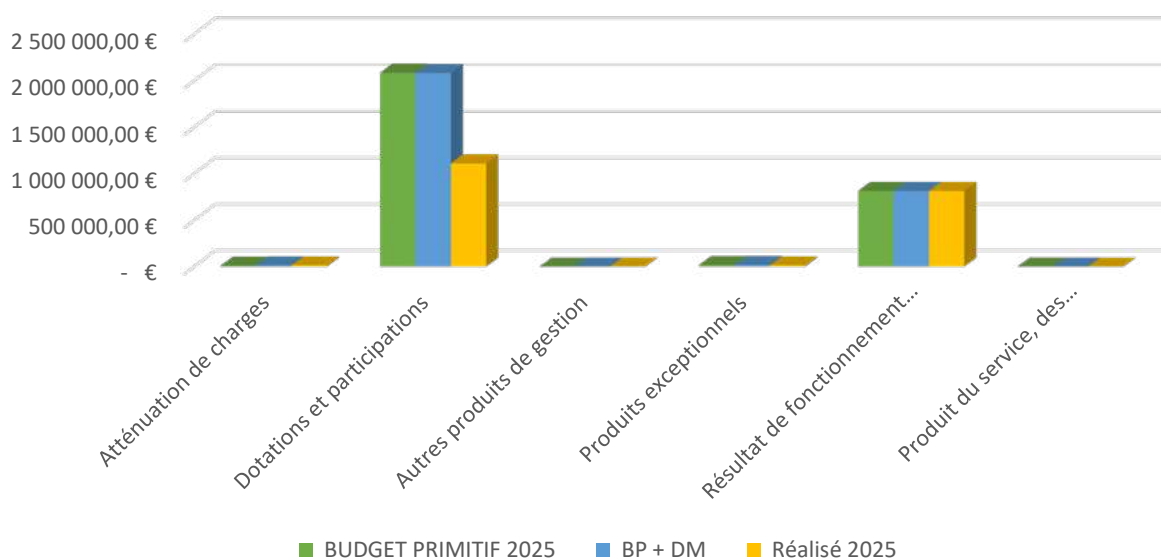




→ Recettes de fonctionnement

RECETTES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2025	Consommation BP + DM
Atténuation des charges	10 000,00 €	13 150,00 €	12 182,58 €	93%
Dotations et participations	2 087 050,64 €	2 084 750,64 €	1 110 685,63 €	53%
Autres produits de gestion	10,00 €	1 360,00 €	1 377,85 €	101%
Produits exceptionnels	16 434,50 €	17 434,50 €	12 173,67 €	70%
Résultat de fonctionnement reporté	814 548,39 €	814 548,39 €	814 548,39 €	100%
Produit du service, des domaines, ventes	894,91 €	894,91 €	144,40 €	16%
TOTAL	2 928 938 €	2 932 138,44 €	1 951 112,52 €	67%

Réalisation des recettes budgétées 2025 - Fonctionnement

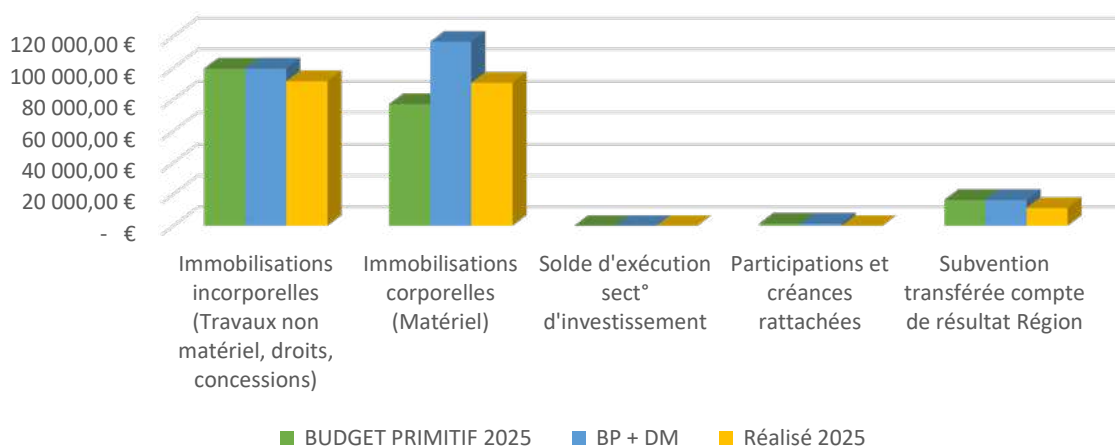


→ Dépenses d'investissement

DÉPENSES INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2025	Consommation BP + DM
Immobilisations incorporelles*	99 652,80 €	99 752,80 €	91 657,20 €	92%
Immobilisations corporelles (matériel)	77 142,95 €	116 647,95 €	90 697,94 €	78%
Solde d'exécution section d'investissement	- €	- €	- €	0%
Participations et créances rattachées	1 500,00 €	1 500,00 €	- €	0%
Subvention transférée compte de résultat Région	16 434,50 €	16 434,50 €	11 404,67 €	43%
TOTAL	194 730,25 €	234 335,25€	193 759,81 €	83%

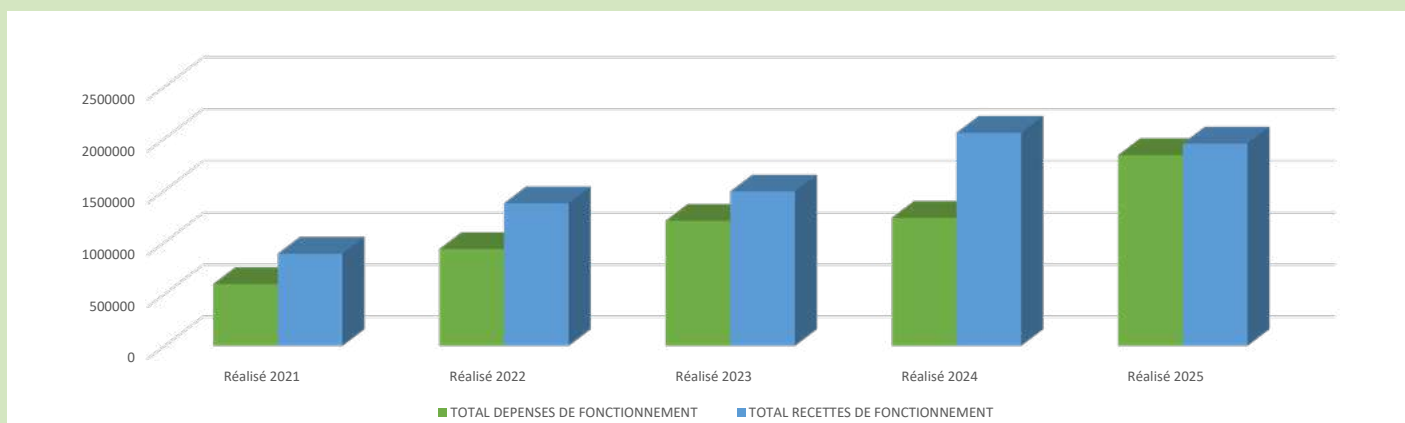
*(travaux non matériels, droits, concessions)

Consommation des crédits budgétaires 2025 - Investissement



{ Évolution du budget du Parc sur 5 ans

Évolution du budget de fonctionnement du Parc sur 5 ans

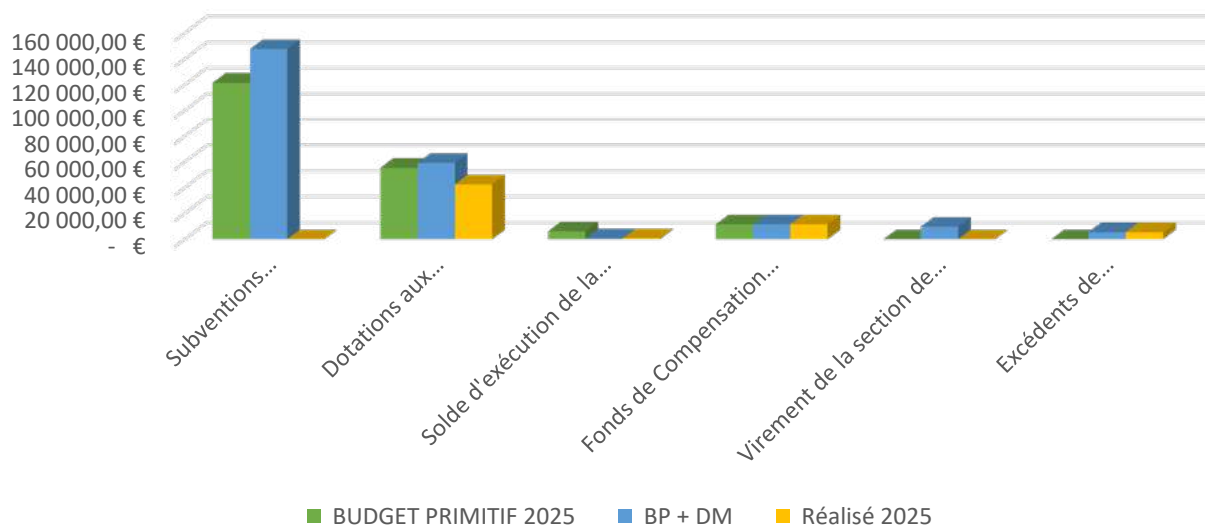


La différence entre recettes et dépenses permet de reporter 111 268,62 € de résultat sur l'exercice 2026 de fonctionnement à venir.

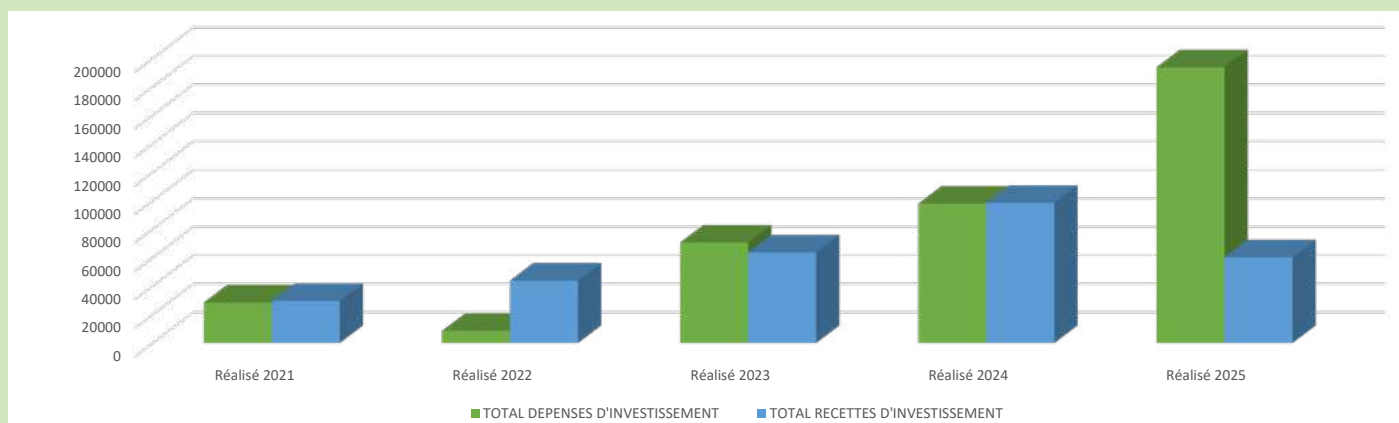
→ Recettes d'investissement

RECETTES INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2025	Réalisation BP + DM
Subventions d'investissement	121 552,32 €	147 638,73 €	- €	0%
Dotations aux amortissements	55 431,89 €	59 268,52 €	42 545,21 €	72%
Solde d'exécution de la section investissement N-1	6 163,20 €	619,61 €	619,61 €	100 %
Fonds de Compensation TVA	11 582,84 €	11 582,84€	11 582,84 €	100%
Virement de la section de fonctionnement	- €	9 681,96 €	- €	0%
Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	5 543,59 €	5 543,59 €	100%
TOTAL	194 730,25 €	234 335,25 €	60 291,25 €	33%

Réalisation des recettes budgétées 2025 - Investissement



Évolution du budget d'investissement du Parc sur 5 ans



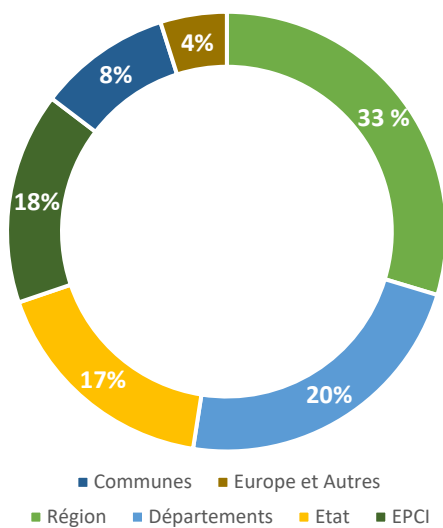
L'année 2025 a été une année d'investissement pour différents projets (panneaux d'entrée de Parc, totems, nouveau véhicule...). Ces projets ayant été finalisés en fin d'année, les dépenses ont été engagées en 2025 tandis que les recettes

correspondantes (subventions) ne seront perçues qu'en 2026. Cela explique le décalage entre dépenses et recettes sur l'exercice 2025.

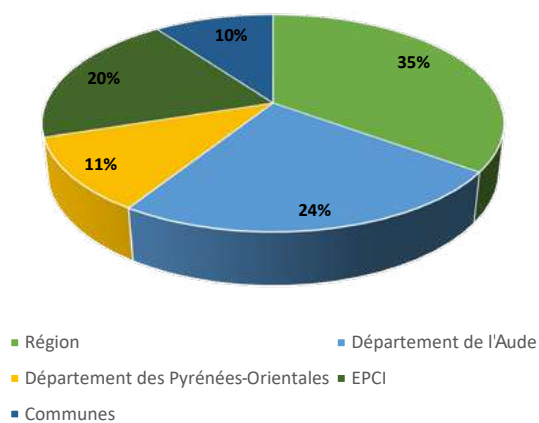
{ Zoom sur les dotations et participations

Dotations et participations 2025	
TOTAL contributions & participations	1 110 685,63 €
Contributions statutaires	859 000,00 €
Région	300 650,00 €
Département 11	206 160,00 €
Département 66	94 490,00 €
EPCI	171 800,00 €
Communes	85 900,00 €
Subvention annuelle DREAL	150 000,00 €
Subventions sur actions (incluant les rattachements de 1 152 425,89 (e))	1 415 968,24 €
Région	377 996,28 €
Etat	221 442,53 €
Europe et autres	764 788,33 €
Départements	51 309,16 €
Communes	431,94 €

**Répartition des financeurs
Subventions et contributions 2025**



Contributions statutaires 2025





La dotation aménités rurales

{ Critères d'attribution

Sont éligibles les communes rurales dont le territoire terrestre satisfait au moins l'un des critères suivants :

- Au moins 350 hectares en aire protégée (un Parc naturel régional par exemple),
- Au moins 10 hectares en zone de protection forte (un arrêté de protection de biotope par exemple),
- Plus de 80 % couvert par une aire protégée,
- Plus de 50 % couvert par un site Natura 2000,
- Une aire marine protégée jouxte la commune.

Pour les **communes couvertes par une aire protégée terrestre** :

- L'attribution individuelle est déterminée selon la population (pour 1/3) et la superficie couverte en aire protégée terrestre (pour 2/3).
- La superficie est pondérée par 1,5 lorsqu'il s'agit d'un site Natura 2000 et par 2 lorsqu'il s'agit d'une zone de protection forte.

{ Aménités rurales des communes du Parc

Sur le territoire du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, la dotation versée aux communes augmente de 8%, passant de 1 070 747 € en 2024 à 1 155 070 € en 2025.

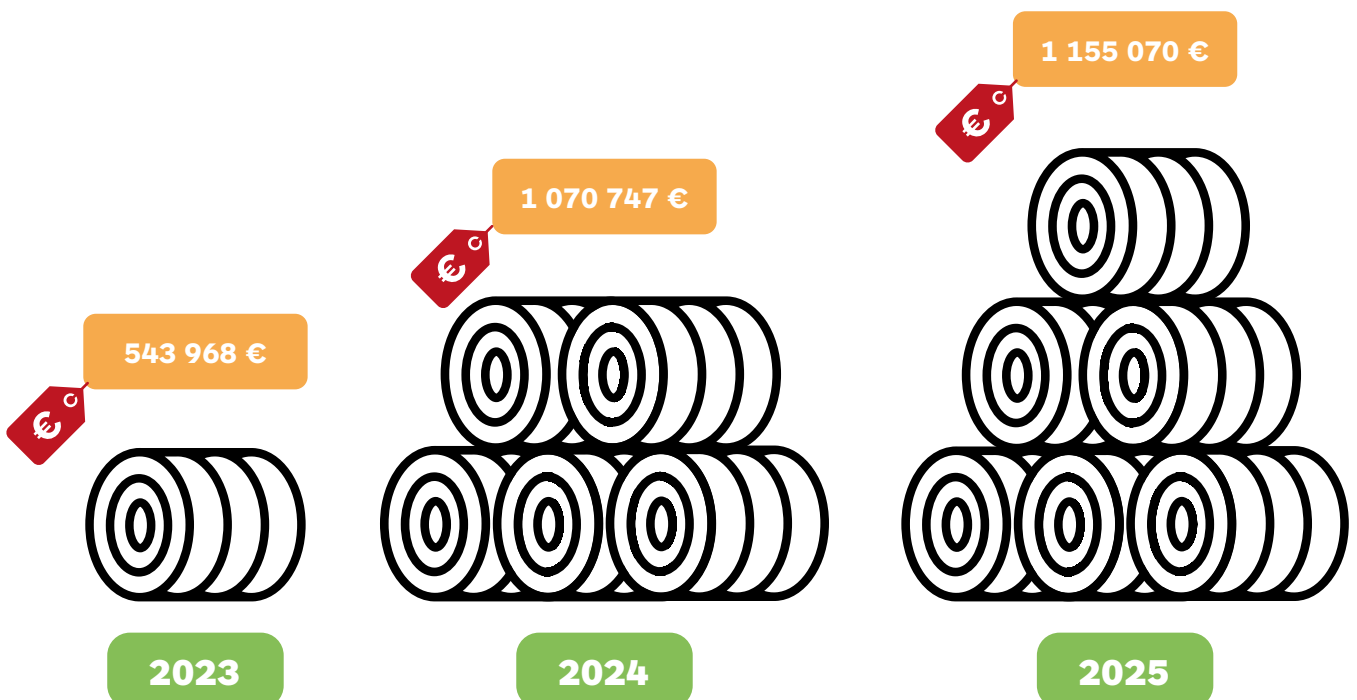
Dans cette dynamique, le Parc propose un appui aux communes bénéficiant de ces aménités, pour mener des actions en faveur de la protection et de la valorisation des patrimoines naturels et culturels communaux.



Définition

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales (définition INSEE), prévue à l'article L.2335-17 du code général des collectivités territoriales, vise à soutenir toutes les communes rurales :

- dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée, ou
- dont une partie significative du territoire jouxte une aire marine protégée.



DÉFI 1

Haute valeur patrimoniale



Géologie

Une année sous la signe de la géologie

Le Parc met en œuvre depuis plusieurs années de nombreuses actions pour valoriser le patrimoine géologique de son territoire. Il poursuit également l'animation d'un réseau toujours plus grand d'experts, partenaires et curieux intéressés par les secrets géologiques des Corbières et du Fenouillèdes.

Lancement des outils de Géo-Découverte

L'année 2025 marque l'aboutissement de plusieurs projets de longue haleine pour valoriser le patrimoine géologique du Parc. Dans la perspective d'une labellisation UNESCO Géoparc mondial inscrite dans la Charte du Parc, une gamme complète d'**outils de Géo-découverte** a été déployée sur le territoire, conçue pour **plusieurs niveaux de vulgarisation**.

Objectif de ces nouveaux outils

Rendre accessible à tous l'histoire géologique exceptionnelle des Corbières-Fenouillèdes tout en valorisant et préservant les géosites.



Des totems pour lire les paysages autrement

15 totems d'**interprétation géologique** ont été installés en 2025 pour **révéler 500 millions d'années d'histoire** — celle de la formation des Pyrénées.

Positionnés sur des **géosites** répertoriés par l'Inventaire National du Patrimoine Géologique, **ils s'adressent aux randonneurs, visiteurs et habitants.**

Chaque totem porte une **plaque** avec une **photo panoramique** dont les zones colorées guident le regard vers des détails invisibles à l'œil non averti : cette strate rocheuse qui témoigne d'un ancien océan, ce plissement qui révèle la collision des continents, cette falaise qui raconte l'érosion millénaire.

Le promeneur adopte, le temps d'un instant, **l'œil du géologue.**



Força réal@PNRCF



* Un projet collaboratif

Le projet (conception, fabrication, installation) a été réalisé en partenariat avec :

- le réseau d'experts scientifiques du Parc,
- le graphiste Gérard Lefort,
- la traductrice/rédactrice scientifique Aloé Hok-Schlagenhauf,
- la société Empreinte (mobiliers).

Conception durable et esthétique

Hauts d'environ 1 mètre, les totems sont réalisés en acier Corten, un alliage qui se protège naturellement grâce à sa patine couleur rouille. Résistants aux intempéries et sans entretien, ils allient **robustesse, esthétique et intégration paysagère.**

Coût total : 49 583,50 €, financés par la Région Occitanie, le Massif des Pyrénées et les Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.



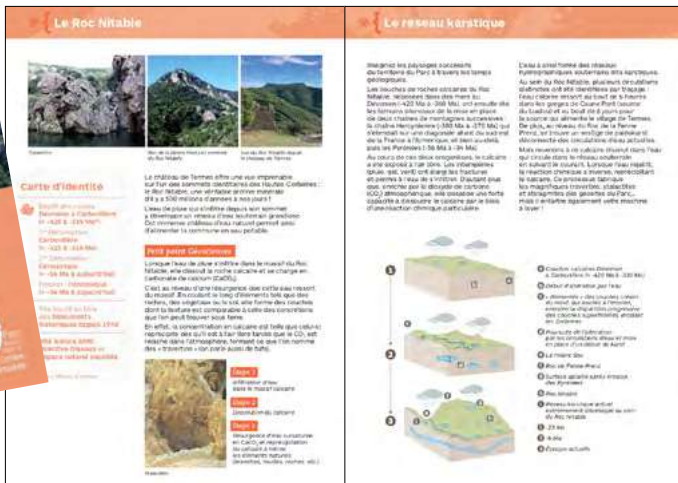
- * Albas, sentier de la « Randonnée du Géologue »
- * Bélesta, point de vue situé au croisement de la D17 et de la D21
- * Belvianes-et-Cavirac, aire routière, défilé de la Pierre-Lys
- * Bugarach, observatoire des Vautours
- * Cucugnan, sortie du GR367, château de Quéribus
- * Lagrasse, boulevard de la Promenade, face au duplex de la Caglière
- * Montner, Ermitage de Força Real

- * Padern, sentier GR367 dans le Grau de Padern
- * Padern, sur les hauteurs du village, face au mont Tauch
- * Lesquerde, départ/arrivée Via ferrata, Clue de la Fou
- * Saint-Paul-de-Fenouillet, belvédère des gorges de Galamus
- * Sougraigne, source de la Sals
- * Sournia, chapelle del Méné
- * Termes, parking de la falaise au départ du site d'escalade
- * Termes, parking des gorges du Termet

Des géofiches pour approfondir

Les totems sont le point de départ d'une exploration plus complète. Des QR codes renvoient vers 20 géofiches numériques combinant textes explicatifs et schémas 3D pour clarifier des concepts souvent abstraits.

Ces géofiches sont au cœur des outils de Géo-découverte : elles permettent de passer d'une découverte guidée du paysage à une exploration autonome, accessible à tous et partout.



GÉO *fiches*

Chaque Géo-Fiche contient

- Frise chronologique simplifiée
- Blocs 3D illustrant la formation, la déformation et l'érosion des roches,
- Photos des éléments géologiques clés à observer sur site ou dans les musées,
- Deux anecdotes : l'une scientifique et l'autre historique traduite en langue régionale,
- Une page pratique : informations d'accès (randonnées, musées) et contacts offices de tourisme (hébergement, restauration).

Nouveaux outils à venir en 2026

Le déploiement se poursuivra avec deux nouvelles publications.

La carte Géo-touristique (nouvelle version)

Elle complète les fiches en proposant un guide d'initiation à la lecture d'une carte géologique. Elle relie tous les géosites à travers une histoire géologique commune et incitera les visiteurs à découvrir le territoire.

Le livret géologique

Destiné aux plus curieux et à ceux possédant une formation technique, il retranscrit l'histoire géologique du territoire avec un niveau de détail approfondi.

Un réseau d'experts engagés

Le réseau d'experts géo-scientifiques s'est de nouveau réuni en 2025 pour accompagner le Parc dans la conception de ses outils de Géo-découverte.

Totems, géofiches, contenus pédagogiques : l'ensemble des productions a été relu et validé par ces spécialistes qui apportent leur expertise scientifique tout en gardant un langage accessible.

Cette collaboration fructueuse s'enrichit

Suite aux animations et inaugurations organisées cette année, deux nouveaux experts en géosciences ont rejoint le réseau.

Objectif : renforcer le lien entre le monde académique et les projets du territoire.

Des animations pour tous les publics

En 2025, le Parc a proposé 3 animations à la découverte de la géologie.

Ces visites et conférence ont permis de faire dialoguer patrimoine géologique, historique, passé industriel et culture viticole locale.

Un croisement des thématiques qui démontre que la géologie irrigue toute la vie du territoire !

- * **Visites « à deux voix »** mêlant histoire et géologie, dans les Forteresses Royales du Languedoc de Puilaurens et Termes.
- * **Journées Nationales de la Géologie** au Géodrome de Vingrau et dans les vignes entourant le village. Une demi-journée organisée avec la commune de Vingrau et le chercheur Thierry Nalpas.

Patrimoine naturel

Connaître : études et suivis

Étude environnementale des gorges de Galamus

Le Parc a lancé en 2025 une vaste étude environnementale des gorges de Galamus.

Cadre de l'étude

L'ensemble de l'étude ciblera la biodiversité locale (faune, flore, habitats), l'analyse de la ressource et la qualité des eaux, et l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les milieux.

Objectif

L'étude permettra de fournir des préconisations d'aménagement et de gestion pour préserver, voire restaurer, la qualité des milieux naturels sur le long terme, en concertation avec tous les acteurs locaux intervenant sur le site.

Déroulement

Du fait de la particularité du milieu des gorges, l'équipe de scientifiques a pu descendre dans le canyon accompagné de guides de canyoning volontaires. Cela a permis d'inventorier, dans ce milieu difficile d'accès, de nombreux taxons : flore, reptiles, amphibiens, odonates, mammifères semi-aquatiques, oiseaux, poissons et invertébrés aquatiques.

Le Parc a également déployé des compteurs pédestres à partir de juillet 2025 pour estimer plus précisément la fréquentation dans les gorges via les différents sentiers d'accès à l'Agly.

Valorisation

Une vidéo de l'étude a été réalisée par WD Film, afin de promouvoir les actions du Parc menées sur le territoire.



Étude environnementale Qui fait quoi ?

Financement

- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- DREAL

Bureau d'étude

- Styx4D, spécialisé dans l'étude des gorges et canyons

Sous-traitants et structures appelées en appui

- L'association Ecodiv,
- Le Groupe Ornithologique du Roussillon,
- Aquabio
- L'ornithologue Lionel Gilot
- Les fédérations départementales de pêche de l'Aude et des Pyrénées-Orientales (inventaire piscicole).



vidéo

https://www.youtube.com/@Parc_Corbieres-Fenouilledes



Étude des hauts lieux de biodiversité du Parc

Objectif de l'étude

Le Parc a engagé, avec le soutien financier de la Région Occitanie et du Fonds Vert, une étude visant à **délimiter précisément les « hauts lieux de biodiversité »** de son territoire.

Ce projet stratégique a pour but de **mieux connaître, spatialiser et hiérarchiser les enjeux écologiques** de ces hauts lieux de biodiversité (HLB), afin d'**orienter les futures actions** de protection, de gestion et de valorisation de la biodiversité.

Phase A

Ce projet lancé en 2024 est réalisé par le bureau d'étude Eco-Med. La phase A de l'étude s'est terminée en avril 2025. Elle visait à établir un **atlas cartographique** homogène des hauts lieux de biodiversité et de leurs habitats naturels, à partir des données satellites et naturalistes disponibles. Elle a abouti au **regroupement de certains HLB**, désormais au nombre de 40, et à l'**augmentation de la surface de ces sites** aux forts enjeux initialement définis par le Parc.

Phase B

La phase B vise à compléter l'analyse cartographique des 40 HLB par des **inventaires de terrain** sur des groupes taxonomiques aux forts enjeux de connaissance. La mise en œuvre de ces inventaires a nécessité un important travail préparatoire de **hiérarchisation des enjeux et des besoins de connaissance** sur chaque site, en lien avec tous les membres du comité technique de l'étude.

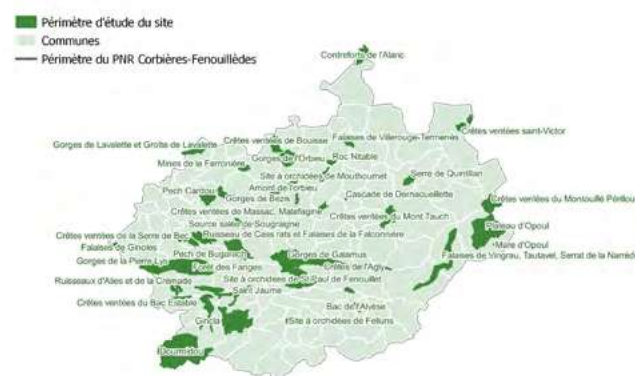
Les inventaires de terrain seront menés à partir de 2026. La restitution complète de l'étude est prévue pour début 2027.



Ce que dit la Charte

Les hauts lieux de biodiversité sont des zones naturelles ou semi-naturelles (zones agricoles pastorales) restreintes (les zones urbaines en sont exclues) où les enjeux de conservation sont très forts, localisés et nécessitent des prescriptions pour assurer leur protection et leur conservation. Leur superficie correspond à environ 5% du territoire.

Hauts Lieux de Biodiversité



Préservation des continuités écologiques et monitoring des collisions routières

Dans le cadre de la **préservation des continuités écologiques** et de l'identification des points noirs de rupture de cette continuité, le Parc a identifié un **manque de connaissances claires** à ce sujet.

Malgré des fréquentations moindres, les routes du territoire n'en restent pas moins **mortelles pour la faune sauvage**.

C'est pourquoi un **partenariat** a été développé avec les Fédérations de Chasses régionales et départementales.

En effet, les fédérations œuvrent à l'amélioration des connaissances sur ces sujets, notamment au travers de :

- **ViaFauna**, un projet national de suivi et de réduction des impacts du trafic sur la biodiversité,
- **Vigifaune**, une plateforme participative qui permet de recueillir, entre autres, les signalements de collisions avec la faune sauvage.

Une convention tripartite a été signée en juin 2025, précisant les implications des partenaires et les conditions d'application du partenariat.

A plus long terme, **l'amélioration des connaissances et l'identification des points noirs sur le territoire permettra de proposer des actions concrètes de restauration de ces continuités rompues.**



Jacky Galy, vice-président de la Fédération de chasse 11, Hervé Baro, président du PNR, J.-P. Sanson, président de la Fédération de chasse 66 et de la Fédération régionale des chasseurs d'Occitanie



Étude sur les continuités écologiques et le Barbeau méridional

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'actualisation des données des deux sites Natura 2000 « Vallée de l'Orbieu » et « Vallée du Torgan ». **L'objectif principal est d'évaluer l'état physique actuel des continuités des cours d'eau** au regard des besoins écologiques et des capacités de déplacement du **Barbeau méridional** (*Barbus meridionalis*), **espèce piscicole d'intérêt communautaire**.

Pour cela, Florine Dulac, stagiaire en charge de l'étude pour une durée de six mois, a coordonné la mise en œuvre du protocole en collaboration avec la Fédération de Pêche de l'Aude, prestataire pour cette étude.

Pour compléter ce travail, une **campagne de pêche électrique** a été réalisée par la Fédération de Pêche de l'Aude, à la fin de l'été afin d'**évaluer la présence ou l'absence du Barbeau méridional** sur le périmètre d'étude. Les deux animateurs Natura 2000, préalablement formés, ainsi que la stagiaire ont pu y participer.

Résultats

Les trois cours d'eau étudiés (Orbieu, Sou et Torgan) **ont montré un vrai rôle d'accueil** pour le Barbeau méridional, au vu de la diversité et de l'intérêt des micro-habitats présents. Néanmoins, il a été mis en évidence une **fragmentation très dense**. D'une part par la découverte et la caractérisation des nombreux **ouvrages anthropiques infranchissables** pour l'espèce, d'autre part à cause de longues **portions sèches**, notamment au niveau du Torgan.

Concernant les **populations de barbeaux**, leur état dépend fortement de l'hydrologie :

- **L'Orbieu et le Sou** accueillent des **groupes** de barbeaux en **bonne santé** (abondance et diversité d'âge), tandis que les populations des petits affluents de l'Orbieu se trouvent **fragilisées** (faibles effectifs et déstructuration) jusqu'à même **disparaître**, sans possibilité de recolonisation par les axes plus grands à cause de la fragmentation observée.
- **Du côté du Torgan**, seul l'amont de ce cours d'eau conserve des populations de Barbeau méridional fonctionnelles, le restant du linéaire présentant beaucoup d'**assecs**.

Ces résultats renforcent la grande importance de mettre en œuvre une gestion de restauration des cours d'eau du Parc.

Et ensuite ?

Le croisement des études sur l'état du milieu et des populations de Barbeaux méridionaux permet d'**identifier les zones à préserver ou à restaurer**, et de **hiérarchiser les interventions sur les ouvrages faisant obstacle à la continuité**.

Par ailleurs, la poursuite de l'étude pourra conduire à la proposition d'autres actions de gestion favorables au maintien et à la restauration des continuités écologiques et de l'espèce.



Description des habitats



Obstacle semi-naturel sur l'Orbieu



Pont busé à usage agricole, Torgan



Ouvrage type « barrage », Orbieu



Pêche électrique, prise de mesures

Gorges de la Pierre-Lys : quels enjeux ?

Les gorges de la Pierre Lys sont un **site particulièrement sensible** identifié comme **prioritaire à protéger** par le Parc.

Elles comportent notamment de forts **enjeux chiroptères** au niveau des **grottes** de Peyreblanque et de la Muraille du Diable, et **avifaune** au niveau des **falaises** qui abritent de nombreuses espèces rupestres.

Le Parc a rencontré les acteurs locaux, notamment la LPO et le groupe Derivaz, pour **identifier précisément les enjeux de conservation**. L'objectif de la démarche est de créer un **arrêté préfectoral de protection de biotope pour limiter les pressions anthropiques** sur ces espèces protégées.

Une **démarche de concertation** avec les clubs d'escalade a été initiée par la LPO. La concertation devra être poursuivie et élargie à l'ensemble des acteurs locaux pour **travailler sur un zonage et une réglementation**, en lien avec les communes concernées et la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Aude.



Mise à jour du diagnostic socio-économique de la ZPS Corbières orientales

Le **DOCOB d'un site Natura 2000** se compose de deux tomes :

- Le premier présente le **diagnostic écologique et socio-économique du site**,
- Le second dresse les **actions à mener pour répondre aux enjeux d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire identifiés**.

Ces DOCOB nécessitent des mises à jour pour rester pertinents et adaptés au territoire et aux objectifs de conservation des espèces.

Mise à jour du diagnostic socio-économique

Suite à la mise à jour du diagnostic écologique en 2021, la **mise à jour du diagnostic socio-économique** a été **réalisée par Olivia Wecckerle, stagiaire de Master 2** recrutée spécialement sur ce sujet pour une durée de 6 mois.

Le travail a consisté à :

- Déterminer la structure du diagnostic (modification de la trame pour plus de cohérence)
- Identifier des acteurs du territoire par catégorie et type d'activité
- Récolter les données (bibliographie, envoi de questionnaires, entretiens semi-directifs)
- Analyser les données (retranscription des entretiens, mise en évidence de l'évolution des activités socio-économiques)
- Confronter avec les enjeux écologiques de la ZPS (identification des points de vigilance)
- Adapter les fiches actions du DOCOB

Conclusions

La mise à jour du diagnostic socio-économique a permis de faire ressortir des **points de vigilance** concernant les **activités en développement** (activités de pleine nature, industries photovoltaïques) et qui peuvent porter atteinte aux objectifs de conservation de la ZPS.

À l'inverse, la **hausse d'autres activités est encourageante**. C'est le cas du **pastoralisme, essentiel pour maintenir les milieux ouverts** qui sont vitaux pour la majorité des espèces d'oiseaux identifiées dans le DOCOB de la ZPS Corbières orientales.



Suivi de la fréquentation de la Grotte de La Valette

En mars 2025, le Parc a repris officiellement l'animation du site Natura 2000 de la **Grotte de La Valette** après plus de 10 ans sans animation spécifique du site.

L'enjeu : protéger les chiroptères

La désignation du site a été faite de par son **grand intérêt chiroptérologique**. En effet, c'est un **site de mise-bas pour plusieurs espèces de chauves-souris** mentionnées dans l'annexe II de la Directive Habitats, notamment le **Minioptère de Schreibers**, avec des effectifs de **plusieurs milliers d'individus** dans les cavités.

Quel suivi ?

Principalement **menacé par une fréquentation humaine intensive** dans les périodes de sensibilité de l'espèce, ce site a fait l'objet d'un **suiti spécifique** de la fréquentation humaine mais également des chiroptères présents.

Le constat est sans appel, des intrusions humaines persistent pendant les périodes de mise-bas, avec 5 intrusions au cours de cette période extra-sensible. Et à cette période, **chaque intrusion peut entraîner le report vers d'autres sites de mise base, ou bien de la mortalité directement causée par le stress**.

Les effectifs de chauves-souris comptabilisés en 2025 ne sont pas représentatifs de l'intérêt de la cavité étant donné que le premier passage de l'agent Natura 2000 du Parc a eu lieu tardivement cette année et n'a pas permis de mettre en évidence l'intérêt pour la mise-bas de cette cavité.

Cependant, la **présence de plusieurs centaines de juvéniles en période de « swarming »** (regroupement massif des

chauves-souris) démontre l'intérêt de la cavité en tant que **gîte de transit vers les zones d'hibernages**.

Et ensuite ?

L'année 2026 sera l'occasion de **poursuivre les suivis** réalisés en 2025, voire de les compléter hors cavités, mais également d'**entamer une réflexion** concrète sur les **moyens de limiter la fréquentation** en concertation avec le comité de pilotage du site. Plusieurs pistes pourraient être envisagées : limiter la promotion du site, limiter les accès, etc.

Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) © Fabien SANE-ALEPE



Suivis et études en milieux forestiers

* Suivi du Chat forestier

Un des enjeux majeurs pour les forêts du Parc est de **préserver les vieux boisements**, sans intervention humaine. Ces zones, de plus en plus rares, constituent un **écosystème encore peu étudié** sur le territoire, mais qui **joue un rôle indispensable**.

Le Chat forestier est un très bon indicateur pour travailler à l'échelle des trames forestières des territoires et ainsi apporter des informations précieuses aux gestionnaires des forêts (ONF, CRPF, communes, privés).

Depuis 2023, un protocole de suivi a été mis en place avec Nature En Occitanie, sur le site de la Vallée de l'Orbieu.

Deux **pièges photo** accompagnés d'une brosse, sur laquelle est disposé un **attractif naturel**, la Valériane, ont été installés au cours de l'hiver 2024-2025 dans le but idéal de récolter des poils pour **analyse génétique**.

Malheureusement, **l'espèce reste très discrète** et n'a pas pu être observée. Toutefois, ce suivi permet aussi de **capturer des images des animaux présents** sur le site (renard, fouine, chevreuil, sanglier, rouge gorge, ...).

En octobre 2025, les pièges ont été réinstallés, avec des résultats attendus pour 2026.

Opoul-Périllos : restitution des études flore et chiroptère

La commune d'Opoul-Périllos se distingue par l'ampleur et la diversité de ses enjeux écologiques. Elle a été ciblée pour une étude en vue d'évaluer l'opportunité de créer une **Réserve naturelle régionale (RNR)**.

Objectif de l'étude

Une étude a été menée en 2024 et restituée en 2025, afin de **mieux connaître et spatialiser les enjeux de biodiversité** sur l'ensemble du territoire communal, dans une **perspective de protection à long terme**.

Cadre de l'étude

Deux volets complémentaires, sur lesquels des manques de connaissance avaient été identifiés, ont été explorés :

- **Les habitats naturels et la flore patrimoniale,**
- **Les chiroptères,** espèces particulièrement sensibles et représentatives des milieux karstiques du secteur.

Résultats de l'étude

L'ensemble des données acquises sur la flore et les chiroptères vient confirmer l'**intérêt patrimonial majeur** du territoire d'Opoul, en particulier **autour du vaste plateau karstique** de la commune, déjà connu pour abriter une **avifaune exceptionnelle**.

Les résultats de l'étude ont été partagés à l'équipe municipale et à l'ensemble des acteurs de l'environnement travaillant sur le territoire d'Opoul. Cette restitution a permis d'initier une **démarche fédératrice** de ces différents acteurs autour de la question de la gestion et la protection du patrimoine naturel exceptionnel de la commune.

Et ensuite ?

Ce travail vise à alimenter une réflexion sur l'opportunité d'un **classement en RNR**, dans une logique de **protection forte, concertée et territorialisée**.

Le niveau de connaissance sur les différents taxons de la commune est désormais jugé satisfaisant pour poursuivre les démarches d'**étude de classement en RNR**.



Boris Baillat du bureau d'étude Chiropt'erra observe une draperie ©PNRCF



Guano ©PNRCF

Suivis et études sur pelouses et garrigues

* À la recherche des orchidées protégées

La commune de Saint-Paul-de-Fenouillet abrite de nombreuses espèces d'orchidées, dont l'**Ophrys tenthède** (*Ophrys tenthredinifera*), **très rare et protégée au niveau national**. Le Parc a participé à des inventaires de terrain en avril 2025, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels, afin de **recenser précisément** les stations à *Ophrys tenthède*.

Saint-Paul-de-Fenouillet a été identifié comme l'un des trois **sites prioritaires du Parc** à protéger réglementairement au vu des enjeux de conservation de cette orchidée protégée. Des discussions seront engagées prochainement avec la commune, le CEN et la Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales pour travailler à la création d'un **arrêté préfectoral de protection de biotope** protégeant l'habitat de l'*Ophrys tenthède*.



Prospection orchidées St. Paul de Fenouillet ©PNRCF

Suivis et études en milieux aquatiques

* Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (SOGAP)

Le programme national SOGAP, piloté par l'OPIE (Office pour les Insectes et leurs Environnements) en partenariat avec l'association naturaliste ANEPE CAUDALIS et financé par l'OFB (Office Français de la Biodiversité), vise à **surveiller les tendances des populations de libellules d'intérêt communautaire**, inscrites à la Directive européenne Habitats-Faune-Flore et dépendantes des milieux riverains.

Mis en place sur le site Natura 2000 « Vallée de l'Orbieu » depuis 2022, ce suivi a été réalisé sur la commune de Saint-Pierre-des-Champs en 2025, afin de **collecter les exuvies de libellules** le long d'une berge de l'Orbieu. L'inventaire est effectué sur une petite portion de la rivière : un tirage aléatoire détermine la zone à prospecter ; il s'agit d'une maille 250m x 250m.

Le suivi a également été réalisé, pour la première fois, sur le site Natura 2000 « Vallée du Torgan » en 2025 (commune de Padern, à la confluence Torgan-Verdouble).



Exuvie



Émergence



Jeune libellule

C'est quoi une exuvie ?

Les libellules possèdent une vie larvaire aquatique, ponctuée de mues. Pour se métamorphoser en adulte volant, elles sortent de l'eau et effectuent leur dernière mue, laissant alors un exosquelette vide sur la berge, appelé exuvie.

Sur la Vallée de l'Orbieu, **260 exuvies**, correspondant à environ **15 espèces**, ont été récoltées en 2025. Parmi elles, **trois espèces d'intérêt communautaire** ont été recensées :

- La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*),
- Le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*),
- La Cordulie splendide (*Macromia splendens*).

Sur la Vallée du Torgan, **162 exuvies de 11 espèces** différentes ont été récoltées, aucune espèce d'intérêt communautaire n'a en revanche été recensée.



Agent du Parc en cours de suivi SOGAP

EFFECTIFS DES LIBELLULES
comptées lors du SOGAP 2025



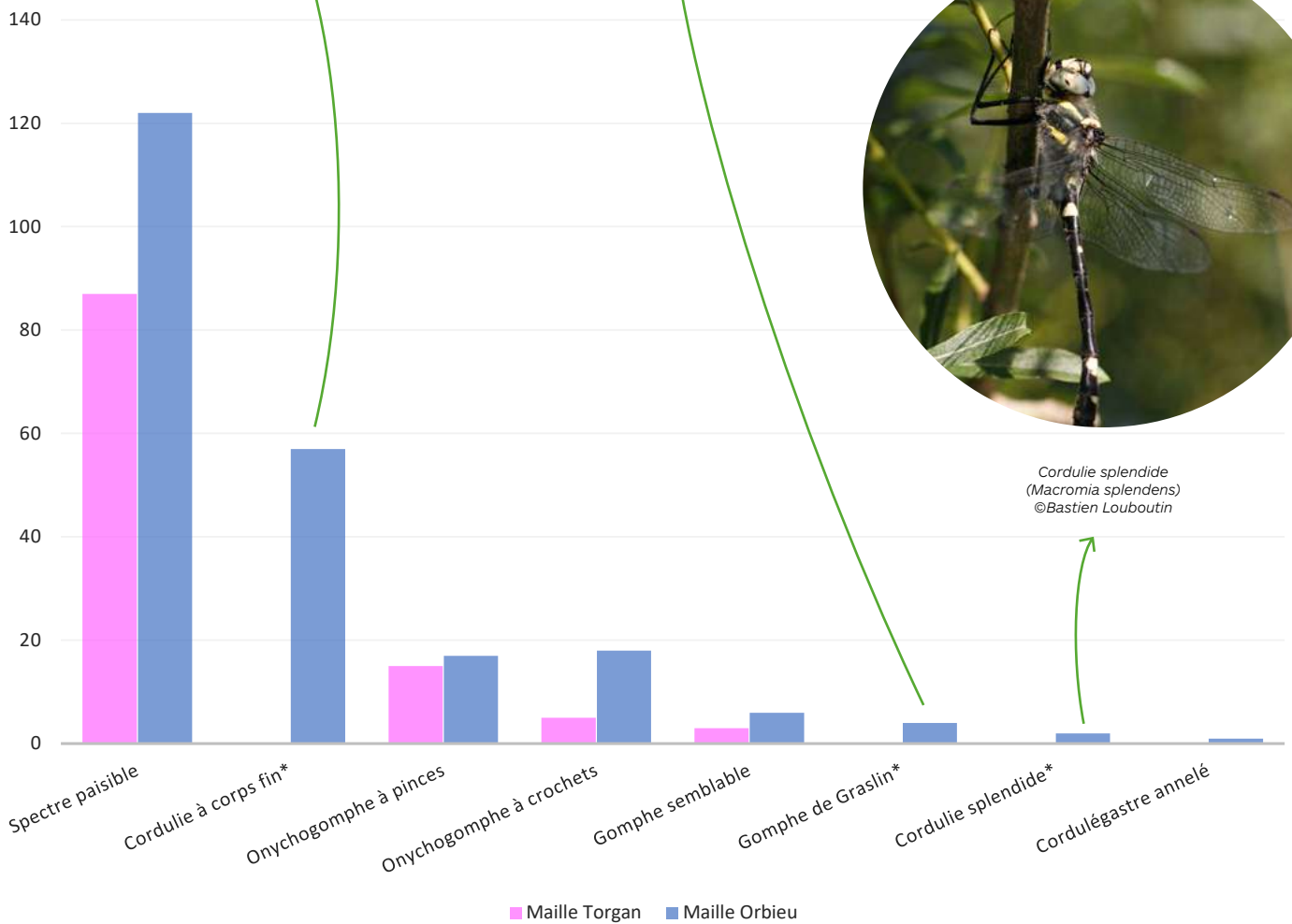
Cordulie à corps fin
(*Oxygastra curtisii*)
©PNRCF



Gomphe de Graslin
(*Gomphus graslinii*)
©Cyril Gauthier



Cordulie splendide
(*Macromia splendens*)
©Bastien Louboutin



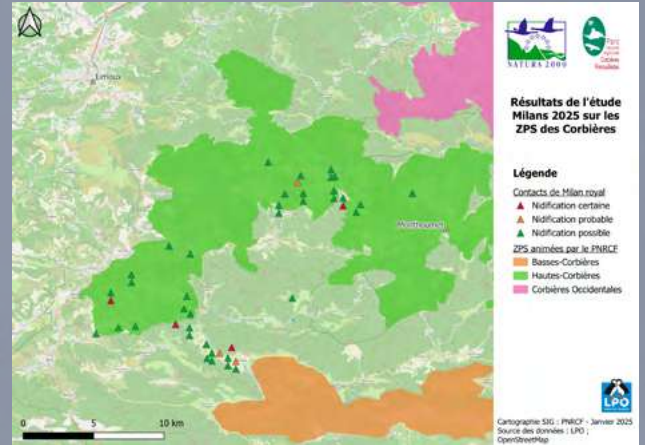
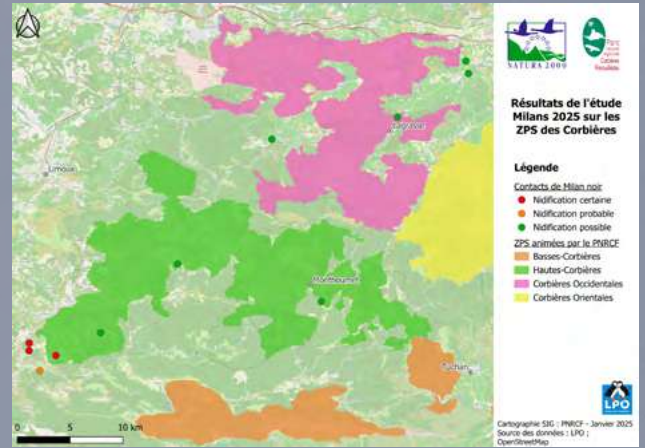
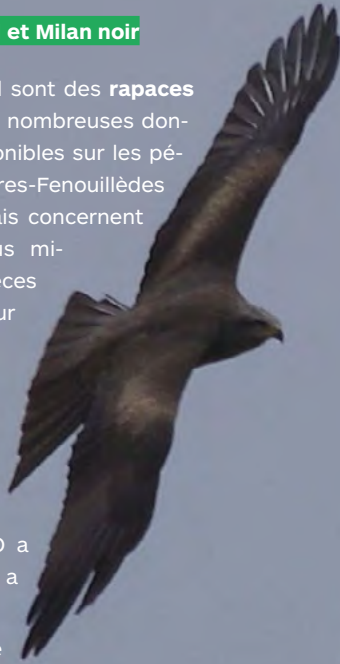
Suivis et études : l'avifaune

* Prospection Milan royal et Milan noir

Le Milan noir et le Milan royal sont des **rapaces d'intérêt communautaire**. De nombreuses données d'observation sont disponibles sur les périmètres des ZPS des Corbières-Fenouillèdes et aux proches alentours, mais concernent majoritairement des individus migrateurs pour les deux espèces ou erratiques/hivernants pour le Milan royal.

Les animateurs Natura 2000 ont effectué des **sessions d'observation sur le terrain en simultanément avec la LPO** pour le suivi de ces deux espèces. Par la suite, la LPO a réalisé un **rapport d'étude** et a conclu que :

- le Milan royal niche certainement **sur ou à proximité** de la ZPS Hautes-Corbières,
- le Milan noir **niche à proximité immédiate** de celle-ci, avec des zones de nidification potentielles à proximité des Corbières occidentales.



* Suivi de la nidification du Busard cendré

Depuis 2021, les principales zones de reproduction du Busard cendré sur les ZPS du Parc font l'objet d'un suivi annuel selon un protocole régional.

En 2025, deux colonies ont fait l'objet d'un suivi renforcé : celle du Val-de-Dagne, où aucun jeune à l'envol n'a été observé en quatre ans de suivi, et celle de Peyriac-de-Mer, en fort déclin depuis une quinzaine d'années. Les principales menaces identifiées sont :

- la fermeture des milieux,
- la raréfaction des proies,
- la prédation potentielle des nichées par les sangliers,
- le dérangement lié aux activités humaines,
- les effets du changement climatique.

Le suivi 2025, mené conjointement par la LPO Occitanie DT Aude et la chargée de mission Natura 2000, n'a pas permis une nouvelle fois d'observer de jeunes au Val-de-Dagne. Sur le massif de Fontfroide, il a été interrompu à la suite de l'incendie du 7 juillet. **La surveillance annuelle de cette espèce demeure donc primordiale, sa viabilité à moyen et long terme pouvant être compromise.**

Les aménagements réalisés en 2022 à Peyriac-de-Mer (nids artificiels et perchoirs) en partenariat avec l'ACCA et la LPO montrent toutefois des **résultats encourageants**, avec l'utilisation avérée de perchoirs et des indices de fréquentation des nids. Des **suivis complémentaires**, notamment par **pièges photo ou drone**, permettraient d'**évaluer ce succès et d'envisager la reconduction de ces actions en faveur de l'espèce.**



Femelle perchée, observée à la longue vue.



Suivis post-incendie

* Suivi post-incendie à Monze

Le 14 août 2019, un incendie accidentel a touché plus de 1 000 hectares sur les communes de Montirat, Monze et du Val-de-Dagne, au sein de la ZPS Corbières occidentales.

Objectif du suivi

Afin d'évaluer son impact sur l'avifaune, un inventaire ornithologique a été réalisé en 2020 par le Parc, puis renouvelé en 2025 et délégué à la LPO Occitanie DT Aude, selon le même protocole.

Protocole d'étude

La détection des passereaux repose principalement sur l'écoute des chants au printemps.

Résultats

En 2020, 39 espèces ont été recensées contre 51 en 2025. Il n'est cependant pas possible d'affirmer que cette augmentation est liée à la reconquête de la biodiversité sur la zone brûlée. En effet, les conditions météo en 2020 n'avaient permis de réaliser l'inventaire qu'à la fin juin (contrairement à début juin pour 2025), ce qui a pu limiter la détection de certaines espèces qui chantent moins dès la mi-juin.

Aucune différence significative n'a été observée entre les zones brûlées et les zones témoins.

Et ensuite ?

Des analyses plus fines par type d'habitat, ainsi que la poursuite des inventaires dans le temps, sont nécessaires pour mieux comprendre l'évolution des cortèges d'oiseaux.



* Suivi post-incendie à Ribaute

L'incendie qui s'est déclaré le 5 août 2025 sur la commune de Ribaute a parcouru 16 000 hectares, dont 11 000 ha ont brûlé.

Le Parc a été touché sur 6 communes à hauteur de **3 750 hectares** (Lagrasse, Fontjoncouse, Durban-Corbières, Frais-sé-des-Corbières, Talairan, Albas), et plus lourdement sur les **sites Natura 2000** qu'il anime avec **8 300 hectares** brûlés, dont **7 360 hectares sur la ZPS Corbières orientales (soit 29% de la ZPS)**. A cela s'ajoute l'incendie survenu sur le massif de Fontfroide un mois plus tôt, qui porte à **36%** la part de zone incendiée pour cette ZPS.

Fin août, à la demande de la DDTM pour la DREAL, ainsi que la Région Occitanie, le Parc a rédigé deux **notes d'enjeux** afin de dresser un **premier bilan des enjeux écologiques impactés** (faune et habitats), sur la base de données existantes.

Le 23 septembre, le PNRCF a organisé une première **réunion rassemblant tous les acteurs de l'environnement** dans l'optique de présenter :

- le premier bilan de l'impact environnemental du feu,
- le premier bilan des actions menées dans l'urgence par d'autres structures,
- le recueil des avis sur les pistes de suivis et d'actions à venir.

L'objectif étant de se coordonner au mieux afin de mutualiser et optimiser les actions de chaque acteur. Concernant l'enjeu biodiversité, le Parc prévoit des suivis naturalistes qui seront menés grâce à des financements Natura 2000, dès 2026.

Et ensuite ?

Les inventaires naturalistes pour évaluer la reconquête des oiseaux d'espèces d'intérêt communautaire sur les zones incendiées, ainsi que leurs proies (reptiles et orthoptères) devront être menés, sous réserve d'obtention de financement, sur plusieurs années.





Accompagner : appui aux acteurs du territoire

Atlas de la Biodiversité Communale : 5 communes candidates

En 2025, suite à plusieurs actions de communication pour présenter la démarche auprès des communes du Parc (flyer, conférence, webinaire), un appel à candidature a été lancé afin d'identifier les communes volontaires pour rentrer dans cette démarche.

Les candidats

Une candidature commune a été sélectionnée pour la cohérence topographique sur **5 communes** attenantes au Pech de Bugarach :

- Bugarach,
- Camps-sur-l'Agly,
- Saint-Louis-et-Parahou,
- Caudiès-de-Fenouillèdes,
- Prugnanes.

L'OFB finançant 80% des dépenses éligibles, les 20% restants ont été l'occasion pour les communes d'utiliser la **dotations aménités rurales** pour une action concrète pour la biodiversité.

Lancement de l'ABC : une concertation essentielle

Une **phase de concertation** entre les différentes communes et les partenaires du projet (Fédération Aude Claire, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Groupe Ornithologique du Roussillon) a eu lieu afin de mettre en lumière les **enjeux pressentis** et de préciser les orientations de l'Atlas.

Les axes de l'inventaire : vers des enjeux d'avenir

Ce projet sera tourné vers le monde agricole, et constituera un futur **outil d'aide à la décision pour les aménagements agricoles** entre le Fenouillèdes et les Hautes-Corbières, où les enjeux agricoles sont variés. Ainsi, selon trois axes, les expertises ou études participatives porteront sur :

- Les milieux aquatiques
- Les auxiliaires de cultures*
- Les milieux ouverts

Validation de la candidature

L'instruction est en cours et devrait aboutir mi-2026.



C'est quoi un ABC ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale est un diagnostic écologique, ayant pour but de mettre en lumière les enjeux de biodiversité d'un territoire. Il permet l'implication de tous : élus, citoyens, associations, entreprises, etc.

Comment se déroule un ABC ?

On mène des inventaires naturalistes et participatifs, on fait appel à la mobilisation citoyenne, on propose des animations et des événements de sensibilisation, etc.

Pourquoi se lancer dans un ABC ?

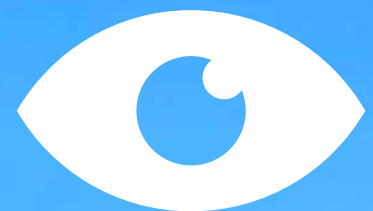
L'ABC vise une appropriation des enjeux de biodiversité locaux par la population et une concertation pour l'inclusion et la protection de ces enjeux dans les démarches d'aménagements et de gestion.

L'Atlas finalisé inclut par exemple un plan d'actions à grande échéance permettant de répondre aux différents enjeux identifiés.

Comment on finance un ABC ?

Les ABC sont financés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à hauteur de 80%.

* Ce sont des espèces (faune ou flore) qui participent à la régulation des parasites et ravageurs sur des parcelles agricoles : coccinelles / pucerons, reptiles / rongeurs...).



Webinaire ABC

<https://shorturl.at/2tSwH>

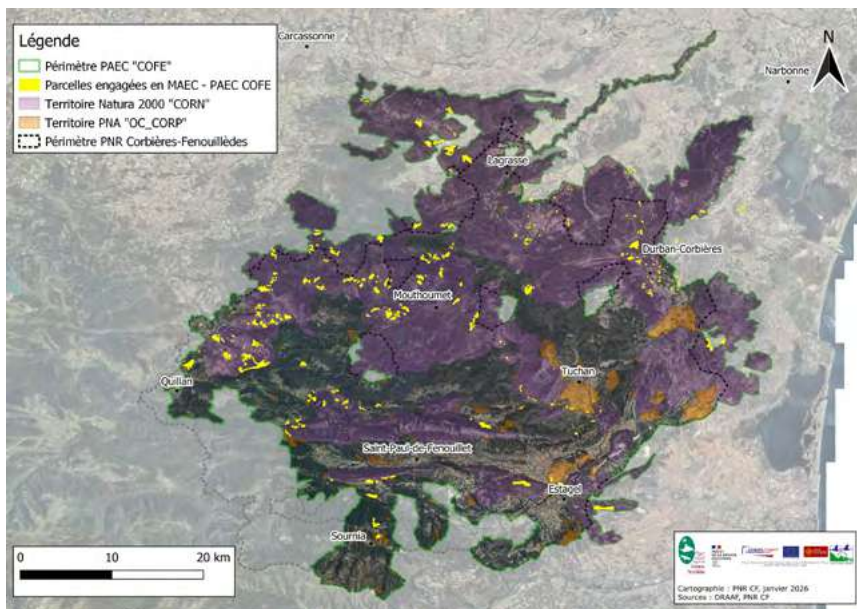


PAEC des Corbières-Fenouillèdes

Définition

Le PAEC* « COFE » (Corbières-Fenouillèdes) est un dispositif qui accompagne les agriculteurs et éleveurs du territoire dans des pratiques respectueuses de l'environnement. En contrepartie d'engagements volontaires (préservation des haies, gestion des prairies, réduction des intrants...), ils bénéficient d'aides financières pour compenser les surcoûts ou manques à gagner.

Pour rappel, le PAEC « COFE » porté par le Parc sur la période 2023-2025 avait été retenu en décembre 2022 par la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt).



PAEC « COFE » en chiffres



3 ans
de projet
PAEC COFE

78

exploitations agricoles
bénéficiaires
(dont 61 en élevage)

près de
1 540
hectares
engagés



1,22
millions
d'euros investis



Fin de projet

L'année 2025 a été la **dernière année d'animation du projet**, et la dernière opportunité de contractualisation possible pour les exploitants agricoles éligibles.

Afin d'informer les exploitants agricoles de cette possibilité, un courriel a été adressé à l'ensemble des 154 communes intégrant le périmètre du PAEC, aux caves coopératives et aux syndicats d'appellation viticoles, qui l'ont relayé.

Nouveaux contrats

Ce sont **18 nouvelles exploitations** qui ont souscrit à un contrat MAEC sur le PAEC en 2025 (8 en élevage, 10 en viticulture), pour un montant total (sur 5 ans de contrat) estimé à environ 351 000 €.

Comme chaque année, un **diagnostic agro-environnemental** a été réalisé pour chaque exploitation bénéficiaire, en partenariat avec les chambres d'agriculture de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques - PAEC : projet agro-environnemental et climatique

Les formations MAEC, un temps d'échanges apprécié

Chaque exploitation ayant souscrit à un contrat MAEC doit, dans les deux premières années d'engagement, participer à une **journée de formation** dont le contenu est en lien avec une ou plusieurs mesures contractualisées, et plus globalement **en lien avec les enjeux de biodiversité**.

Les **chambres d'agriculture**, en tant qu'organismes de formation agréés, ont organisé et animé ces journées. Les agents du Parc étaient invités à co-construire le contenu, et à participer aux formations. Le format des journées se veut le moins « lourd » possible, en laissant place aux échanges entre agriculteurs sur leurs pratiques et le fonctionnement de leur système d'exploitation, leurs difficultés mais aussi leur expérience, etc.

En 2025, la **totalité des bénéficiaires 2023, 2024 et une partie des bénéficiaires 2025 ont participé à l'une des 6 journées proposées par la Chambre d'Agriculture de l'Aude**, parfois aux côtés d'agriculteurs d'autres secteurs ou engagés sur d'autres enjeux MAEC.



Formation « pâturage tournant », Rennes-le-Château



Formation « parasitisme », Cassaignes

Accompagnement d'éleveurs pour faciliter l'équarrissage des bêtes

Des éleveurs des communes de Paziols et Tuchan ont sollicité le Parc afin de pouvoir réfléchir à la création d'une placette d'équarrissage naturel proche de leurs secteurs.

Réseau de placettes

Pour rappel, un réseau de placettes s'est progressivement mis en place depuis une vingtaine d'années à l'échelle des Corbières, fruit d'un travail mené par la LPO Aude avec les éleveurs du territoire, financé par des projets européens (LIFE).

Objectif

L'objectif d'aménager une placette d'équarrissage est triple :

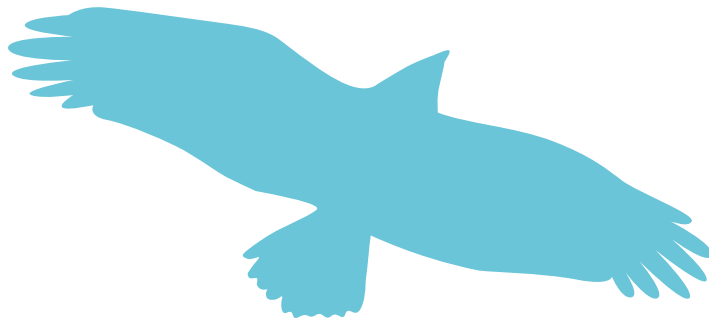
- **utiliser le rôle de « recycleurs naturels »** des espèces nécrophages, en particulier les vautours (permettant également d'éviter les épidémies au sein des troupeaux),
- **économiser des frais d'équarrissage « classique »** aux éleveurs,
- **réduire les émissions de CO2** en évitant de faire appel à la collecte classique par camion (le site le plus proche étant situé dans les environs de Béziers).

Déroulement de l'opération

Après une visite de terrain, échanges avec les éleveurs volontaires et des éleveurs utilisant une placette sur la commune de Cucugnan, le projet s'est orienté sur l'**optimisation de la placette déjà existante**.

Les démarches administratives ont été lancées pour **réactualiser l'arrêté préfectoral** en y inscrivant ces deux nouvelles exploitations, avec l'accord du propriétaire du terrain accueillant la placette et de l'éleveur de Cucugnan utilisant cette dernière.

Cet accompagnement de projet mené par le Parc contribue ainsi à la pérennisation du pastoralisme sur le territoire, activité essentielle pour la préservation de la biodiversité locale.



RESTO *gratuits*

Une placette d'équarrissage est un espace où les éleveurs déposent leurs animaux morts pour nourrir les vautours.

Ces « restaurants naturels » permettent aux quatre espèces de vautours du territoire (fauve, moine, Percnoptère, Gypaète barbu) de trouver leur pitance tout en offrant un service gratuit aux éleveurs.

Un Vautour fauve peut ingurgiter jusqu'à 1,5 kg de viande en un seul repas ! La nature dispose de ses propres équipes de nettoyage... encore faut-il les nourrir.

Placette d'équarrissage





Coopérer : concertation et actions collectives

{ Contrat ni-ni Talairan

Rappel de l'action menée

Pendant plusieurs années, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie a mené un contrat Natura 2000 sur 11 hectares sur la

commune de Talairan. Ce contrat vise la **restauration d'habitats d'espèces communautaires**, par des opérations de bûcheronnage et de girobroyage réalisées en 2020 et 2022. La mosaïque de milieux créée avait pour objectif de **favoriser la nidification et l'alimentation d'espèces d'intérêt communautaire** de la ZPS Corbières occidentales.



C'est quoi un transect ?

Le transect est une méthode d'inventaire de terrain simple et rigoureuse : un observateur marche en ligne droite d'un point A à un point B, le long d'un itinéraire défini à l'avance, et note tous les oiseaux qu'il voit ou entend de part et d'autre de son chemin. Ce trajet est toujours identique d'une session à l'autre, ce qui permet de comparer les données dans le temps et de suivre l'évolution des populations d'une espèce sur un même secteur. En répétant régulièrement ce parcours, les agents du Parc peuvent détecter des changements dans la présence, l'abondance ou la répartition des espèces — et mieux comprendre comment chacune réagit aux caractéristiques de son milieu.

Évaluation des résultats

Afin d'évaluer l'efficacité de ces actions, un **suivi ornithologique** a été mis en place **sur cinq ans**, avec un inventaire avant travaux puis un suivi annuel selon la méthode des transects, incluant des parcelles restaurées et des zones témoins.

L'analyse des résultats au terme des cinq ans de suivi ne met pas en évidence d'**effet significatif sur l'avifaune**, bien que **certaines espèces** de milieux ouverts, comme l'Alouette lulu et la Fauvette orphée, **semblent en augmentation**. La forte variabilité interannuelle, notamment liée aux conditions météorologiques, limite l'interprétation des données. Il est possible que le **décalage de réponse écologique de l'avifaune** soit supérieur à la durée de l'étude, justifiant la **poursuite du suivi à plus long terme**.

{ Une proximité avec les Syndicats de rivière

Tout au long de l'année 2025, le Parc a accompagné le **Syndicat Orbieu-Jourres** dans ses **actions de restauration hydromorphologique de l'Orbieu**, notamment lors des comités techniques portant sur différents chantiers (Laparré-Villeneuve, l'Horte et l'Arjole, le méandre de Luc, etc.).

Cet appui vise à **adapter la mise en œuvre des travaux** (période, localisation...) afin de **limiter l'impact sur les espèces d'intérêt communautaire** lors de leur réalisation, même si l'impact est positif sur le long terme.

Plusieurs sorties sur le terrain ont été nécessaires afin de mieux identifier les enjeux locaux et d'observer les travaux réalisés.



{ Action conjointe avec RTE

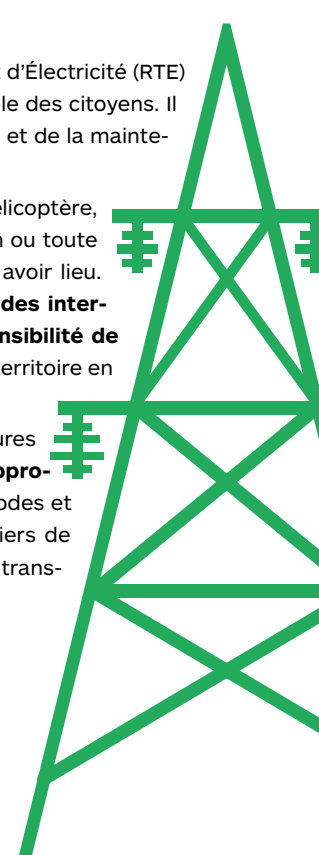
Le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE) garantit l'accès à l'électricité à l'ensemble des citoyens. Il est notamment en charge de l'entretien et de la maintenance de ces lignes.

Dans ce cadre, des interventions en hélicoptère, des travaux d'entretien de la végétation ou toute autre maintenance ponctuelle peuvent avoir lieu. Ainsi, **le Parc veille à ce que chacune des interventions respecte les périodes de sensibilité de la faune et de la flore** présentes sur le territoire en émettant des **recommandations**.

La collaboration entre les deux structures fait actuellement l'objet d'un **travail approfondi afin d'anticiper** au mieux les périodes et les zonages sensibles dans les calendriers de travaux du gestionnaire du réseau de transport.

Ce travail permettra de concilier :

- le respect de la biodiversité,
- la sécurité,
- la pérennité des lignes,
- tout en optimisant les périodes d'intervention.



Aménagements en faveur des chiroptères

Des **projets de rénovation** du bâtiment en faveur des chauves-souris d'intérêt communautaire ont été relancés au cours de l'année 2025.

Dans ce contexte, le Parc a travaillé avec Raymond Spoli, maire de **Laroque-de-Fa**, intéressé par cette initiative. C'est ainsi qu'un **bâtiment communal abandonné** au bon potentiel d'accueil du Petit rhinolophe, a été **rénové**.

Un **artisan local** a réalisé les travaux : recouvrement du plafond avec des planches et des tasseaux de bois pour favoriser l'accroche des chauves-souris et création d'une palissade en bois pour assombrir l'intérieur.

Ce chantier a pu être financé grâce aux aménités rurales perçues par la commune.

Bâtiment communal restauré, Laroque-de-Fa



Bâtiment communal qui pourrait être restauré (ancien poste électrique), Laroque-de-Fa

Transmettre : formation et sensibilisation

Gestion de la fréquentation de la cascade d'Auriac

La cascade d'Auriac connaît une **fréquentation touristique croissante**. Sa localisation est désormais largement diffusée sur divers forums et sites internet, entraînant une hausse du nombre de visiteurs.



Malgré un arrêté municipal interdisant la baignade depuis 2009 pour des enjeux de sécurité, **la pratique ainsi que la circulation de véhicules motorisés persistent.**

Afin de consolider la protection de ce site fragile, un travail de **classement en Arrêté de Protection des Habitats Naturels** (APHN) est en cours. Cela rentre dans le cadre de la stratégie régionale de création d'aires protégées et permet de mobiliser des **outils réglementaires** pour répondre à des problématiques locales tout en conservant les usages traditionnels.

Dans cette optique, **les enjeux ont été identifiés**, permettant un premier **tracé du périmètre**, et une **concertation** a été entamée avec les autorités administratives, les élus et les propriétaires des zones concernées.

Pour compléter la **sensibilisation du public**, un **panneau d'information** a été installé à proximité de la cascade afin de communiquer sur les **espèces et milieux sensibles** présents dans le site.

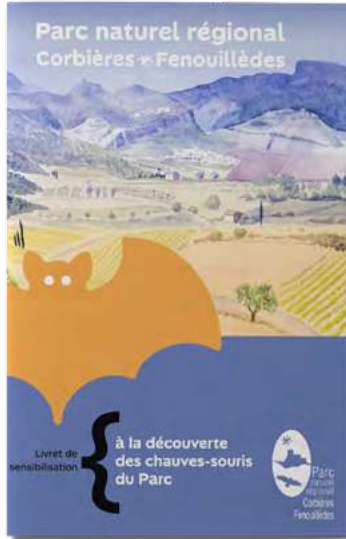
Réalisé en partenariat avec le département de l'Aude et l'association L'Aude Au Nat'.



Sensibiliser aux chauves-souris

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 du Parc, les chargés de mission Natura 2000 ont participé à la conception d'un **livret Chiroptères**, aux côtés de la chiroptérologue Hélène Dupuy et du graphiste et illustrateur Fabrice Hibert.

L'objectif : sensibiliser le **grand public** et mieux connaître les espèces présentes sur le territoire, leurs capacités et leurs besoins et les menaces pesant sur elles. Les lecteurs qui souhaitent **favoriser les chauves-souris** localement, trouveront en dernière page un descriptif d'**actions simples** et efficaces pour favoriser ces dernières et **mieux cohabiter**.



Véhicules terrestres motorisés et activité de pleine nature

VTM *livret* Un condensé d'infos clés

- Des informations claires sur la réglementation applicable en espaces naturels,
- Les bonnes pratiques à adopter,
- Des retours d'expériences d'autres communes,
- Des modèles d'arrêtés municipaux,
- Les contacts référents sur cette thématique.

Un cadre légal national qui s'impose aux Parcs

Depuis la loi du 3 janvier 1991, la circulation des véhicules à moteur est interdite dans les espaces naturels, en dehors des voies ouvertes à la circulation publique. Cette loi nationale impose aux Parcs naturels régionaux d'intégrer dans leur Charte un article établissant les **règles de circulation des véhicules à moteur** pour protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel. Concrètement, la Charte identifie les espaces naturels « à enjeu » sur le Plan de Parc et définit les orientations de protection. Mais ce sont ensuite **les maires** des communes qui **détiennent le pouvoir réglementaire pour interdire ou restreindre la circulation** sur leur territoire.

Un guide pour accompagner les élus

Face à l'essor des véhicules terrestres motorisés (VTM) de loisirs – quads, motos, 4x4 – qui menacent les milieux naturels et génèrent des conflits d'usage, le Parc a produit en 2025 un **guide d'accompagnement spécifiquement destiné aux élus et agents communaux**.

Un Plan de Régulation en préparation

L'année 2026 sera consacrée à l'élaboration d'un Plan de Régulation des VTM, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : élus, professionnels du tourisme, pratiquants, associations environnementales...

Ce travail s'inscrit dans une réflexion plus large : la stratégie de conciliation entre Activités de Pleine Nature (APN) et respect de la biodiversité, actuellement en cours d'élaboration en lien avec le pôle tourisme du Parc. L'objectif est de trouver le juste équilibre entre accueil des visiteurs, pratiques de loisirs et préservation des milieux naturels sensibles.



d'infos

<https://www.parc.corbieres-fenouilledes.fr/actualites/vtm/>



Paysages

Plan de paysage, nouvelle étape : les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)

Le PNR porte depuis 2023 l'élaboration d'un **Plan de paysage**, en partenariat avec l'Association Mission Patrimoine Mondial (AMPM).

Pour rappel, le Plan de paysage est un **programme stratégique de développement des territoires** mettant les paysages au cœur des réflexions. Il a pour objectif d'**améliorer la connaissance des paysages** qui composent un territoire, de **les valoriser et de les préserver** ou d'**en accompagner l'évolution**.

Sur notre territoire, **ces évolutions sont nombreuses** et découlent du **développement urbain** et des **activités humaines** (étalement urbain, évolution des pratiques agricoles, activités industrielles et économiques, etc.) mais aussi, et surtout, des **évolutions climatiques** (sécheresse, adaptation de la végétation, fermeture des milieux et dépérissement des populations arborées, etc.).

C'est dans ce **contexte de transformations multiples** que le **Plan de paysage vient accompagner** les habitants, collectivités et acteurs du territoire pour mieux comprendre les enjeux de sa mutation, anticiper les sensibilités et dynamiques

à l'œuvre pour, in fine, s'approprier les bons outils et les démarches adéquates pour **accompagner le territoire dans la préservation de paysages désirés et désirables pour demain**.

Après une année 2024 passée sur la rédaction du diagnostic du Plan de paysage, l'année 2025 a été celle de la **définition du cap à tenir en matière de paysages** :

- définition des « Objectifs de qualité paysagère »,
- début de la rédaction des « Fiches actions » (qui seront finalisées en 2026).



Du territoire-frontière **à l'unité territoriale**

Le Plan de paysages est mené sous la bannière « **Du territoire-frontière à l'unité territoriale** », qui fait écho à la spécificité des Corbières-Fenouillèdes et de ses richesses.

Cette notion de frontière a plusieurs sens de lecture :

- frontière historique,
- frontière géologique de par son relief exceptionnel,
- frontière climatique et paysagère, avec un côté ouest forestier et pré-pyrénéen et un côté est méditerranéen marqué par la garrigue et les vignobles,
- frontière culturelle entre patrimoine occitan et catalan.

Ce sont autant de facettes qui participent à rendre les Corbières-Fenouillèdes si incomparables.



Atelier de concertation du Plan de paysage

Nouvelle étape : les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)

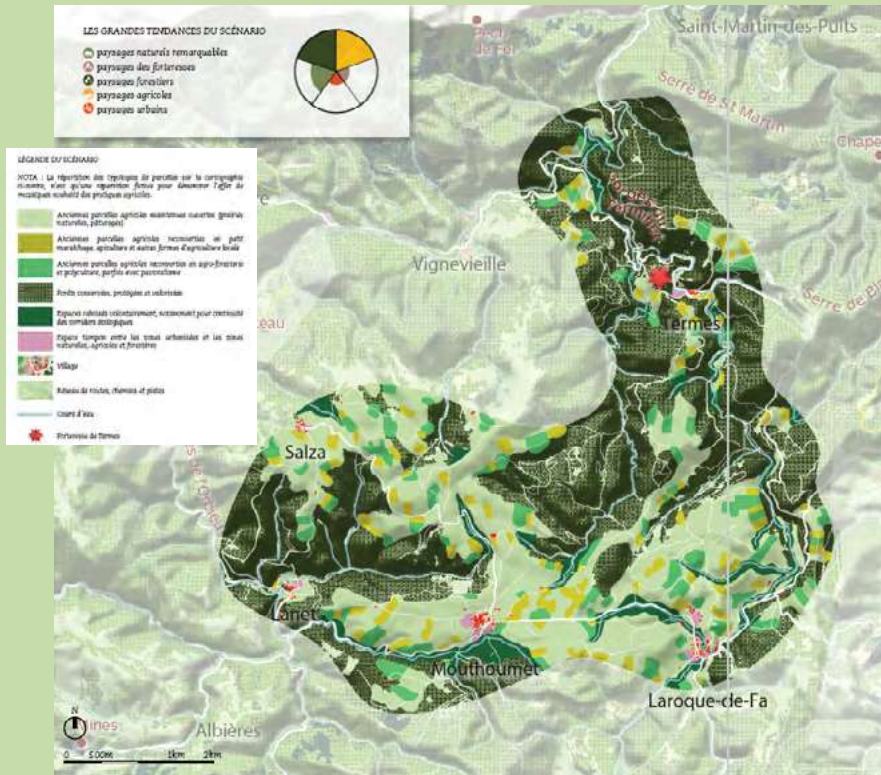
Les **Objectifs de qualité paysagère**, eux-mêmes issus d'ateliers participatifs sur la base de scénarios, **rendent compte d'objectifs pour un avenir collectivement souhaité et souhaitable pour les Corbières-Fenouillèdes**. Un avenir imaginé sous le prisme du patrimoine paysager, de sa préservation mais aussi et surtout de son évolution face à toutes les pressions actuelles (changement climatique, crise agricole, sécheresse, développement urbain etc.).

Plusieurs temps forts d'**ateliers participatifs**, de **présentations** et de **rencontres** ont eu lieu au fil de l'année afin d'aboutir à la sélection de **8 objectifs de qualité paysagère prioritaires** pour lesquels les futures **Fiches actions** proposeront les clés d'accès à ces ambitions.

LE SCÉNARIO :

GÉRER LA DÉPRISE AGRICOLE ET LA RECONQUÊTE DE LA FORÊT

En 2050, ce scénario aura permis de gérer durablement la déprise agricole, limiter la fermeture des paysages ouverts par l'enrichissement et accompagner la reconversion de l'agriculture face aux défis environnementaux et socio-économiques. L'objectif est de maintenir des paysages ouverts, de favoriser la biodiversité et de revitaliser l'agriculture en l'adaptant aux nouvelles réalités économiques et écologiques. Ce scénario propose de lutter contre l'enrichissement des terres agricoles, en misant sur des pratiques agricoles diversifiées et durables, tout en redonnant une valeur aux espaces abandonnés. Les actions mises en place permettront de maintenir les paysages agricoles en conciliant conservation des paysages ouverts, dynamisme agricole et activités économiques basées sur la nature.



Le Plan de paysage en 2026

En 2026, ce grand chantier d'élaboration du Plan de paysage prendra fin. **L'étude sera restituée lors d'un comité de pilotage final**, et l'écriture des **Fiches actions**, qui représente la dernière partie de la démarche, se terminera durant le premier semestre.

Suite à cela, **un événement d'inauguration sera organisé**, retraçant la création du Plan de paysage.

Enfin, les mois suivants marqueront le lancement d'**animations dédiées aux paysages**.

OQP du scénario 1



LES 2 OQP PRIORITAIRES DU SCÉNARIO :

- OQP I. Structurer l'accueil et la découverte des paysages du PNR-CF au travers des itinéraires touristiques et des modes alternatifs de déplacement.
- OQP II. Valoriser et préserver la Valeur Universelle exceptionnelle de la forteresse et de ses paysages environnants.

OQP du scénario 2



LES 3 OQP PRIORITAIRES DU SCÉNARIO :

- OQP III. Protéger les paysages naturels face à la pression des projets d'exploitation des ressources (photovoltaïque, éolien et carrières).
- OQP IV. Adapter les franges urbaines à leur environnement naturel adjacent.
- OQP V. Préserver les continuités des cours d'eau.

OQP du scénario 3



LES 3 OQP PRIORITAIRES DU SCÉNARIO :

- OQP VI. Maintenir les paysages agricoles et leur diversité.
- OQP VII. Améliorer la connaissance, la gestion et la valorisation des paysages forestiers.
- OQP VIII. Préserver et valoriser les éléments structurants remarquables des paysages du Parc.

d'infos

Documents disponibles sur le site du Parc :

<https://www.parc.corbieres-fenouilledes.fr/nos-actions/amenagement-durable/plan-de-paysage/>

Transition énergétique & climatique



Transition énergétique



Après le bilan, de nouveaux projets

L'année 2025 a été une année de transition : après le bilan de l'action « Du soleil sur les toits » et l'avènement du projet avec de nouvelles installations, le Parc a préparé un nouveau plan d'action en faveur de la transition énergétique.



Du soleil sur les toits

Soulatgé : un modèle pionnier d'autoconsommation collective citoyenne

Le 28 mai 2025 : une journée historique pour la transition énergétique rurale

Le 28 mai 2025, le PNR Corbières-Fenouillèdes a organisé à Soulatgé l'**inauguration du premier projet d'autoconsommation collective d'Occitanie porté par des habitants et une commune** — une première également en France où un Parc naturel régional accompagne directement habitants et municipalité pour créer une boucle citoyenne, sans coopérative préexistante.

Une « Fête des Watts » fédératrice

L'inauguration a rassemblé 150 participants autour d'un programme ambitieux :

- Atelier participatif « Et si on partageait l'énergie entre voisins ? » pour comprendre comment créer un projet d'autoconsommation collective,
- Cérémonie officielle,
- Fête conviviale au Petit Marché de Soulatgé.



Quelques chiffres

TRANSITION vers la sobriété

Entre 2021 et 2022, le Parc a réduit sa consommation d'énergie de 7,3 %. Pourtant, 26 % des habitants restent en situation de précarité énergétique et la facture annuelle du territoire frôle 87 millions d'euros, soit plus de 3 000 € par personne.

Les collectivités se mobilisent en faveur de la transition : sur la dizaine d'actions recensées par le Parc, 92 % des communes en mènent au moins une et 40 % en conduisent trois ou plus (extinction de l'éclairage public de 0 h à 6 h pour plus de 70 % d'entre elles, rénovation thermique des bâtiments, solutions de mobilité partagée, etc.).

Un projet citoyen exemplaire : Verdoble Durable

Porté par l'association citoyenne **Verdoble Durable**, ce projet innovant permet à **12 foyers du village** (habitants, mairie et acteurs locaux) de **partager une production d'électricité solaire** issue d'une installation de 100 kWc sur le hangar agricole du GAEC des Embialades, producteur de fromage de chèvre bio. **L'installation couvre entre 40 et 50 % de la consommation électrique des foyers raccordés.**

Opérationnelle depuis février 2025, l'association est entièrement gérée par des bénévoles et viable sans subvention publique de fonctionnement. Elle fait aujourd'hui figure de modèle pour les autres projets d'énergie citoyenne d'Occitanie.

L'accompagnement du Parc : de l'appel à projets à la réalisation

Dans le cadre de ce projet phare du programme « Du Soleil sur les toits », **le Parc a accompagné Soulatgé dès l'appel à projets de 2022** en finançant des **études d'opportunité** puis **de faisabilité**, en organisant des **ateliers participatifs** et un **voyage d'étude** dans la Drôme pour découvrir les premières communautés énergétiques françaises.

Sur les 8 territoires candidats (14 collectivités), 5 ont été lauréats pour des études d'opportunité, puis 3 ont poursuivi avec des études de faisabilité. **Soulatgé est aujourd'hui le premier territoire opérationnel.**

Un projet accompagné de partenariats forts

L'action a bénéficié du soutien financier de la Région Occitanie, de l'ADEME et du Commissariat de Massif des Pyrénées, ainsi que de l'expertise des partenaires ECLR Occitanie, Enedis, et des bureaux d'études TECSOL et du cabinet INNOVA.

Quelques chiffres

LE HANGAR *producteur de watts*

- Une production d'électricité de 100 kWc,
- Une couverture de 40% à 50% de la consommation électrique des foyers raccordés,
- 1 producteur et 9 consommateurs raccordés (gîte, miellerie, fromagerie, artisan, résidents),
- Un futur périmètre de 20 km intégrant 6 nouvelles communes,
- Un futur foyer de 30 consommateurs répartis dans la vallée du Verdouble,
- Frais d'hypothèque + bail à construction : 2 300 €,
- Un coût total TTC du kWh de 0,2511 euros*

*Information donnée à titre indicatif

Un dispositif pensé pour l'intégration paysagère

Le hangar agricole a été pensé pour l'intégration paysagère (charpente bois, panneaux anti-reflet) dans ce territoire aux portes des sites emblématiques en cours d'inscription UNESCO (Forteresses royales du Languedoc).

Un modèle duplicable et évolutif

Verdouble Durable ne s'arrête pas là : **l'objectif est d'ouvrir progressivement le projet à 30 foyers supplémentaires du village et de la vallée.** Cette démarche répond particulièrement aux besoins des habitants ne pouvant installer de panneaux sur leur propre toiture en raison des protections paysagères (zones protégées aux abords de monuments historiques).

Le projet propose une fourniture d'électricité 100 % locale et accompagne les habitants vers plus de sobriété énergétique (ateliers « maîtrise de sa facture », rendez-vous bi-annuels).

Un laboratoire territorial de la transition énergétique

Cette réalisation marque une avancée concrète dans la transition énergétique locale et démontre que **la ruralité peut être pionnière** : autonomie énergétique, gouvernance citoyenne partagée, intégration paysagère, viabilité économique sans subvention de fonctionnement. Soulatgé prouve qu'un petit village de 128 habitants peut réinventer son modèle énergétique sans dénaturer son patrimoine.

Le succès de cette opération positionne le PNR Corbières-Fenouillèdes comme un acteur référent de l'accompagnement à l'autoconsommation collective citoyenne en milieu rural, offrant un modèle inspirant pour d'autres territoires et d'autres Parcs.



Soulatgé, hangar agricole du domaine « Les Embialades »



Études et accompagnement technique

Étude pour un hangar photovoltaïque

- Vignevieille (ateliers communaux)

Projet de concentrateur solaire expérimental

Accompagnement de l'association Causes Communes 11

- Luc-sur-Aude

Appui à la commune sur une installation photovoltaïque proposée par un opérateur

- Villerouge-Termenès (ancienne cave coopérative)

Autopartage de véhicules électriques

Projet de parc photovoltaïque au sol
Équipement de la mairie en panneaux photovoltaïques

- Prugnanes

Études techniques en autoconsommation collective

Études menées suite aux installations réalisées en 2024

- Tuchan
- Laroque-de-Fa
- Luc-sur-Aude

En 2025, le Parc a poursuivi son accompagnement technique auprès des communes, associations et acteurs économiques pour favoriser le déploiement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.



Projets locaux accompagnés par le Parc



Avis sur les projets d'énergies renouvelables

Le PNR a émis des avis sur plusieurs projets d'énergies renouvelables, en veillant à leur cohérence avec les enjeux environnementaux et paysagers du territoire.



PROJETS *analysés par le Parc*



Parc solaire
Quillan - Saint-Julia-de-Bec



Projets agrivoltaiques
Espéraza



Document-cadre de l'État
encadrant le PV au sol



Actions de sensibilisation

En 2025, le PNR Corbières-Fenouillèdes a mené une série d'actions visant à sensibiliser les élus, les acteurs locaux et les citoyens aux enjeux de la transition énergétique. Ces initiatives ont permis de mobiliser un large public autour des énergies renouvelables, de l'autoconsommation collective et de la sobriété énergétique.



Journée d'échange sur l'agrivoltaïsme, Tresserre

Sensibilisation du grand public et des habitants

Objectif : Accompagner les citoyens dans leur transition énergétique individuelle

- Nuit de la thermographie (Durban-Corbières) : sensibilisation à l'isolation thermique en partenariat avec le CAUE de l'Aude (10 participants)
- Atelier sur les aides à la rénovation énergétique (Maury) : information sur les dispositifs de soutien avec SOLIHA (20 participants).

Mobilisation des élus et collectivités

Objectif : Outiller les décideurs locaux pour déployer les énergies renouvelables (EnR) sur leur territoire

- Rencontre intercommunale sur l'autoconsommation collective (Montsérét) en collaboration avec le PNR de la Narbonnaise (15 communes participantes)
- Réunion publique multi-partenaire (Talairan) : information sur les EnR, l'autoconsommation collective et Natura 2000 avec SYADEN, DDTM et Chambre d'agriculture (30 participants)
- Intervention au Forum des élus (Carcassonne) : présentation de « Du Soleil sur les toits » devant 50 élus audois.

Structuration partenariale et institutionnelle

Objectif : Formaliser les collaborations et positionner le Parc comme acteur-ressource

- COPIL de clôture « Du Soleil sur les toits » : bilan partenarial avec Enedis, intercommunalités, ADEME, Région Occitanie (30 acteurs)
- Signature de conventions stratégiques : partenariat avec Enedis d'une part, et avec Enercoop Languedoc-Roussillon et les 3 coopératives citoyennes du Parc (Cat'EnR, Soléocc, ECA Aude) d'autre part.

Rayonnement et essaimage

Objectif : Valoriser l'expertise du Parc au niveau régional et national

- Webinaire Fédération des PNR : retour d'expérience « Du Soleil sur les toits » (30 participants en visio)
- 10^{ème} Colloque national Photovoltaïque (Bordeaux) : intervention sur la stratégie du PNR et l'autoconsommation collective (300 professionnels)
- Intervention à la Fédération des PNR (Paris) : présentation de l'approche territoriale du Parc pour concilier énergie solaire et préservation des patrimoines.



Perspectives solaires pour 2026

Le travail de plan d'action mené en 2025 a permis d'identifier plusieurs nouveaux projets, de consolider l'expertise du Parc en matière de transition énergétique et de renforcer les partenariats avec les acteurs locaux.

En 2026, les priorités incluront :

- Le déploiement de nouveaux projets d'autoconsommation collective,
- La poursuite de l'accompagnement des communes dans la rénovation énergétique et l'installation de panneaux photovoltaïques,
- Le développement de parcs solaires collectifs sur sites dégradés,
- La poursuite des échanges avec les PNR voisins, les syndicats d'énergie et coopératives citoyennes pour mutualiser les bonnes pratiques.

2025 : une phase de diagnostic partenarialement construite

Dès octobre 2025, un important **diagnostic partenarial** a été lancé. Près de **cinquante acteurs** du territoire ont été rencontrés : associations, centres sociaux, établissements sociaux et culturels, partenaires institutionnels.

Cette phase d'écoute et de co-construction a permis d'**identifier les attentes, les freins et les leviers** pour une transition ancrée dans les réalités locales.

Une méthodologie originale : du témoignage à la création artistique

Le projet propose une approche innovante en plusieurs étapes :

- **Collecter les témoignages, pratiques, souvenirs et "petits gestes"** de sobriété déjà présents sur le territoire,
- **Transformer cette matière en contenus culturels** partagés à travers ateliers, temps conviviaux, dispositifs participatifs et rencontres,
- **Co-créer avec des artistes** en résidence pour donner une forme sensible et inspirante à ces récits,
- **Agir en faisant émerger des pistes concrètes et des "actions coup de pouce"** - petits projets locaux portés par les habitants et les collectivités.

Changer les imaginaires pour changer les pratiques

Cette démarche valorise **le territoire comme un espace d'innovation sociale et culturelle**. Elle favorise la discussion, l'émulation et l'envie d'agir, sans injonction ni culpabilisation.

En reliant récit et passage à l'acte, le projet accompagne la transition de manière positive et collective, en faisant des Corbières-Fenouillèdes un territoire où se réinventent les manières d'habiter, de consommer et de vivre ensemble.



Récit vivant de la transition : rendre la sobriété désirable

Parce que la transition énergétique ne se résume pas aux installations techniques

La transition énergétique ne peut se réduire au déploiement d'infrastructures : elle passe aussi par un **changement profond des pratiques et des modes de vie**. C'est pourquoi les élus du Parc ont souhaité développer des **actions en faveur de la sobriété énergétique et de la préservation de la ressource en eau**.

Un projet lauréat de l'ADEME

Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a été **retenu par l'ADEME** pour porter le projet « Récit vivant de la transition », dont le lancement opérationnel est prévu en 2026. Cette démarche territoriale ambitieuse mêle **sobriété** (énergie et eau), **médiation culturelle et éducation à l'environnement** pour **rendre la transition plus désirable, compréhensible et appropriable par tous**.

L'enjeu ? Agir sur les représentations, les pratiques et les récits locaux, sans culpabilisation, en s'appuyant sur ce que vivent et racontent les habitants, agriculteurs, élus, associations et acteurs socio-économiques du territoire.

Le risque incendie

vers une maîtrise renforcée du territoire

Le risque incendie s'intensifie sur le territoire des Corbières-Fenouillèdes, principalement en raison des sécheresses récurrentes liées au changement climatique.

L'incendie majeur de l'été 2025, qui a touché le massif des Corbières et ravagé plusieurs milliers d'hectares, a rappelé avec force la vulnérabilité du territoire face à ce risque.

Conformément à l'une des mesures phares de sa Charte, le Parc a fait de **la maîtrise du risque incendie une priorité d'action**, en déployant une **stratégie globale** combinant **prévention, aménagement du territoire, innovation et sensibilisation des publics**.



C'est quoi un PLAN DE MASSIF DFCI ?

Un Plan de massif de **Défense des Forêts Contre l'Incendie** (DFCI) est un document de planification qui recense, à l'échelle d'un massif forestier, l'ensemble des **équipements de prévention et de lutte** :

- ▣ points d'eau,
- ▣ pistes d'accès,
- ▣ zones de coupure de combustibles, etc.

Il propose ensuite un **programme d'actions sur 10 ans** pour améliorer et compléter ce réseau d'aménagements stratégiques.

Plans de massif DFCI : planifier pour mieux prévenir

Deux massifs pilotes en cours d'étude

Le Parc a été sollicité par les Départements et les Directions Départementales des Territoires de l'Aude et des Pyrénées-Orientales pour porter la maîtrise d'ouvrage de deux plans de massif :

- Les Corbières centrales (Aude), qui ne disposent d'aucun plan à ce jour,
- Le Fenouillèdes (Pyrénées-Orientales), dont le dernier plan, datant de plus de 10 ans, est désormais obsolète.

L'étude de ces deux massifs a été confiée à l'**Office National des Forêts** pour un travail qui s'étendra sur un an (2025-2026).

Les premiers comités de pilotage, tenus en octobre et décembre 2025, ont réuni un grand nombre de communes et partenaires concernés.

Quelques chiffres

- ✱ 58 communes du Parc
- ✱ 19 communes hors Parc
- ✱ 120 000 hectares couverts par le Plan de massif DFCI
- ✱ Budget global (2 plans) :
75 000 € (cofinancé par l'État et les
Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales)

Une extension nécessaire après l'incendie de l'été

Suite à l'incendie majeur de l'été 2025, les communes du **massif du Saint-Victor** ont sollicité le Parc pour porter le **même type d'étude** sur leur territoire.

Cette extension permet d'assurer une **cohérence territoriale dans la gestion du risque**.

Au total, **12 communes et 13 000 ha** seront concernés par ce nouveau document de planification.

Mené en partenariat avec le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, l'ambition est de se servir du travail autour du plan de massif pour accompagner l'aménagement de ce territoire sinistré.

Une concertation au plus près du terrain

Au cours de l'année 2026, des concertations seront organisées en comités restreints de 3 à 5 communes pour une **prise en compte précise des enjeux locaux** et une meilleure appropriation des propositions d'aménagement par les acteurs de terrain.



SUDOE « USE4FOREST » : innover pour des pare-feu productifs

Un projet transfrontalier ambitieux

Engagé en 2024, le projet européen Sudoe « USE4FOREST » réunit la France, l'Espagne et le Portugal autour d'un objectif commun : **améliorer la gestion du risque incendie par des solutions innovantes et transférables.**

À l'échelle locale, le Parc travaille en partenariat avec le Département et la Chambre d'Agriculture de l'Aude.

Le concept de pare-feu productif est au cœur du projet : il s'agit d'aménager des zones stratégiques qui ralentissent ou stoppent la propagation du feu tout en maintenant une activité économique.

Une gouvernance concertée

En juin 2025, la première réunion de la Cellule d'Analyse et de Concertation pour la Gestion des Espaces (CACGE), disposition prioritaire de la Charte du Parc, a permis d'échanger avec de multiples partenaires techniques.

Premières actions opérationnelles en 2025

Sept actions ont été présentées en comité de pilotage en juillet et priorisées pour leur mise en œuvre.

Deux actions prioritaires ont été lancées dès 2025 :



Transhumance

Renforcement d'un itinéraire de transhumance hivernale

Un groupe d'éleveurs a été accompagné pour consolider leur circuit de transhumance. Plusieurs parcelles ont été diagnostiquées pour évaluer le potentiel alimentaire et l'ampleur des travaux de réouverture mécanique nécessaires. Les propriétaires fonciers ont été identifiés et contactés pour obtenir les accords, et les travaux sont programmés au 1^{er} trimestre 2026.



C'est quoi un PARE-FEU PRODUCTIF ?

Un pare-feu productif est une zone aménagée pour lutter contre les incendies tout en conservant une activité économique.

Ces espaces barrières, entretenus par le pâturage, la viticulture ou l'exploitation forestière, jouent un double rôle :

- ils ralentissent ou stoppent la propagation du feu tout en maintenant une production agricole ou sylvicole sur le territoire,
- ils permettent de concilier prévention des risques et dynamisme économique local, en transformant les zones de défense contre l'incendie en espaces productifs et entretenus naturellement par les activités humaines.

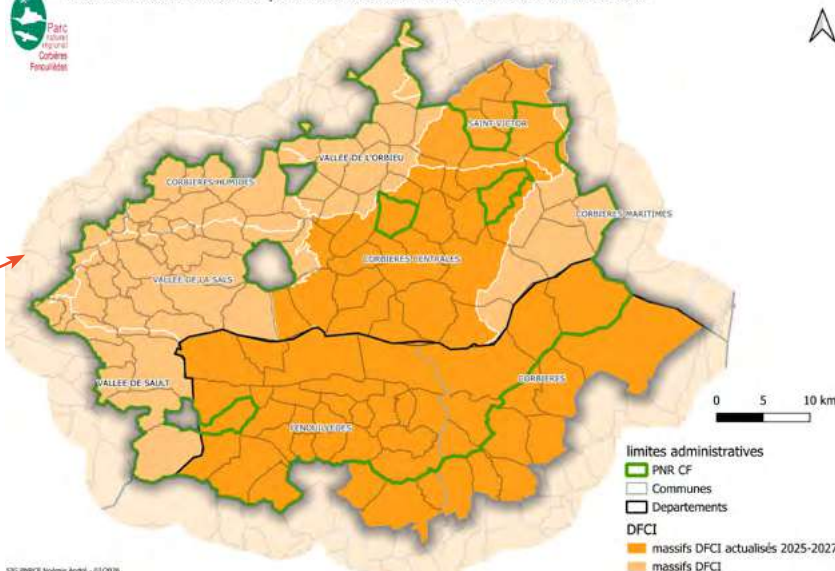


Débroussaillage

Valorisation des rémanents de débroussaillage en viticulture

Cette action expérimentale consiste à utiliser le broyat issu de travaux de débroussaillage, à le composter ou non, puis à l'épandre en parcelle viticole pour fertiliser le sol et augmenter la rétention d'eau. Les travaux ont été réalisés à l'automne 2025.

Massifs forestiers concernés par une actualisation de Plan de massif en 2025-2027



Perspectives 2026

Les autres actions du programme seront déployées en 2026, notamment :

- La mise en œuvre d'une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) DFCI,
- Un stage sur le déploiement du pastoralisme en partenariat avec l'INRAE,
- L'expérimentation de clôtures virtuelles pour faciliter le pâturage tournant.



Médiateurs incendies : sensibiliser au plus près des publics

Une expérimentation régionale étendue au territoire

Dans le cadre d'une expérimentation financée par la Région Occitanie (40 %) et le Fonds Vert (40 %), le Parc a recruté quatre agents saisonniers dédiés à la médiation incendie pour l'été 2025, contre deux l'année précédente.

Cette augmentation des effectifs témoigne de la volonté de renforcer la sensibilisation face à l'amplification du risque.

Après une semaine de formation organisée par le Département des Pyrénées-Orientales, aux côtés des médiateurs du PNR Pyrénées catalanes et du Pays Pyrénées-Méditerranée, les quatre agents ont sillonné le territoire pendant deux mois à la rencontre du public local et touristique.

Une présence sur 61 sites stratégiques

Répartis en deux binômes, les médiateurs ont assuré une présence sur 61 sites du territoire : gorges de Galamus, gorges du Verdoube, gorges du Gouleyrous, châteaux et autres lieux touristiques emblématiques.

Leur mission : diffuser les bons gestes à adopter, faire connaître la réglementation spécifique au risque incendie en période estivale, et informer sur les possibles fermetures de massifs.



Marché, Estagel



Gorges du Gouleyrous



Sensibilisation autour du lac de Caramany

Un bilan éloquent : plus de 4 000 personnes sensibilisées

Au total, plus de 4 000 personnes ont été sensibilisées durant l'été 2025, soit près du double par rapport à 2024.

Les médiateurs ont également échangé avec les élus et professionnels du tourisme (campings, restaurants, hébergeurs) pour diffuser leurs messages de prévention.

Le bilan de la saison est sans appel : les populations locales et touristiques restent trop peu ancrées dans la culture du risque. Ce constat confirme la nécessité de poursuivre et d'amplifier l'effort

de sensibilisation sur le long terme, en complément des aménagements physiques et des actions de prévention.



DÉFI 3

Aménagement et gestion de l'espace



Identité locale

Signalétique du Parc

Signalétique entrée de Parc

Après quelques années d'attente depuis sa création, et à la suite de l'installation des panneaux « Parc naturel régional » sur les points d'entrée du Parc, les communes sont elles aussi désormais équipées.

Marqueurs forts de son identité préservée et naturelle, ces panneaux viennent renforcer la visibilité de l'adhésion des communes au PNR. Implantés en entrées d'agglomération, ils accueillent habitants et visiteurs.

Au total, ce sont près de 190 panneaux en français, 180 en occitan et 11 en catalan, qui ont fleuri sur le territoire venant compléter le travail de valorisation du territoire et de ses langues régionales affirmé par l'équipement des 18 principales portes d'entrées du PNR.

Une vaste campagne de terrain aura été nécessaire pour visiter l'ensemble des 99 communes du Parc et choisir, avec élus et techniciens, le meilleur emplacement possible.

Les agents des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ont également accompagné le Parc et donné leurs précieux conseils afin que les réglementations en mesure de sécurité et de lisibilité soient appliquées, tout en respectant les volontés d'intégration paysagère des élus.

Enfin, 6 jours de permanence ont eu lieu pour la distribution des panneaux auprès des communes qui souhaitent effectuer la pose en régie. Le reste du lot a été implanté par l'entreprise Signalisation Grand Sud, elle-même fournisseuse des panneaux.

La fourniture des panneaux par le Parc (hors pose ou panneaux supplémentaires) a été rendue possible grâce aux financements apportés par la Région Occitanie et le Département de l'Aude.



Trilla



Fenouillet



Le Président et la chargée de mission Alexia Fesquet, Bugarach



Installation du panneau par le personnel municipal, Montner



Signalétique d'information locale et publicitaire

Outre l'implantation des panneaux à caractère identitaire du PNRCF, deux autres types de panneaux ont été au cœur des actions du pôle aménagement durable en 2025 :

- La signalétique réglementaire
- La signalétique de médiation.

Ces deux sujets, complémentaires et pourtant si différents, ont été traités afin de répondre à des enjeux variés ; quotidiens et profondément ancrés dans nos territoires ruraux :



Outils et méthodes de communication
pour les commerçants, artisans, artistes et entrepreneurs désireux d'améliorer la visibilité de leurs activités dans des secteurs ruraux parfois reculés.



La compétence publicité
Aide à la prise en compte et à l'application de cette nouvelle compétence déléguée aux municipalités depuis le 1er janvier 2024.



Qualité du cadre de vie et des paysages face à la pollution visuelle des panneaux.



L'information des visiteurs
Amélioration de la qualité, de la variété et de la mise à disposition d'informations auprès des touristes et visiteurs permettant de créer de nouvelles expériences de découverte en adéquation avec les « comportements touristiques » actuels.



La boîte à outils
Le Parc va proposer un catalogue d'inspirations, de conseils et d'outils pour accompagner et encourager tout porteur de projet, public ou privé, dans la valorisation des patrimoines identitaires de notre territoire.



Le guide signalétique

La compétence en matière de publicité et de signalétique routière a récemment été transférée aux communes. Pour **accompagner les élus municipaux dans cette nouvelle responsabilité**, le Parc a élaboré ce guide technique qui les aide dans leur double mission : conseiller les acteurs économiques sur leurs projets d'affichage et veiller à la bonne application de la réglementation.



EXEMPLES DE MAUVAISE INTÉGRATION

Deconseillé

BONNE INTÉGRATION D'UNE PRÉENSEIGNE

Activités dérogatoires	Dimensions	Nombre	Distance
Monuments historiques ouverts à la visite	1,50 x 1 m	4	10 km
Activités culturelles	1,50 x 1 m	2	5 km
Produits régionaux	1,50 x 1 m	2	5 km

Messages autorisés

- Le type d'activité.
- Le nom de l'établissement avec son identité graphique.
- Une information directionnelle de proximité mais, en aucun cas une double information type «localisation et distance» ou «localisation et direction».

Extrait du guide signalétique réglementaire réalisé par l'agence Jérôme Moulin Consultant et mis en page par l'agence Cal'ico pour le Parc



Guide de techniques de médiation

Ce guide est une véritable **boîte à outils pour valoriser les patrimoines du territoire**.

Panneaux pédagogiques, bornes interactives, parcours sensoriels, applications numériques, médiation vivante... Il ouvre le champ des possibles en matière de valorisation patrimoniale.

L'objectif ? Donner aux porteurs de projets des **conseils méthodologiques**, des **idées concrètes** de dispositifs, et les **clés pour réussir un projet de valorisation** qui réponde vraiment aux attentes du public et à ses modes de découverte.

Fiche 03

Créer un ou plusieurs espaces extérieurs immersifs

Si un espace intérieur offre des possibilités presque infinies d'immersion, l'extérieur n'est pas en reste pour offrir des solutions favorisant la rencontre avec l'esprit des lieux.

L'enjeu est d'élaborer une découverte du site claire et accessible, en proposant plusieurs niveaux de médiation et d'immersion, des plus simples aux plus sophistiqués. Dans tous les cas, les solutions envisagées doivent être en symbiose avec les paysages et répondre aux usages des profils de visiteurs.

Niveau 01 des dispositifs légers

L'objectif est de combiner libre déambulation et immersion thématique. Ces aménagements captent l'attention du visiteur au fil de son parcours, tout en lui laissant la liberté de s'arrêter ou non. Discrets, ils s'intègrent harmonieusement dans le paysage, préservant l'ambiance du site. Leur contenu est très minimaliste voire inexistant, privilégiant avant tout le ressenti plutôt que la médiation.

Les dispositifs peuvent être variés :

- SIGNALÉTIQUE**
Plaques murales, panneaux directionnels, bornes tactiles, clous au sol - ces éléments guident le visiteur tout au long de sa découverte du site, lui permettant de l'explorer sans risquer de se perdre.
- SAS SENSORIEL**
Créé avec des éléments naturels (bois, pierre, osier tressé) et de formes variées, le sas délimite des étapes clés comme l'entrée ou la sortie du sentier.
- ÉLÉMENTS ARTISTIQUES**
Fixés dans le sol, suspendus dans les airs, peints sur du bâti, ils créent une surprise immersive au détour d'une rue ou d'un chemin. (FICHE 04)
- BANCS ET ASSISES**
Stratégiquement placés sur des points d'intérêt paysagers, ils invitent à des pauses contemplatives et à l'observation.
- FENÊTRES PAYSAGÈRES**
Encadrant des vues remarquables ou des éléments spécifiques, elles servent à attirer l'attention sur des détails peu visibles et proposent une pause contemplative.
- MOBILIERS HISTORIQUES**
Pressoirs, tonneaux, câbles ou wagonnets etc., ils sont les témoins des usages d'autrefois et tissent un lien entre passé et présent. Dans le cas d'objets ayant appartenu à des particuliers, ces derniers sont alors mis en valeur.

Les fenêtres paysagères incitent les visiteurs à faire une halte et à orienter leur regard vers le paysage.

Le mobilier de repos peut être utilisé comme support de médiation convivial, évitant l'implantation de panneaux.

Signalétique sur le sentier « Le rivo de Sylvain » commune de Prugnanes ©PNRPF

Marquage au sol temporaire, patins de cirqueuses ©PNRPF

Extrait du guide de médiation réalisé par l'agence MarkediA pour le Parc



Habitat léger et non ordinaire

Faisant suite aux deux journées de micro-formations en urbanisme, organisées en 2024 en partenariat avec le CAUE et l'ADIL de l'Aude, une troisième **journée de conférence-débat** s'est tenue en 2025 sous un aspect plus sociologique du thème.

A cette occasion, Myrtille VISSCHER, photographe plasticienne et Madeleine MIALOCQ, géographe conférencière, sont venues à Bugarach présenter leurs **témoignages**, **travaux d'étude** et les **expériences vécues** sur la question de l'habitat léger et non ordinaire.

Ce modèle d'habitat, plus ou moins répandu selon les secteurs du territoire du Parc, répond à des **enjeux, besoins et réalités sociologiques** mais aussi **rurales**, qui ont été abordés au cours de ce riche temps d'échange.



Le Programme d'animation territoriale sur l'aménagement durable

Dans la lignée du recueil édité en 2023, une nouvelle série de 4 fiches **Retour d'expérience** a vu le jour.

Cette série met particulièrement en lumière les thématiques de l'agriculture et de l'autoconsommation collective :

- La transmission des exploitations agricoles,
- Les démarches et initiatives d'adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique,
- Les races animales locales des Corbières et du Fenouillèdes,
- L'électricité verte citoyenne.

Ces fiches **Retour d'expérience** sont accompagnées d'un programme d'animation. Il s'agit de journées de rencontres qui ont pour ambition d'**apporter des connaissances**, d'**encourager le partage d'expérience** et de **fédérer les acteurs locaux** pour une montée en compétence collective sur la question de l'aménagement rural durable dans toute sa diversité.

À saint-paul, on plante des haies contre la déprise agricole
C'est un nouveau terrain de jeu agricole au regard de la haie...
Les actions...
L'association...
L'objectif...
Le financement...

Trois outils pour sauver les jeunes plants en milieu acide
Les premières années de plantation...
1. Choisir des plants adaptés...
2. Préparer le terrain...
3. Protéger les plants...

L'agroforesterie, en elle pour demain
Les arbres...
L'association...
L'objectif...
Le financement...

Les chiffres de la déprise agricole
1039 exploitations agricoles en 2020 sur le territoire...
-17,6% en 2020 (-42%...)

Les freins
La difficulté à changer les a priori sur l'agriculture...
Le temps long qui pousse les bonnes décisions...
Le fait de partir de zéro concernant certaines cultures...

Les clés de réussite
Aller chercher des financements et faire des partenariats...
L'adhésion des communes aux associations qui œuvrent sur le territoire...
Miser sur les bonnes plantes...



Charte forestière de territoire - lancement de la phase d'élaboration

A l'été 2025 s'est lancée la phase d'élaboration de la Charte Forestière de Territoire des Corbières-Fenouillèdes.

Une première **phase de diagnostic du territoire** mêlant terrain, rencontre des partenaires techniques et institutionnels et bibliographie a permis d'étayer les connaissances liées aux enjeux multifonctionnels des forêts du territoire.

Alors que l'année a été rythmée par l'appropriation de ces enjeux transversaux et l'insertion dans différents réseaux, l'année 2026 sera dédiée à la **définition de grandes orientations et d'actions concrètes** afin d'aboutir à un **plan d'action opérationnel**.

L'élaboration de la Charte forestière de territoire se décompose en **plusieurs phases** complémentaires sur une durée de 18 mois, entre juin 2025 et décembre 2026 :

- La réalisation d'un **diagnostic territorial** sur les enjeux transversaux liés aux forêts ;
- La définition concertée de grandes **orientations stratégiques** et d'objectifs ;
- La co-construction d'un **plan d'action** identifiant porteurs de projets, partenaires, et sources possibles de financement.

A l'issue de ces 18 mois d'élaboration, l'**animation de la Charte** sera lancée pour mettre en œuvre le plan d'action sur les cinq années à venir (2027-2031).



C'est quoi une **CHARTE FORESTIÈRE ?**

Une Charte Forestière de Territoire est une stratégie locale adoptant une approche territoriale des thématiques liées à la forêt.

Outil d'impulsion et de mise en œuvre de cette stratégie, la Charte Forestière a pour objectif la gestion durable et multifonctionnelle des forêts sur un territoire volontaire.

Une approche transversale est adoptée en concertation avec les parties-prenantes concernées, dans le but d'insérer davantage les forêts dans leur environnement économique, écologique, social et culturel.

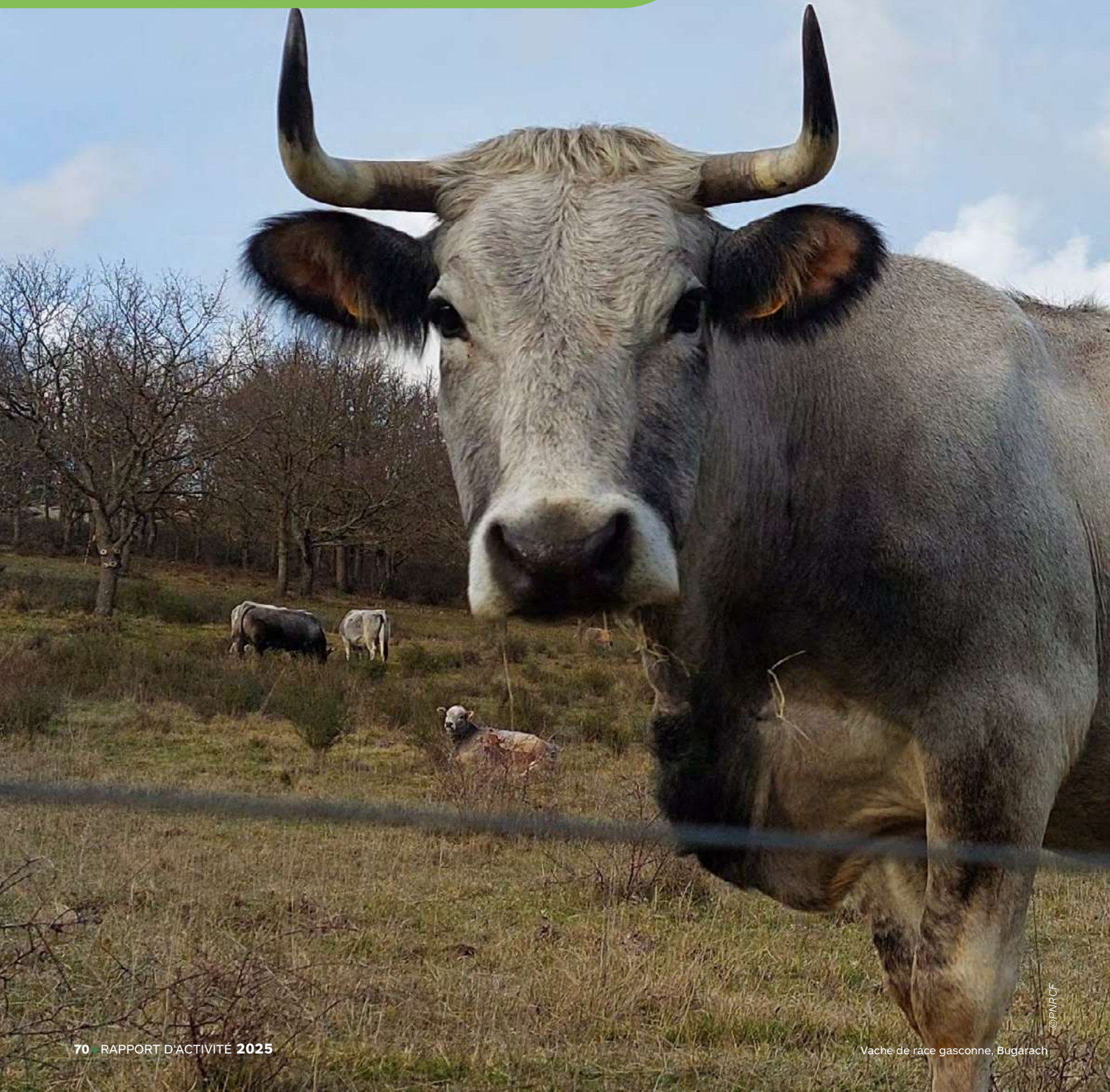
Les actions menées sont donc diversifiées, pouvant aller de la dynamisation de la filière forêt-bois à la considération des enjeux de biodiversité en forêt en passant par la réflexion sur l'accueil des publics en forêt, à la sensibilisation et à la communication.

Les chartes forestières sont financées par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et la Région Occitanie.



DÉFI 4

Vitalité économique et culturelle



©FNRCF

{ Agriculture



L'agriculture, un véritable enjeu de territoire

L'agriculture est au cœur des enjeux du Parc Corbières-Fenouillèdes : elle façonne les paysages, maintient les milieux ouverts et participe à la vitalité économique du territoire.

Face aux défis du changement climatique, de la transmission des exploitations et de l'évolution des pratiques, le Parc accompagne les acteurs agricoles dans une démarche de résilience et d'adaptation.

De l'expérimentation de cultures innovantes à la réflexion prospective, en passant par le soutien à l'installation et la valorisation des pratiques vertueuses, l'année 2025 a été marquée par une dynamique collective forte, portée par les élus, les agriculteurs et les partenaires techniques.



Groupe de travail agriculture

Réuni le 5 juin sur demande de la commission Économie du Parc, ce groupe de travail avait comme **objectif** de :

- **partager une vision commune des enjeux agricoles,**
- **prioriser les thématiques majeures** (changement climatique, économie agricole, biodiversité, enrichissement),
- **co-construire une feuille de route opérationnelle.**

Cette réunion a rassemblé élus, membres du conseil scientifique et partenaires techniques dans un esprit de collaboration. Elle a donné lieu à des échanges riches et concrets, renforçant **le rôle du Parc comme animateur et facilitateur des dynamiques locales.**



Groupe de travail agriculture



Restitution du projet FAPO « Les futurs de l'agroécologie Paysanne en Occitanie »

En 2025, le Parc a conclu sa participation au **projet de recherche participative FAPO** (Futurs de l'Agroécologie Paysanne en Occitanie), mené entre 2022 et 2024.

Ce projet, coordonné par le réseau InPACT Occitanie, Solagro et un collectif de chercheurs, visait à **imaginer les conditions de développement d'une agroécologie paysanne à l'horizon 2050**.

En 2024, deux ateliers ont été organisés sur le territoire (à Laroque-de-Fa et Bugarach) pour co-construire des **scénarios prospectifs** et identifier des **leviers d'action** : foncier, diversification, gestion de l'eau, circulation des savoirs, etc.

La restitution finale, organisée le 15 avril, a rassemblé 21 participants et permis des échanges riches mais lucides sur la **complexité de la situation locale** : sécheresse, crise viticole, manque de renouvellement des générations, accès au foncier difficile, implication inégale des communes, résistances au changement.

Si les constats sont largement partagés, **les questionnements restent nombreux** : comment passer à l'action ? Quelles forces vives pour porter la transition ?

Ce projet a mis en lumière le besoin d'un accompagnement renforcé du Parc auprès des communes, des agriculteurs et des habitants, pour favoriser la coopération, la mutualisation et l'émergence d'alternatives à l'échelle locale.



Candidature pour porter un dispositif de PSE

Le dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) permet de **rémunérer des pratiques agricoles considérées comme bénéfiques pour l'environnement et à la société**.

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) en juillet 2025 à destination de structures intéressées par la mise en place de ce dispositif sur leur territoire.

Ce cadre, proposé par l'AERMC, propose de **financer des pratiques agricoles vertueuses pour la ressource en eau**.

Après concertation avec les acteurs agricoles du territoire et au regard du cahier des charges de l'AMI, **le Parc naturel régional a décidé de déposer sa candidature** pour une partie de son territoire. Le projet se concentrerait notamment sur des **objectifs de qualité de l'eau et d'infiltration de l'eau dans les sols**.

La candidature a été envoyée le 30 novembre et la réponse est attendue pour début 2026. Si le projet est retenu, **un travail de construction sera à mener en 2026** en concertation avec les acteurs du monde agricole. Le déploiement final du dispositif s'étalerait sur 5 ans entre 2027 et 2032.



C'est quoi un PSE ?

Le PSE, Paiements pour services environnementaux, est un dispositif qui rémunère les agriculteurs pour des pratiques bénéfiques à l'environnement :

- préservation de la qualité de l'eau,
- infiltration dans les sols,
- sobriété hydrique...





Soirée ciné-débat « Quels enjeux pour l'installation agricole sur nos communes ? »

En mars 2025, le Parc et l'association Terre de Liens ont organisé à Quillan une soirée autour des **enjeux cruciaux de la transmission des fermes d'élevage**.

L'association Terre de Liens accompagne les paysans pour faciliter leur accès à la terre avec l'appui du réseau associatif national.

Après une introduction sur les actions du Parc et sur le programme Massif Pyrénées porté par Terre de Liens, les participants ont découvert plusieurs **retours d'expérience** concrets issus des diagnostics de transmissibilité menés sur les communes d'Axat, Puilaurens et Cubières-sur-Cinoble. Ces présentations ont permis d'**identifier plus précisément les freins et les leviers propres à la transmission des fermes pastorales**, souvent complexes dans les zones de montagne.

La projection du **documentaire « Transmettre »** de Jérôme Zindy a ensuite suscité une vive émotion. À travers le récit sensible d'un couple d'éleveurs, le film a mis en lumière les dimensions humaines et territoriales de la transmission agricole.

Cette projection a été suivie par le **témoignage de Brice Sigé**, éleveur ovin à Soulatgé, qui exploite des terres acquises par Terre de Liens. Son intervention a permis de mieux comprendre **la réalité du métier d'éleveur transhumant**, et les obstacles concrets rencontrés en matière d'**accès au foncier** dans les fermes d'élevage.



Le saviez-vous ?



TERRE DE LIENS
un modèle solidaire unique

Grâce à l'épargne citoyenne, l'association achète des fermes, sanctuarise les terres agricoles et facilite l'installation de nouveaux paysans. Un modèle innovant pour lutter contre l'artificialisation et la spéculation foncière, tout en garantissant la transmission des exploitations aux générations futures.



Visite de l'arboretum de Saint-Paul-de-Fenouillet

Dans le cadre de son partenariat avec l'association APARM (Avenir des Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes), le Parc a organisé, en juin 2025, une visite de l'Arboretum et conservatoire d'espèces résilientes.

Cet arboretum porté par l'APARM est un **conservatoire d'espèces résilientes** implanté sur une ancienne friche de 1,9 ha.

Situé à Saint-Paul-de-Fenouillet, il a été conçu comme un conservatoire vivant de **productions agricoles résilientes, adaptées à la sécheresse et aux sols méditerranéens**. Il permet de tester des cultures innovantes comme le pistachier, le câprier, le vétiver ou encore le guayule, tout en servant de **lieu d'expérimentation pour les agriculteurs et porteurs de projets**.



Cet événement a permis de faire découvrir un site dédié à l'expérimentation et à la diffusion de cultures adaptées aux conditions climatiques méditerranéennes.



C'est quoi un **ARBORETUM ?**

Un arboretum est un espace de plantation destiné à l'expérimentation, la démonstration et la conservation de différentes essences végétales.

Celui de Saint-Paul-de-Fenouillet se concentre sur des espèces résilientes adaptées au climat méditerranéen.

C'est quoi **L'APARM ?**

C'est une association créée pour accompagner les agriculteurs et les territoires face aux effets du changement climatique, en testant et en diffusant des productions agricoles résilientes, peu consommatrices d'eau et adaptées aux conditions méditerranéennes.

Le Guayule **CAOUTCHOUC DU DÉSERT**

Arbrisseau du désert mexicain, le guayule produit du latex naturel dans ses racines. Résistant à la sécheresse extrême (< 250 mm/an), il offre une alternative méditerranéenne durable à l'hévéa tropical. Son latex hypoallergénique intéresse les secteurs médical et automobile.





Visite du conservatoire de cépages d'Embres et Castelmaure

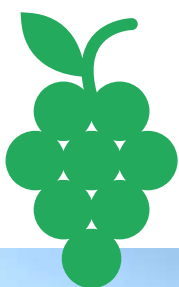
En juillet 2025, une visite du conservatoire de cépages de la cave coopérative d'Embres et Castelmaure a été organisée dans le cadre du **projet de réhabilitation d'une parcelle viticole** en cœur de village, porté par la commune de Villerouge-Termenès.

Cette rencontre, coordonnée avec le soutien du Parc, s'est tenue en présence de représentants de l'INRAE, de la Chambre d'agriculture de l'Aude et de la cave coopérative.

Le conservatoire, implanté sur le territoire de la cave coopérative, présente une collection riche et variée de cépages. Il constitue un **outil de connaissance, de sauvegarde et d'expérimentation** particulièrement précieux sur notre territoire.

La commune de Villerouge-Termenès souhaite valoriser une parcelle de 46 ares attenante à la Maison Chantebien à travers l'implantation d'une vigne. Ce projet, envisagé depuis plusieurs années et relancé en lien avec une démarche culturelle plus large, prévoit la plantation d'environ 1 500 pieds de vigne d'ici 2027. Il ne s'agit pas d'une parcelle expérimentale au sens strict, mais d'un projet à vocation patrimonial, culturel et communal.

Les discussions ont porté sur plusieurs axes : le choix des cépages à planter (variétés historiques, résistantes ou mixtes), les modalités de culture et d'entretien adaptées au contexte villageois, les contraintes techniques et réglementaires, ainsi que les partenariats à activer, notamment avec la cave coopérative de Talairan.



Tourisme durable

Le Parc fixe sa feuille de route

En 2025, le Parc naturel régional a adopté sa première **stratégie de développement touristique**.

Cette feuille de route fixe un **cadre d'action pour les six prochaines années**, avec 22 actions identifiées, dont 12 prioritaires, afin d'accompagner le territoire vers un tourisme plus durable, respectueux des milieux naturels et adapté aux évolutions à venir. Elle traduit de manière opérationnelle les orientations de la Charte du Parc.

Résultats de l'étude

Élaborée avec l'appui du bureau d'études Alpa Conseil dans le cadre du Plan Avenir Montagnes, **la démarche s'est déroulée en deux temps** :

- l'actualisation de l'état des lieux touristique,
- la définition de la stratégie.

Elle s'est appuyée sur une **forte dynamique collaborative associant les partenaires touristiques et les agents du Parc**.

Présentée une première fois en comité de pilotage en avril 2025, la stratégie a ensuite été **affinée avec les organismes de gestion de destination** (les agences de développement touristique, le comité régional du tourisme et des loisirs, les offices de tourisme, etc.) avant d'être validée fin 2025 pour une **mise en œuvre à partir de 2026**.



L'état des lieux a mis en évidence différents points :

- un territoire touristique encore **en construction**,
- des **contraintes naturelles fortes**,
- une **fréquentation** globalement modérée (1,8 million de nuitées en 2024),
- tourisme majoritairement **excursionniste**,
- une **offre d'hébergements et d'activités** encore limitée, malgré quelques sites emblématiques très attractifs,
- **principal atout du territoire** : la qualité des paysages et des espaces naturels.

Le principal atout du territoire réside dans la qualité remarquable de ses paysages et de ses espaces naturels, offrant un fort potentiel pour un développement touristique raisonné.



Le rôle du Parc

La stratégie précise le rôle du Parc comme **acteur fédérateur et complémentaire des initiatives existantes**.

Ce rôle vise à :

- renforcer la cohérence des actions,
- investir des thématiques encore peu couvertes,
- accompagner les partenaires autour d'une vision partagée de l'écotourisme, ancrée dans l'identité « Corbières-Fenouillèdes ».

Développer et diversifier l'offre touristique

Renforcer l'action collective avec les partenaires

Accompagner la transition des pratiques touristiques

Structurée autour de thématiques clés (transition climatique, mobilités, gestion des flux, médiation des patrimoines, activités de pleine nature), la stratégie s'organise en trois axes :



Dès 2026, plusieurs actions pourront être engagées, notamment la structuration et la valorisation de l'offre autour de la Géotraverse, le développement de micro-aventures en mobilité douce avec l'opération « Slow Galamus », et le renforcement du travail collaboratif avec les partenaires.

Le dispositif Plan Avenir Montagnes s'achève, mais les actions continuent

Le Plan Avenir Montagnes est un **dispositif national déployé par l'ANCT** depuis 2021 pour répondre aux enjeux de la **transition touristique durable des territoires de montagne**.

Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a été lauréat de ce dispositif en 2022 ce qui a permis le recrutement d'un chargé de mission pour une durée de 2 ans.

En 2024, une demande de prorogation adressée à l'ANCT a été acceptée, permettant au territoire du Parc de bénéficier du **soutien financier et technique de l'Etat** pour une année supplémentaire 2024 - 2025. Cette prorogation est arrivée à son terme en septembre 2025.

Ce dispositif a permis le lancement d'un grand nombre d'actions avec un coût extrêmement réduit pour le territoire. Ce sont au total près de 340 000 euros d'ingénierie qui ont été investis sur 3 ans.

Un bilan sera dressé début 2026 avec la tenue du dernier comité de projet du Plan Avenir Montagnes. Ce bilan permettra de tracer les perspectives issues des travaux engagés durant les 3 années du projet.



Quelques chiffres

	Ingénierie (3 ans)	165 000 €
	Étude globale, gorges de Galamus	50 000 €
	Étude de définition de la stratégie de développement touristique du Parc	38 910 €
	Étude clientèle, Termes (phase 1)	25 740 €
	Étude de modélisation économique, Termes (phase 2)	18 660 €
	Étude de préprogrammation, Sougraigne	39 840 €
	TOTAL	338 150 €



Outils de découverte du Parc : carte et mobilier



En 2025, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes s'est doté de sa **première carte de découverte du territoire**.

Cet outil de médiation vise à **accompagner les publics dans la compréhension des paysages, des patrimoines et des spécificités culturelles du Parc**.



Elle est complétée par du **mobilier** : un dispositif de présentation **installé dans les offices de tourisme**, marquant la synergie entre le Parc et les acteurs touristiques et proposant une découverte immersive du territoire.

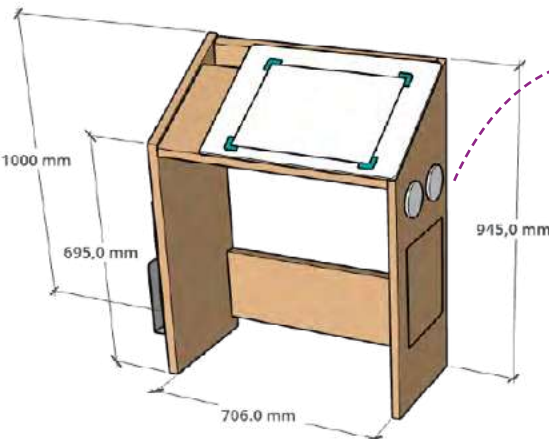


La carte de découverte

Elle présente **neuf ambiances paysagères** illustrant la diversité géologique, forestière, agricole et culturelle du territoire. Elle met également en valeur **les modes de découverte durables**, notamment les **itinéraires pédestres et cyclables** (Sentier Cathare, GR36, Géotraverse, VéloSud) ainsi que le **réseau ferroviaire local** avec le Train Rouge.

Une attention particulière a été portée à la **dimension linguistique et culturelle**, avec une cartographie trilingue (français, occitan, catalan), réalisée dans le respect de la symétrie linguistique. Cette démarche, soutenue par la Région Occitanie, l'OPLC* et le CIRDOC*, constitue une première à l'échelle régionale.

*OPLC : Office public de la langue catalane - CIRDOC : Institut Occitan de Cultura



Volets enastrés à tourner pour découvrir la réponse illustrée d'une aquarelle



Le mobilier

Les offices de tourisme sont désormais équipés de **nouveaux présentoirs éco-conçus** associant :

- **table de lecture** : on peut y disposer la carte de découverte,
- **outil interactif personnalisable** non digital avec son système de calques thématiques (filtres : agriculture, forêt, biodiversité, géologie, histoire, culture, etc.),
- **outil de médiation pour les plus jeunes** : un système de questions-réponses à hauteur d'enfant se trouve sur le côté de chaque support,
- **présentoir** : le Parc y dispose ses brochures.

Conçus pour être accessibles à tous les publics, ces dispositifs favorisent une **découverte inclusive et pédagogique** du territoire.

Une première inauguration a eu lieu le 12 décembre 2025 à Cucugnan, d'autres étant prévues début 2026 pour équiper l'ensemble des offices de tourisme du territoire.



Cette action, menée avec l'appui de l'Agence Nature et Territoires et en partenariat avec les organismes de gestion de destination, a bénéficié du soutien financier de la Région Occitanie. Elle s'inscrit dans les orientations de la Charte du Parc (4.2.3) relatives à la valorisation de l'identité touristique, à la sensibilisation aux patrimoines et au développement d'outils partagés.



Un observatoire du tourisme en Corbières-Fenouillèdes

Le Parc a engagé la mise en place de son observatoire du tourisme avec l'acquisition de **13 compteurs piétons et vélos** grâce au soutien financier de la Région Occitanie.

Observation des gorges de Galamus

Un **premier déploiement** a été réalisé dans les gorges de Galamus à l'été 2025 afin de mieux **caractériser les flux et leurs potentiels impacts** sur l'écosystème fragile des gorges.

Les résultats ont mis en évidence :

- une forte fréquentation estivale dans l'ensemble des compartiments du site,
- des usages parfois inadaptés dans des secteurs sensibles,
- la quantification des pratiques de baignade.



Ces premières observations serviront de base au **renforcement du dispositif d'observation en 2026**, avec un élargissement à d'**autres sites et pratiques**, posant ainsi les fondations d'un **suivi durable** de la fréquentation touristique sur l'ensemble du territoire.



Poursuite de l'accompagnement de la commune de Termes

Engagé en 2024, l'accompagnement de la commune de Termes par le Parc et l'AMPM (structure porteuse de la candidature UNESCO des Forteresses Royales du Languedoc) a permis de mener une **réflexion globale sur le fonctionnement touristique du site**.

Cette démarche a bénéficié de l'appui de l'Agence des Pyrénées, notamment à travers une formation-développement, ainsi que de l'intervention du bureau d'études Alpa Conseil dans le cadre du Plan Avenir Montagnes.

Une étude dédiée aux **profils de visiteurs** et aux **flux de fréquentation** a ainsi permis d'éclairer les choix stratégiques.

Ce travail a abouti à l'élaboration d'un **plan d'actions structurant**, organisé autour de **trois axes stratégiques** et présenté en comité de pilotage le 11 avril 2025.

Dès 2025, plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre par la commune, parmi lesquelles :

- l'aménagement d'un **théâtre de verdure** au pied du château,
- le développement de **visites guidées** estivales,
- la mise en place du **paiement en ligne**,
- la création d'**offres touristiques packagées** avec les acteurs locaux,
- une phase expérimentale d'**aire de bivouac** pour les itinérants.

En parallèle, une **réflexion économique** a été engagée afin d'assurer la cohérence du plan d'actions avec les capacités financières et touristiques de la commune.

Dans ce cadre, une **étude de modélisation économique** a été lancée en décembre 2025, avec le soutien de l'ANCT et confiée au bureau d'études In Extenso. Les résultats sont attendus au premier semestre 2026.

1   **Accueil touristique**
Amélioration

2    **Espaces d'intérêt du site**
Mise en valeur et meilleure connexion

3      **Marketing et promotion**
A adapter à l'ensemble du site élargi de Termes





Nouveau programme opérationnel de collaboration 2025-2028

Depuis 2022, la région Occitanie, le Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie et les 11 Parcs d'Occitanie (les 2 Parcs nationaux, le Parc naturel marin du Golfe du Lion et les 8 Parcs naturels régionaux) se sont engagés dans un **travail collaboratif**.

L'objectif : faire des territoires des Parcs une destination touristique aux spécificités singulières tournée vers la durabilité du tourisme et l'engagement des acteurs touristiques des Parcs.

*Des territoires vivants, des acteurs engagés :
voyager autrement, ça commence dans les
Parcs d'Occitanie.*

Les programmes opérationnels

Un premier programme opérationnel a été construit pour la période 2022 – 2024.

En décembre 2024, le dernier comité de pilotage du programme opérationnel 2022 – 2024 a eu lieu à l'Abbaye de Lagrassse. Cette réunion a permis de clore cette première phase collaborative pour ouvrir la porte vers une nouvelle programmation 2025-2028.

Plusieurs temps de travail ont eu lieu entre les chargés de mission tourisme des 11 Parcs d'Occitanie, les services de la région et du Comité régional du tourisme et des loisirs pour construire ce nouveau **programme opérationnel** autour de

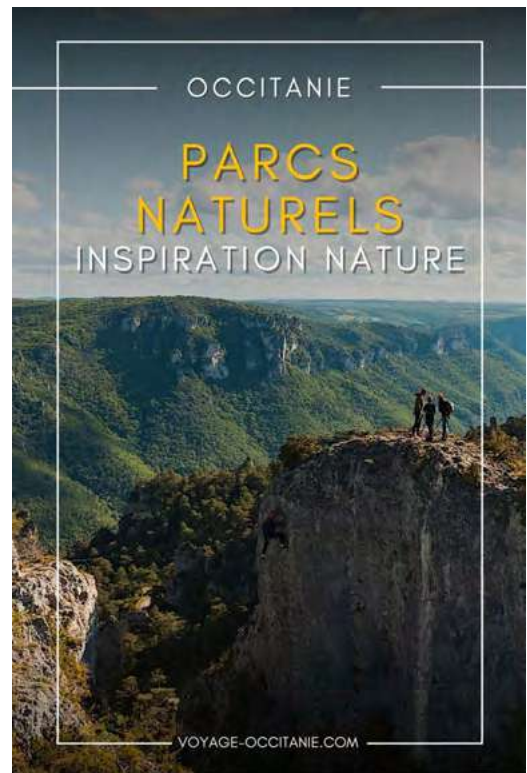
3 axes principaux et 13 actions.

Lors du premier comité technique de cette nouvelle programmation, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes s'est proposé pour **animer**, aux côtés du Parc national des Cévennes, la démarche d'**observatoire de la fréquentation** avec le Comité régional du Tourisme et des Loisirs, notamment via la plateforme régionale d'observation (Occitanie Territoire Observation).

Rendez-vous en 2026 pour de nouvelles actions à l'échelle régionale.

3 Axes stratégiques

- ➔ Diffuser et décliner les réalisations du Programme opérationnel 2022 – 2024,
- ➔ Mener en collectif des actions spécifiques pour poursuivre la mise en avant d'une « Destination Parcs naturels d'Occitanie »,
- ➔ Identifier et partager des projets engagés à l'initiative de certains Parcs.



{ culture et patrimoine

Patrimoine vernaculaire

{ Inventaire du petit patrimoine

Conformément aux directives de sa Charte, en 2025 le Parc a amorcé un travail autour de la **connaissance des patrimoines bâtis et culturels du territoire**.

Afin d'explorer ce vaste domaine de connaissance, le Parc accueillera un stagiaire en 2026. Pour préparer cette mission d'**inventaire du patrimoine**, le Parc a :

- Identifié les structures d'enseignements, partenaires et réseaux institutionnels,
- Elaboré une fiche de mission de stage,
- Repéré des acteurs, associations prêtes à contribuer et à accompagner le stagiaire.

Les objectifs du stage sont de préparer une démarche d'**inventaire du patrimoine vernaculaire agro-pastoral du Parc** en

réalisant un état des lieux de la connaissance et en définissant une stratégie d'actions pour mieux le faire connaître, le valoriser et le transmettre.

Le saviez-vous ?

LA FILIÈRE PIERRE *un travail collectif*

La pierre est au cœur de l'identité des Parcs d'Occitanie : pierre à bâtir, pierre sèche, lauze, ardoise... autant de matériaux qui racontent l'histoire des paysages et des savoir-faire locaux. Depuis plusieurs années, les huit Parcs naturels régionaux d'Occitanie, en partenariat avec la Région, mènent une démarche commune pour mieux connaître cette ressource, valoriser ses acteurs et développer son usage contemporain.



C'est quoi le **PATRIMOINE VERNACULAIRE ?**

C'est l'ensemble des constructions modestes et anonymes façonnées par les habitants au fil des siècles : capitelles, bergeries, murets en pierre sèche, fontaines, fours à pain, pigeonniers, lavoirs... Ces éléments discrets mais emblématiques racontent l'histoire des hommes et des femmes et de leurs pratiques sur le territoire, en particulier l'élevage et l'agriculture.

{ Étude de la filière « pierre »

Le patrimoine bâti et son entretien reposent en grande partie sur l'utilisation des matériaux locaux, dont la pierre. C'est la raison pour laquelle le Parc projette de mener une étude visant à explorer le potentiel de développement de la filière depuis la ressource jusqu'à son utilisation et à mobiliser les acteurs autour du développement de la filière.

Sur la base du travail effectué au sein des différents Parcs naturels régionaux d'Occitanie qui ont travaillé ce sujet, le Parc a élaboré un cahier des charges pour réaliser une étude complémentaire.

Le sujet : la valorisation économique de la filière pierre dans le PNR Corbières-Fenouillèdes.

Le Parc a mené des recherches de financement sur ce dossier en vue de réaliser l'étude en 2026.

+ d'infos

Film documentaire filière « pierre » à voir sur la chaîne Youtube du Parc :

<https://youtu.be/Z0tGMVBe5sY>

{ Sensibilisation au petit patrimoine

En parallèle de la dynamisation de la filière pierre, des actions de **sensibilisation et de médiation culturelle** seront proposées dans l'objectif de **valoriser le patrimoine vernaculaire** ainsi que les **ressources et talents du territoire**.

Le Parc porte un projet de réalisation d'un **support graphique** tel qu'une bande dessinée ou un roman graphique, autour de la thématique de la pierre et du patrimoine agro-pastoral et des savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui.

En 2025, une immersion dans le sujet et le milieu de la BD a été nécessaire pour :

- Identifier les déclinaisons du sujet possibles,
- Identifier les types, styles d'ouvrages graphiques,
- Repérer en région les auteurs et éditeurs en capacité d'accompagner le Parc,
- Rédiger un cahier des charges,
- Identifier les partenariats techniques et financiers (Centre national du livre, Occitanie livre,..).



* Mise en réseau : rencontre entre acteurs culturels du Parc



Le 3 octobre 2025, **le Parc a réuni une quarantaine d'associations et partenaires culturels du territoire** à Tuchan pour une **journée d'échanges et de partage**. L'occasion pour chacun de mieux se connaître, de découvrir ce qui se fait ailleurs sur le territoire et d'identifier des synergies.

Deux associations ont ouvert la rencontre en présentant leurs projets : *Euroculture en Corbières* et *La Remise* ont chacune témoigné de leur démarche et de leur ancrage local.

Le Parc a, de son côté, partagé un panorama de ses actions culturelles en cours,

présenté les opportunités de financement offertes par le programme Leader, et dévoilé le projet *Récit vivant de la transition*, nouvelle initiative portée par le Parc autour de la narration des transformations du territoire.

* Brèves culture !

{ Château de Bouisse, potentiel culturel

Le château de Bouisse abrite la collection René Nelli, œuvre d'un des grands intellectuels occitans du XXe siècle, spécialiste du catharisme et de la poésie troubadour. Le PNR accompagne une étude d'opportunité et de faisabilité visant à évaluer les conditions d'ouverture au public de ce site exceptionnel. Propriétaire, mairie, offices de tourisme, intercommunalité et Parc travaillent ensemble pour imaginer ce que pourrait devenir ce lieu dans un territoire rural à fort caractère patrimonial.

{ Le tourisme de savoir-faire

L'Aude regorge d'entreprises et d'artisans d'exception. En 2024, l'Agence de développement touristique de l'Aude a lancé une étude pour développer et structurer une offre de tourisme de savoir-faire : des immersions au cœur des ateliers, des usines et des exploitations, à la rencontre des hommes et des femmes qui façonnent le territoire. Parmi les acteurs identifiés comme pépites, Lana Nostra (artisane spécialisée dans la laine locale) illustre parfaitement le potentiel de cette démarche. Le PNR suit cette étude de près, aux côtés de l'association nationale Entreprises et Découverte.

Arts et patrimoines vivants

Faire se rencontrer un lieu chargé d'histoire ou un artiste et un public de proximité : c'est le fil conducteur des actions culturelles du Parc. Le territoire est riche, vivant, habité et c'est en jouant un rôle de facilitateur, en complémentarité avec les acteurs et programmeurs qui y œuvrent, que le Parc contribue à faire rayonner des créations en milieu rural. Résultat : les habitants du Parc accèdent gratuitement à des rendez-vous de qualité, au cœur même de leur propre patrimoine.

Patrimoines en scène : du spectacle vivant au cœur de lieux de mémoire

Caves coopératives, chapelleries, cœur de ville... Le territoire regorge de lieux chargés d'histoire, souvent méconnus du grand public. Patrimoines en Scène est né de l'idée simple de les faire vivre autrement : en y accueillant des spectacles gratuits, en hors-saison, pour les habitants du territoire. Sans concurrencer les programmations culturelles existantes, le Parc propose ici un rendez-vous singulier qui mêle découverte patrimoniale et création artistique portée par des compagnies.

À l'automne 2025, trois représentations ont ainsi été proposées : une visite théâtralisée du centre-ville et du château de Quillan, un spectacle mêlant théâtre, musique et danse sur la Retirada dans la chapellerie de Montazels, et un conte sur la révolte vigneronne de 1907 dans la cave coopérative pilote de Villeneuve-les-Corbières. Près de 200 personnes ont participé à ces soirées, avec d'excellents retours du public.

Trois nouveaux spectacles sont d'ores et déjà programmés au printemps 2026 — à retrouver dans Parc-ci, Parc-là.



Visite, contre-visite, Quillan



Retirada, chapellerie, Montazels



«1907», Villeneuve-les-Corbières



Voir la vidéo « Action » sur la chaîne Youtube du Parc :

https://www.youtube.com/@Parc_Corbieres-Fenouilledes

Résidence artistique à Maury : la création au contact des enfants

Le Parc soutient également ponctuellement des projets portés par des acteurs culturels du territoire, dès lors qu'ils s'inscrivent dans les objectifs du schéma culturel du Parc. C'est dans cet esprit qu'il a accueilli la résidence de création de la compagnie Moitié Mitat autour du spectacle La rapine ou l'art de faire des nœuds de rôti, une pièce en français et en occitan destinée au jeune public.

En partenariat avec la mairie et l'école primaire de Maury, les artistes ont partagé leur processus de création avec les élèves et proposé deux représentations qui ont réuni une cinquantaine d'enfants — une belle façon de faire entrer la langue occitane et la création contemporaine dans le quotidien des plus jeunes.



La rapine ou l'art de faire des nœuds de rôti, Maury

Patrimoine immatériel



Mémoires culinaires : un projet de territoire autour de la table

Le livre : trois ans de collecte, un ouvrage à partager

Collecte, construction et édition

Comment préserver ce qui ne s'écrit pas ?

Depuis sa création, le Parc a engagé un travail patient de **collecte de la mémoire culinaire du territoire**, allant à la rencontre des habitants pour recueillir leurs recettes, leurs gestes, leurs histoires. **Trois ans de terrain**, 60 personnes rencontrées dans 69 communes, 505 recettes collectées et 38 heures d'enregistrement ont abouti à la **parution, le 28 juin 2025, du livre Mémoires culinaires en Corbières-Fenouillèdes**, co-édité avec les éditions Plume de Carotte.

Bien plus qu'un livre de cuisine, l'ouvrage se construit autour des « 4 P » : **Plats, Portraits, Paroles et Paysages**. Il se décompose en trois chapitres :

- A l'ostal : la cuisine du quotidien,
- Per la natura : la cuisine de la cueillette,
- A la festa ! : la cuisine du partage.

Les acteurs du projet



Philippe Marcy
L'enquêteur de terrain

Animateur territorial du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, il a coordonné la collecte sur le terrain, rencontré les témoins et recueilli leurs gestes et paroles.



Philippe Motta - L'auteur

Journaliste, auteur de romans et biographies, Philippe Motta a complété et mis en mots les témoignages des habitants du Parc.



Idriss Bigou-Gilles
Le photographe

Spécialiste du reportage et du portrait, il est allé à la rencontre des témoins qui ont partagé souvenirs et recettes afin de livrer leur portrait.



Fred Lisak
Éditions Plume de Carotte

Créées en 2001 à Toulouse, les Éditions Plume de Carotte sont spécialisées dans la rencontre entre l'Homme et la Nature à travers des beaux-livres illustrés.



Mémoires culinaires en Corbières-Fenouillèdes donne à lire, à travers **35 recettes** et **14 portraits d'habitantes** du territoire, un **patrimoine vivant**, porté par des femmes et des hommes qui cuisinent comme leurs mères, en occitan et en catalan.

Un lexique en fin d'ouvrage, établi en partenariat avec l'IEO 11 et le Sioccat, permet à tous de s'approprier les termes des langues régionales qui fleurissent le texte.

Le lancement : un moment d'émotion collective à Lagrasse

La **présentation officielle du livre** s'est tenue le 30 août 2025 dans l'écrin de l'abbaye de Lagrasse, accueillie par le Centre culturel Les Arts de Lire, partenaire du projet depuis ses premières réflexions.

Prises de parole, table ronde animée, découverte de l'exposition photo « Mémoires culinaires » et dégustation de saveurs du terroir inspirées du livre ont rythmé cette matinée placée sous le signe du partage.

68 personnes étaient présentes, dont 10 témoins qui avaient contribué à la collecte et découvraient pour la première fois leur portrait en grand format.

40 exemplaires ont été dédiés par les auteurs.

Ce fut un **moment d'émotion** et de **fierté collective** : ces **femmes, longtemps gardiennes discrètes d'un savoir transmis oralement, voyaient leurs gestes et leurs recettes reconnus comme un véritable patrimoine.**

Événements et promotion : le livre prend la route

Après Lagrasse, le livre a poursuivi sa tournée du territoire :

- présentation au « Ciné-Châteaux » de Villerouge-Termenès en juillet,
- salon Vignes & Livres de Maury en octobre,
- L'Automne du livre de Saint-Paul-de-Fenouillet en novembre.

Le livre a également fait l'objet d'une émission de radio : le Mag de l'environnement, dont le Parc est co-producteur et dont les sujets sont diffusés sur plusieurs antennes locales.



Quelques chiffres

- * Format 17x24 cm
- * 2 000 exemplaires imprimés
- * 160 pages : 35 recettes, 16 portraits d'habitantes, 3 portfolios
- * coût total : 21 450 €
- * financement Région : 17 160 €
- * autofinancement Parc : 4 290 €

à écouter en podcast



Emission du Mag de l'environnement à (ré)écouter sur RCF Pays d'Aude : <https://shorturl.at/8Miw5>

+ d'infos

Prix de vente unitaire : 19€ TTC

Points de vente : disponible dans les offices de tourisme, librairies, commerces de proximité et sites touristiques du territoire.

Commande : Philippe Marcy 06 38 42 20 15 ou commande@plumedecarotte.com

L'exposition photos : quand l'image révèle l'âme du territoire

En accompagnement du livre, une exposition photographique a été réalisée à partir des clichés d'**Idriss Bigou-Gilles et Jean-Christophe Milhet**. Une trentaine de photographies **grand format** (paysages des Corbières, du Fenouillèdes et de la Haute Vallée de l'Aude, portraits de femmes, scènes de cuisine en famille) composent **trois univers visuels** reprenant les chapitres du livre.

Des **images en noir et blanc**, véritables archives, côtoient des **clichés contemporains** pour tisser un lien entre mémoire et présent.

L'exposition, constituée de **14 portraits et 12 panneaux thématiques**, a vocation à **circuler sur le territoire** pour accompagner d'autres événements autour de la cuisine, des produits du terroir et de la culture locale.

+ d'infos

Pour emprunter l'expo, contacter :
Philippe Marcy, Animateur territorial, chargé de mission Collecte de la mémoire
06 38 42 20 15
collecte.memoire@corbieres-fenouilledes.fr



Vendanges, Termes



Expo photos « Mémoires culinaires »



Sardinade, Caramany ©Alain VIGNAUD



Expo photos « Mémoires culinaires »

Transmettre ce patrimoine aux jeunes générations : projet vidéo

Tout a commencé en 2023 : le lycée professionnel Édouard Herriot de Quillan, en partenariat avec le Parc, a lancé un **projet pédagogique audiovisuel** avec les élèves de seconde « Métiers de la relation client ».

Encadrés par leur professeur de français et le documentariste Nicolas Berges, les lycéens ont réalisé une **série de vidéos** explorant **le territoire, ses acteurs, ses métiers et ses enjeux environnementaux**.

Fort de ce succès, le projet s'est approfondi en 2024 dans le cadre de l'appel à projets « Lycée à énergie positive » soutenu par la Région Occitanie. Cette fois, c'est la **mémoire culinaire** qui est au cœur du propos, en lien direct avec le travail de collecte mené par le Parc.

Sous l'intitulé « **Le Parc en cuisine** », des élèves de 1^{ère} Métiers de l'accueil et de CAP ont rencontré des habitantes du territoire, cuisiné avec elles et filmé **trois recettes transmises de génération en génération** :

- la rosòla d'Anna Escolier,
- les artichauts à la saucisse sèche de Paule Chertier,
- les œufs au lait de Lyliane Cardona.

En 2025, la collaboration s'est poursuivie avec **six nouvelles vidéos** réalisées autour de **recettes issues du livre Mémoires culinaires**, donnant lieu à deux moments de rencontre et de dégustation entre élèves et habitantes du territoire, au printemps et en fin d'automne.

vidéos

Vidéos « Le Parc en cuisine » à voir sur la chaîne du Parc
https://www.youtube.com/@Parc_Corbieres-Fenouilledes

Au total, ce sont **9 films** qui auront été produits au fil de ces trois années ; autant de portraits vivants du territoire et de sa mémoire.

En 2026, l'aventure se conclura par une soirée de clôture à Quillan, organisée en partenariat avec les financeurs et le Parc :

- projection des 9 films,
- présentation des témoins,
- dégustation de recettes du livre.

Un beau point d'orgue pour une opération qui aura fait de la cuisine un vecteur de transmission, de rencontre et d'éducation au territoire.

Par ailleurs, la mémoire culinaire continuera de s'inviter dans d'autres manifestations locales : la Fête d'antan à Cubières-sur-Cinoble, la Foire aux bestiaux de Missègre...

Retrouvez toutes les sorties sur l'agenda « Parc-ci, Parc-là » : www.parc.corbieres-fenouilledes.fr/agenda



Sortie paysages «La mémoire du feu», Opoul-Périllos



Mémoire des paysages : table-ronde vigneronne, Maury



Le Carnet des mémoires des paysages

Les paysages des Corbières-Fenouillèdes sont le résultat de siècles de pratiques humaines et ils évoluent, parfois vite, souvent silencieusement.

Pour mieux comprendre ces transformations et construire un regard partagé sur l'avenir, le Parc a créé un **Carnet des mémoires des paysages**, à la croisée de deux démarches fondatrices : **la collecte des mémoires et le Plan de paysages**, outil de connaissance et d'action en faveur de la préservation des paysages du territoire.

La collecte, déployée en 2024-2025 avec l'appui de partenaires locaux et de l'Atelier Refuge, repose sur une conviction simple : **les meilleurs témoins du paysage sont ceux qui le vivent et le façonnent**. Femmes et hommes, natifs et néo-ruraux, agriculteurs, associatifs, acteurs culturels : chacun apporte son regard sur les évolutions du territoire, ses fragilités, ses usages passés et ses possibles futurs.

Au total, ce carnet présente **9 thématiques explorées, 10 lieux de rendez-vous, 19 témoins** rencontrés et **plus de 20 heures d'enregistrement sur des thèmes variés** : géologie, eau, forêt, viticulture, agri-pastoral, ressources, ancienne frontière, urbanité et mobilités.

Une **table-ronde consacrée à la viticulture** a permis de recueillir le témoignage de vigneronnes et vignerons, issus de générations de vignerons. Cet échange passionnant est à écouter en podcast sur le site du Parc ou sur le site de la radio RCF Pays d'Aude.

En mai 2025, une **Rando-Paysage** participative a réuni une quarantaine de personnes à Opoul-Périllos pour observer **comment la commune a répondu à l'incendie de 2022** : replantations, maintien de la biodiversité, installation d'un berger.

En 2026, le Parc éditera le Carnet et proposera de **nouvelles balades sur les « Paysages en souffrance »** (cf. agenda des animations « Parc-ci, Parc-là »).

à écouter en podcast

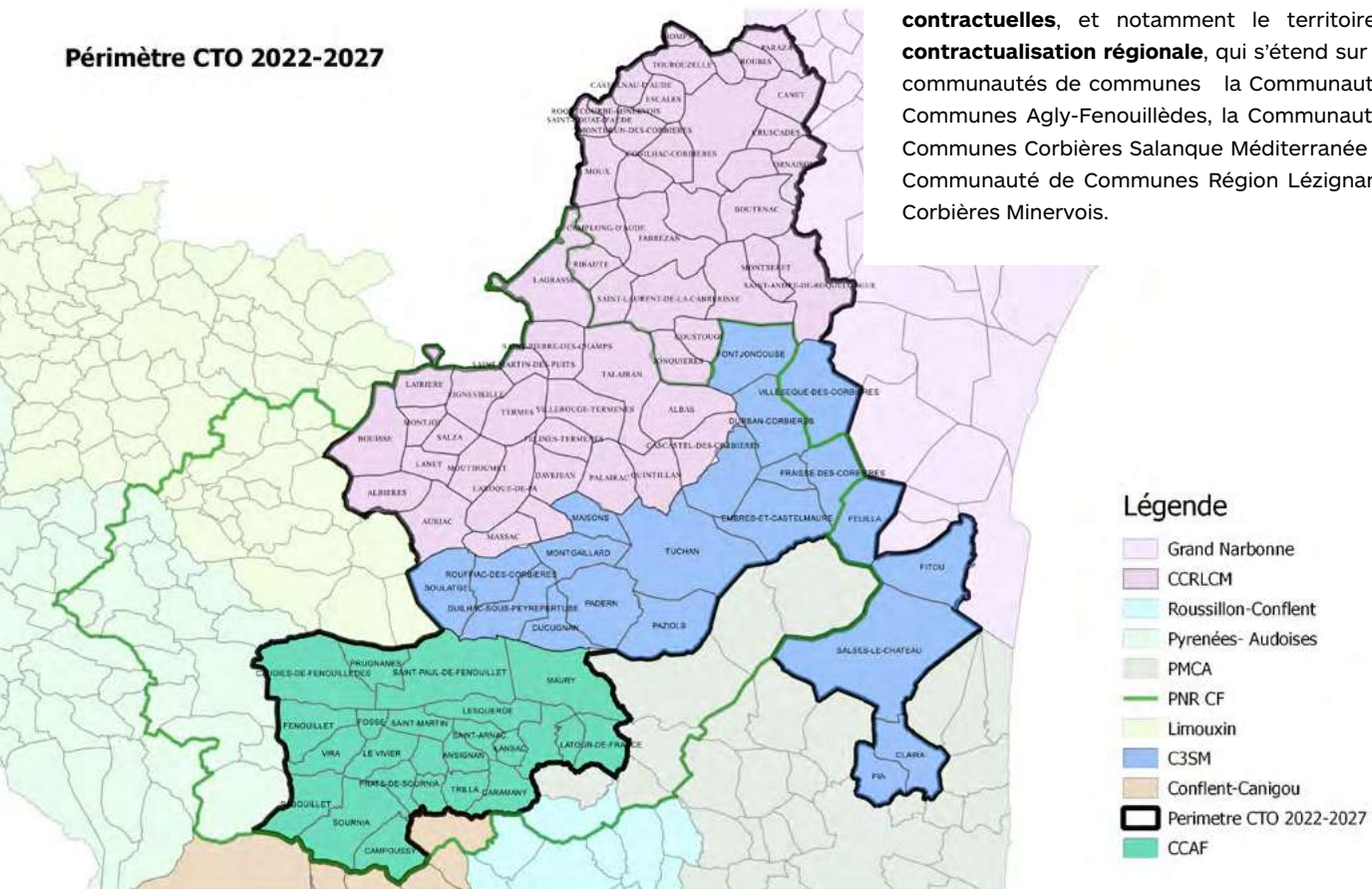


Le Mag de l'environnement, à (ré) écouter sur le site du Parc, page « Ressources » ou sur Spotify :
Le Mag de l'environnement
By Ràdio Lengadòc Narbona

Contractualisation territoriale

Contrat territorial Occitanie 2022-2028

Périmètre CTO 2022-2027



Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes s'inscrit au cœur d'un territoire rural de transition, à cheval sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, et structuré par une mosaïque de paysages, de patrimoines et d'enjeux de développement territorial spécifiques.

Au-delà du territoire du Parc, cette structuration est également construite par les **politiques contractuelles**, et notamment le territoire de **contractualisation régionale**, qui s'étend sur trois communautés de communes : la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes, la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée et la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois.

Le Parc porte le Contrat Territorial Occitanie (CTO) sur ce territoire. C'est un **dispositif de contractualisation mis en place par la Région Occitanie pour soutenir les territoires dans la mise en œuvre de leurs projets de développement local.**

Il vise à mieux articuler les priorités régionales avec les besoins des territoires ruraux, périurbains ou de montagne. Il a pour objectif de soutenir les territoires dans la réalisation de projets structurants contribuant au développement durable, à l'attractivité, à la transition écologique, et à la qualité de vie.

Le CTO repose sur un Programme Opérationnel (PO) pluriannuel ou annuel, qui identifie les projets retenus à l'échelle du territoire. Ce programme est établi à partir d'un diagnostic

territorial et des priorités partagées entre Région, collectivités locales et autres partenaires. Une aide spécifique à l'ingénierie est prévue pour accompagner les porteurs de projets et faciliter l'émergence, le montage, et la réalisation des actions.

Depuis 2022, le Parc porte également l'ATI (Approche Territoriale Intégrée) qui permet de flécher des projets sur du **financement européen FEDER**. L'année 2024 a vu l'émergence des **projets éligibles** à ce dispositif, le début d'année 2025 a vu la concrétisation du dépôt de ces projets, avec un vote du comité de pilotage, le début de l'instruction des dossiers et les premières notifications.

Le CTO, une démarche de concertation continue

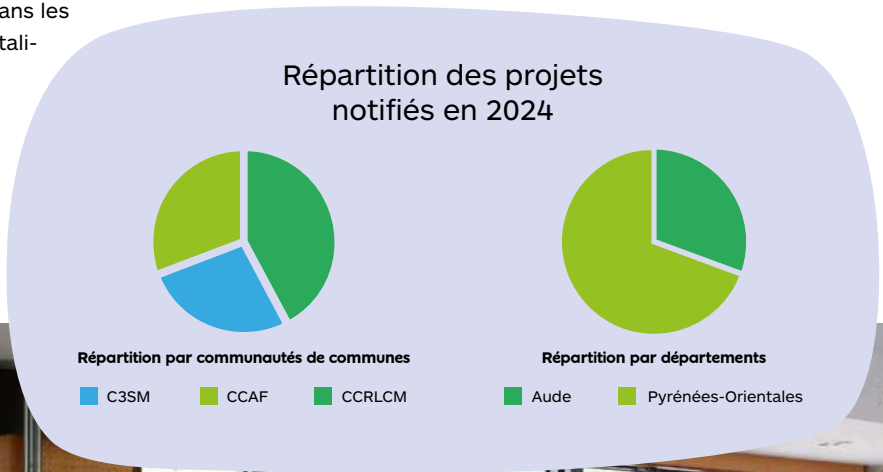
Tout au long de l'année 2025, des rencontres régulières ont été menées avec les acteurs du territoire (communes, intercommunalités, techniciens départementaux et régionaux), dans le but de **faire émerger les priorités et les projets structurants du territoire**. Ces échanges ont permis d'alimenter l'élaboration du **Programme Opérationnel 2025** du PNR Corbières-Fenouillèdes.

Ce **Programme Opérationnel** s'appuie sur les contributions des communes, des communautés de communes, de la Région et des Départements, et **traduit les orientations stratégiques du territoire en actions concrètes**, dans les champs du développement durable, de la revitalisation rurale et de la transition écologique.

Le Programme opérationnel 2025

Le Programme Opérationnel 2025 a été présenté lors du comité technique du 23 avril 2025, en présence des techniciens de la Région Occitanie, des Départements, des communautés de communes et du service FEDER régional, avec un total de **33 opérations**. Ce comité a permis de valider les orientations du programme et de clôturer le Programme Opérationnel 2024, dont les actions ont été intégralement notifiées.

Pour rappel, le PO 2024 présentait 26 opérations cofinancées par la Région.



Contrats Bourg centre, nouvelle génération

Les contrats Bourg Centre 2^{ème} génération des communes de Lagrasse, Lézignan-Corbières et Fabrezan ont été finalisés en 2025.

Ces contrats, outils essentiels pour la **revitalisation des centralités rurales** intègrent pleinement les priorités du CTO en matière de cadre de vie, de services à la population et de transition écologique.

Approche territoriale intégrée (ATI)

Dans le cadre du programme de financement européen FEDER (priorité 5 du Programme Régional Occitanie FEDER-FSE+ 2021), mis en œuvre à travers les Approches Territoriales Intégrées (ATI), une consultation lancée le 18 février 2025 a permis de valider quatre projets majeurs portés par les collectivités du territoire.

- 1 **Extension** de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, commune de Fitou
- 2 **Création** de nouvelles cellules commerciales, commune de Saint-André-de-Roquelongue → 220 726,25€
- 3 **Création** d'un centre de santé intercommunal à Lézignan-Corbières, Communauté de communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois → 622 500 €
- 4 **Refonte** scénographique du Mémorial du Camp de Rivesaltes, Région Occitanie

Ces projets participent à l'aménagement équilibré du territoire et répondent aux besoins des habitants en matière de santé, d'économie de proximité et de valorisation patrimoniale.

L'ingénierie du Parc, pour un accompagnement renforcé

Le projet de Saint-André-de-Roquelongue a fait l'objet d'un accompagnement technique et financier personnalisé, notamment pour le montage du dossier FEDER.

L'appui technique du Parc a permis d'accompagner la commune pour le dépôt complet du dossier sur la plateforme e-Synergie, et a permis également **de relever le pourcentage d'intervention du financement Européen de 15% à 36%** du montant total du projet. Ainsi, ce projet a été notifié pour un montant FEDER de 250 726,25 €.

L'implication du Parc dans ce dossier illustre son rôle essentiel de **facilitateur pour l'accès aux financements européens**.





LEADER

Groupe d'action locale (GAL)



Démarrage opérationnel du GAL

Après l'installation du comité de programmation fin 2024, l'année 2025 a marqué le **véritable démarrage opérationnel du GAL** (Groupe d'Action Locale) porté par le PNR Corbières-Fenouillèdes. Cette première année de programmation a permis de passer de la structuration administrative à l'accompagnement concret des porteurs de projets et à la mise en œuvre de la stratégie locale de développement.

Examen et sélection des projets

Le GAL a suivi plus de 70 projets sur l'ensemble du territoire, couvrant des **thématiques diverses** : l'agriculture durable, le tourisme et les hébergements, la culture, le patrimoine, les services de proximité et la transition écologique. Les initiatives accompagnées reflètent la **vitalité** et la **créativité des acteurs locaux**, qu'il s'agisse d'entreprises, d'associations ou de collectivités publiques

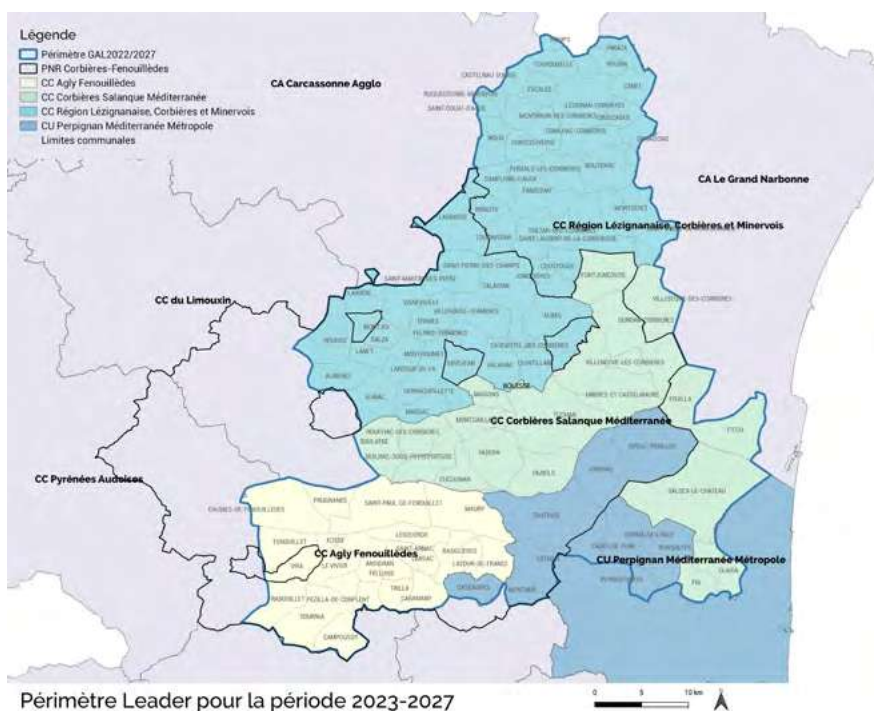
Au cours de l'année, quatre comités de programmation ont été organisés. Ces comités ont permis d'**examiner les projets** en détail et de **sélectionner 20 dossiers**, ouvrant ainsi aux porteurs de projet la possibilité de déposer leur demande de financement auprès de l'Union européenne. L'instruction de ces dossiers est confiée à la Région Occitanie, qui en assure la validation finale.

Financement

Si l'ensemble des projets est instruit favorablement par la Région, les financements octroyés s'élèvent à 763 889,60 €, soit 39 % de la maquette financière allouée au GAL porté par le Parc.

Les projets sélectionnés concernent :

- des aménagements touristiques et culturels,
- des actions de valorisation du patrimoine,
- des initiatives agricoles innovantes,
- des projets liés à la transition énergétique et écologique.



Un suivi permanent

Un grand nombre de projets restent en cours de suivi. Le GAL assure un **accompagnement à chaque étape**, depuis le premier contact jusqu'à la finalisation du projet, en apportant un **soutien méthodologique, administratif et technique** aux porteurs. Cette approche favorise une mise en œuvre cohérente et structurée des initiatives locales et renforce la confiance entre le GAL et les acteurs du territoire

Bilan 2025

L'année 2025 a ainsi été consacrée à l'**animation du territoire**, au **suivi opérationnel** et à la **mise en place des premiers projets financés**. Elle a permis d'**ancrer le GAL** comme un acteur clé du développement local, capable de coordonner et d'accompagner les initiatives, tout en posant les bases d'une dynamique durable pour les années à venir.

Communique pour mieux accompagner

Le GAL est relativement récent et encore peu connu des acteurs socio-économiques du territoire. Dans ce contexte, une **stratégie de communication** a été engagée afin de **renforcer la visibilité du programme LEADER 2023-2027** et de **favoriser l'émergence de projets innovants** en cohérence avec les priorités locales.

Cette stratégie de communication a été formalisée et déclinée en un **plan d'actions opérationnel** assorti d'un **calendrier de mise en œuvre**. Une première phase a permis la conception et la production de **supports de communication** (brochure de présentation du programme LEADER, affiches formats A4 et A3, drapeau événementiel). Les contenus relatifs au programme ont également été actualisés sur le **site du Parc** et des publications thématiques valorisant les résultats du programme ont été diffusées sur les **réseaux sociaux** (Facebook). En 2026, la diffusion de ces supports et le déploiement d'actions de communication complémentaires permettront de consolider la visibilité du programme et d'amplifier la dynamique de projets sur le territoire.



Le programme LEADER est financé par



Témoignage

M. Rui Viana a candidaté au programme LEADER et le Parc l'accompagne dans sa démarche. L'objectif : acheter un nouveau camion épicerie pour garantir la continuité de son activité et assurer un service indispensable au maintien des personnes en milieu rural dans le Fenouillèdes.

Ce projet a été sélectionné par le Groupe d'Action Locale, et poursuit son parcours. Les phases suivantes lui permettront peut-être de voir son dossier validé et le financement accordé.

” *Le soutien apporté par le Parc et le GAL m'a permis de mieux comprendre les démarches administratives, qui peuvent parfois paraître complexes et décourageantes pour un porteur de projet.*

Grâce à cet accompagnement, j'ai pu élargir ma vision et prendre conscience de l'importance de bien structurer mon initiative afin de lui donner plus de solidité et de portée.

Au-delà de l'aspect administratif, le Parc m'a également permis d'entrer en relation avec différents acteurs et élus du territoire. Ces rencontres ont été très importantes pour faire connaître le projet et pour créer une dynamique locale autour de celui-ci.

Petit à petit, grâce à cet accompagnement, un véritable élan de solidarité s'est créé autour de l'épicerie itinérante. Des élus, des partenaires et des habitants ont commencé à s'y intéresser, à le soutenir et à comprendre l'importance qu'il peut avoir pour les personnes souvent isolées dans nos communes rurales.

Avec son engagement en faveur du développement local et son sens du service public, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, à travers son équipe LEADER, a joué un rôle déterminant dans l'avancement de ce projet. Ce soutien m'a permis de me sentir accompagné, encouragé et surtout de ne jamais perdre de vue l'objectif principal : rendre un service utile aux habitants isolés. ”

Rui Viana



{ Projets validés par les membres du comité de programmation du GAL

Intitulé de l'opération réalisée	Montant total	Montant FEADER demandé	Nom du bénéficiaire	Type, structure	Type de porteur de l'opération réalisée
Amélioration de l'appareil de production	30 938,00 €	19 630,40 €	Micro Brasserie TOT VA BE	Entreprise	Privé
Aménagement locaux animation	99 531,70 €	42 318,22 €	Association de Développement des Hautes Corbières	Association	Privé
Aménagements d'un espace associatif et de coworking	32 195,62 €	20 605,20 €	Commune de Palairac	Commune	Public
Animation GAL 2023-2024	83 372,52 €	66 698,02 €	Parc Naturel Régional de Corbières-Fenouillèdes	Syndicat intercommunal	Public
Animation GAL 2025	10 3101,73 €	82 481,38 €	Parc Naturel Régional de Corbières-Fenouillèdes	Syndicat intercommunal	Public
Chemins & Patrimoine : Prenez le temps en Corbières Minervois	71 110,80 €	36 700,11 €	Office de tourisme Corbières Minervois	Autre structure publique	Public
Epicierie itinérante	98 780,00 €	41 705,58 €	Viana-Commerce	Entreprise	Privé
Équipement d'un espace multiservice	61 761,12 €	39 527,11 €	Commune de Prats-de-Sournia	Commune	Public
Festival JOURS DE THÉÂTRE d'Estagel	79 593,00 €	48 674,00 €	Mairie d'Estagel	Commune	Public
Installation d'une box médicale	59 990,00 €	38 390,00 €	Commune de Cases-de-Pène	Commune	Public
Installation de cabanes en bois	47 400,00 €	30 000,00 €	SARL Les Cabanes d'ErbeFol	Entreprise	Privé
Mise en valeur du patrimoine vernaculaire de la mairie de Laroque de Fa	22 687,80 €	14 520,00 €	Commune de Laroque de Fa	Commune	Public
Modernisation des équipements	19 035,00 €	12 182,00 €	Petites feuilles	Entreprise	Privé
Modernisation des équipements de la salle de cinéma	45 688,20 €	29 240,20 €	Mairie de Maury	Commune	Public
OLI, Développement et structuration d'une filière oléicole dynamique, résiliente et segmentée sur le territoire des Pyrénées-Orientales	54 922,37 €	27 461,18 €	Chambre d'agriculture des P.O.	Autre structure publique	Public
Patrimoine, ODD et Transition écologique. Médiation culturelle et pédagogique des sites du pays Cathare	79 035,00 €	50 000,00 €	Conseil départemental de l'Aude	Autre structure publique	Public
Réalisation d'études pour assurer la transition vers un nouveau modèle de gestion et de financement du SMTPCF	78 000,00 €	49 920,00 €	Syndicat Mixte du Train Rouge (SMTPCF)	Syndicat intercommunal	Public
Refonte du parcours muséographique	75 420,25 €	47 836,20 €	EPCC les arts de lire	Autre structure publique	Public
Restauration de la Chapelle et du parc	35 590,38 €	16 000,00 €	Commune de Homps	Commune	Public
Service public solaire – AMO territoriale pour les projets solaires	89 830,06 €	50 000,00 €	Parc Naturel Régional de Corbières-Fenouillèdes	Syndicat intercommunal	Public

Actions transversales



...impeurs, mais aussi les
...cnoptère. Aussi, lorsque
...certation peut aboutir à
...
...tranéenne, qui s'établit
...nde variété d'espèces
...menacée par l'abandon
...intenses que par le passé.
...Le milieu que le PNR Corbières-
...sensibilisation au risque d'incendie.





Education

à l'environnement et au développement durable



Mobilisation citoyenne en santé-environnement

Le Parc s'est engagé avec le **Contrat Local de Santé (CLS) Agly-Fenouillèdes** et l'association **Avenir Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes (APARM)** dans un **projet de mobilisation citoyenne**.

Faisant suite à un appel à candidatures ciblant les **Contrats Locaux de Santé** et mené par le **Graine Occitanie** (réseau régional EEDD) et l'**ARS Occitanie**, le projet a pour objectif de **mobiliser les citoyens autour d'une problématique liant à la fois l'environnement et la santé**.

Il a pour objet la **thématique des jardins potagers** :

- revalorisation des parcelles de jardins abandonnées dans les communes et lutte contre l'enfrichement,
- changement des pratiques et des cultures en lien avec le manque d'eau,
- maintien du lien social et des échanges intergénérationnels d'expériences (alimentation locale et de saisons, reconnexion à la nature...).

Des **temps de concertation** seront mis en place en 2026 pour donner la parole aux citoyens sur ces problématiques. L'intervention d'acteurs « **experts** » de **ces thématiques** est prévue pour permettre le partage d'informations et la **montée en compétence des citoyens** qui nous feront ensuite part de leurs pratiques, problématiques, et propositions d'actions pour y répondre.

A l'issue de la concertation, les **actions proposées par le collectif** citoyen seront inscrites dans l'axe « Santé-Environnement » du CLS afin d'être mises en œuvre.



+ d'infos

Consultez le **Contrat Local de Santé Agly-Fenouillèdes** :

<https://www.cc-aglyfe-nouilledes.fr/vivre-ici/sante-et-solidarite/contrat-local-de-sante/>



L'INFO

en plus

- * 10 écoles ont accueilli les interventions
- * 203 enfants ont été sensibilisés, de la Grande section au CM2
- * Écoles bénéficiaires : Duilhac-sous-Peypertuse, Ferrals-les-Corbières, Ornaisons, Missègre, Mouthoumet, Val-de-Dagne, Lagrasse, Thézan-des-Corbières, Villeneuve-les-Corbières, Paziols.



Natura 2000 et les scolaires

Dans le cadre de l'animation des 7 sites Natura 2000 animés par le Parc, les écoles des communes concernées par l'un de ces sites peuvent bénéficier gratuitement de 2 demi-journées de sensibilisation aux enjeux « Biodiversité ». En 2025, le Parc a sollicité l'ADHCO afin d'animer ces interventions.



Programme scolaire : Escapades éducatives

{ Un projet éducatif qui lie santé et environnement

Guidé par les 4 éléments {Terre, Eau, Air, Feu}, ce projet éducatif est mené par le Parc sur les années scolaires 2024/2025 et 2025/2026. Il a pour objectif de sensibiliser et d'éduquer les élèves à la connaissance de l'environnement, à sa préservation et aux grands principes du développement durable au travers de parcours sur des sous-thèmes liés aux 4 éléments faisant le lien entre environnement et santé. Chaque parcours d'animation est composé de 4 séances d'une demi-journée à minima dont une séance de sortie en extérieur et une séance d'éducation artistique et culturelle.

{ Les parcours 2024/2025

Sur 13 candidatures reçues en 2024, 5 établissements ont été retenus pour bénéficier d'un financement du Parc.

{ Journée de restitution

Cette année s'est conclue par une séance de restitution inter-établissement le 24 juin à la salle polyvalente de Caudiès-de-Fenouillèdes. Lors de cette journée, les élèves des différentes classes ont pu se rencontrer et présenter leurs parcours et ce qu'ils en ont appris.

Béatrice Bertrand, vice-présidente du Parc et élue référente sur l'EEDD, et Agnès Carrère, première adjointe de la commune de Caudiès-de-Fenouillèdes ont dit quelques mots d'introduction et de remerciements.

Madame Bertrand a remis à chaque classe le livre « J'explore la France et ses merveilles » édité par la Fédération des Parcs naturels régionaux.



● Rennes-les-Bains *Terre*

Les élèves de CP au CM2 de l'école élémentaire de Rennes-les-Bains ont bénéficié du parcours « La vie du sol et les cultures au potager » réalisé par l'association Asteraé. Ils ont eu 5 séances d'animation sur la vie sous terre, les cultures du potager, le compostage. Ils ont visité les jardins familiaux axatois dans lesquels sont cultivés des fruits et des légumes de saison et ont réalisé leur propre potager juste en dessous de l'école.

● Belvianes-et-Cavirac *Air*

La classe unique de l'école de Belvianes-et-Cavirac a bénéficié d'un parcours intitulé « Les Ailes de la Nature » réalisé par les associations Naturailles66 et Artisanature. Les élèves ont pu découvrir les oiseaux et les insectes et les observer dans leur milieu naturel. Ils ont également fabriqué des cerfs-volants qu'ils ont pu faire voler et des insectes en argile qu'ils ont accrochés dans les arbres.

● Caudiès-de-Fenouillèdes *Eau*

Les élèves de CP au CM2 de l'école primaire Jean Joseph Morer de Caudiès-de-Fenouillèdes ont bénéficié du parcours « L'eau, une ressource précieuse » proposé par les associations Energ'éthiques66 et Naturailles66. Ils ont ainsi eu l'occasion de découvrir le cycle de l'eau, ils sont allés observer les espèces aquatiques au bord de l'Agly, ils ont visité le barrage de Caramany et appris comment l'eau était utilisée pour faire de l'électricité, et ils ont réalisé une maquette d'un bassin versant.

● Couiza *Feu*

La classe de 4e du collège Jean Baptiste Bieules de Couiza a bénéficié du parcours « La forêt d'hier, d'aujourd'hui et de demain » proposé par l'association Natura Pirenéus. Les élèves ont pu découvrir les métiers de la forêt, comparer le niveau de biodiversité de 2 forêts, réaliser du land art et un memory sur les métiers de la filière bois. Ils se sont également rendus sur le sentier d'interprétation de la forêt du col du Campérié pour déterminer les principales essences d'arbres et les indices de présence de la faune.

● Sournia *Feu*

Les élèves de CE1 au CM2 de l'école Paul Blanc de Sournia ont bénéficié du parcours « Esprit du feu éveille-moi » proposé par la Compagnie Cielo et Energ'éthiques66. Ce parcours couplait les approches artistiques et scientifiques autour du feu. Ils ont notamment eu des séances sur l'histoire du feu et sont allés visiter les ateliers de poterie d'Eus et Catllar où ils ont appris à faire leurs propres créations et comment elles sont chauffées pour durcir. Ils ont créé une chorégraphie sur l'énergie du feu. Mais ils ont également appris comment fonctionnaient les circuits électriques, créé des mini voitures fonctionnant à l'énergie solaire et fait un atelier de gravure solaire.



Sensibilisation : programme d'animations

{ Parc-ci, Parc-là

Le programme des animations grand public du Parc, édité annuellement depuis 2019, réunit l'ensemble des animations et évènements que le Parc organise et auxquels il participe.

Les animations EEDD incluses dans cette programmation sont issues d'une étroite collaboration avec les réseaux d'éducation à l'environnement et au développement durable (Gée Aude et la Tram'66).

La réalisation du programme a été lancée dès la fin d'année 2024 pour un démarrage des animations en avril 2025. Parmi les thématiques abordées on retrouve bien évidemment la biodiversité mais aussi, la pollinisation, le karst, l'hydroélectricité, l'astronomie, les insectes ou encore la truite fario.



Quelques chiffres

- * 12 animations
- * coût : 4 950€
- * 8 animations en Aude
- * 4 dans les Pyrénées-Orientales
- * 234 participants

{ Le programme ENS, « Espaces naturels sensibles de l'Aude »

Les animations réalisées dans le Département de l'Aude ont pu également intégrer la brochure des ENS « ENSEMBLE », grâce à un partenariat avec Gée Aude, le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, le PNR Corbières-Fenouillèdes et le Département de l'Aude.



Animation « Karst » avec l'Ortie et Natura Pireneus, Ginoules

Jeux pédagogiques

Les jeux pédagogiques développés en 2024 sont toujours empruntables gratuitement auprès du Parc !

Les quatre jeux* ont pour objectif de faire découvrir le territoire et ses richesses aux petits et grands.

En 2025, MJC, centre social, communes ou encore établissement scolaire les ont testés et approuvés.

Le public accueilli sur le stand du Parc lors d'évènements tels que Famille en fête (Quillan) ou la Fête du Jeu (Bugarach) a pu jouer librement et échanger avec les agents du Parc.

* Pour une présentation complète, consulter le rapport d'activité 2024 du Parc.

Info prêt

Les réservations sont gratuites et se font par mail : m.bernard@corbieres-fenouilledes.fr



En tout sens → ↑ ↓ ←

Découvrez la biodiversité avec vos 5 sens



Mission-Questions ?

Testez vos connaissances sur le territoire



Trace ta carte !

Reconstituez le territoire et placez ses éléments emblématiques



Défi de société

Incarnez un acteur du territoire et défendez votre projet

{ Communication

Déploiement de la stratégie de communication du Parc

{ Contexte et objectifs : affirmer l'identité du Parc

Depuis son classement en 2021, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes déploie une **communication structurée et engageante** pour répondre aux attentes des habitants, visiteurs et acteurs locaux. En conjuguant **innovation numérique** et **supports traditionnels**, le Parc poursuit trois **objectifs** majeurs :

- renforcer la visibilité de ses actions,
- créer des outils pérennes pour développer le sentiment d'appartenance au territoire,
- promouvoir une image forte et fédératrice conforme à ses valeurs environnementales et sociétales.

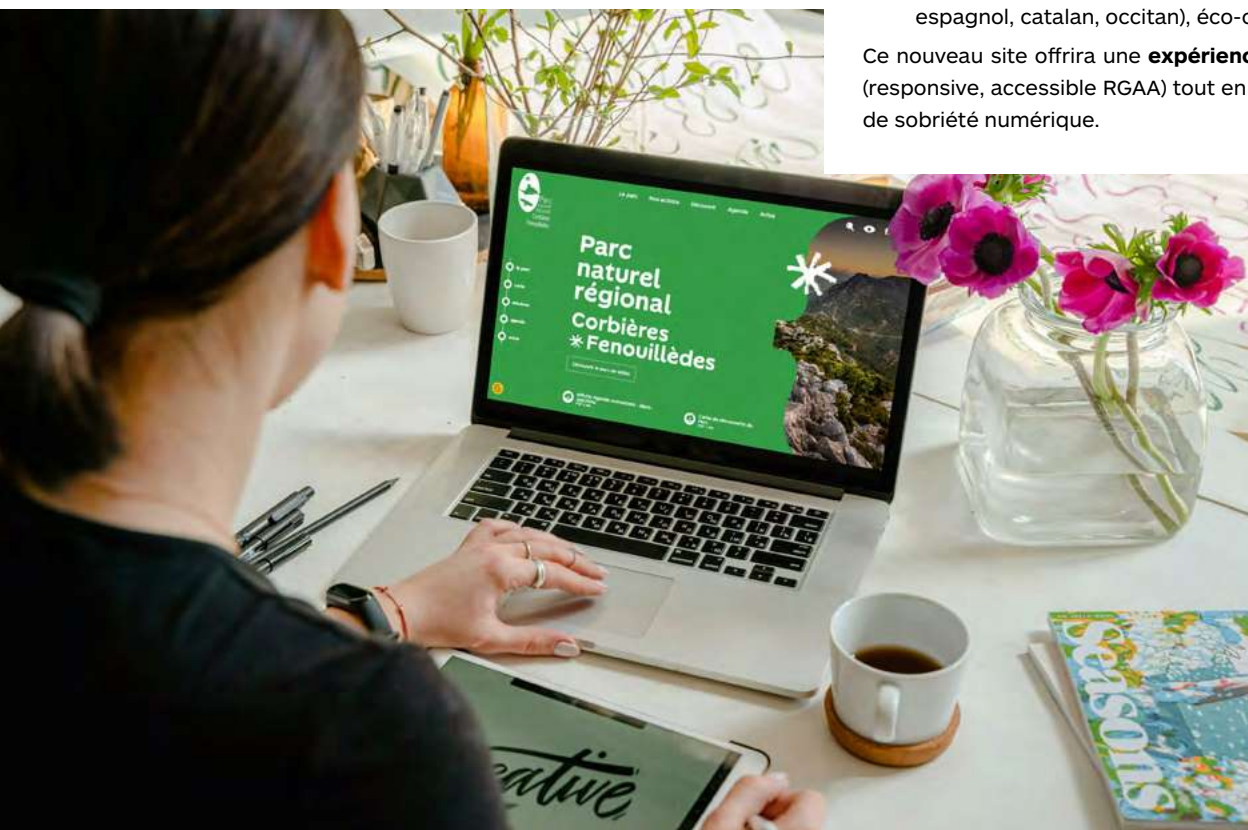
L'année 2025 a marqué la **consolidation des outils** développés dans le cadre de sa stratégie de communication : refonte du site internet, édition du magazine, programme d'animations et production de vidéos pédagogiques.

{ Refonte du site internet

Un travail important a été mené en 2025 pour construire le nouveau site internet du Parc, dont la mise en ligne est prévue en février 2026 :

- Définition de l'**architecture** et de l'**arborescence** en collaboration avec le prestataire Yata !, retenu suite à l'appel d'offres lancé en 2024
- Construction des **maquettes graphiques** inspirées des propositions de Bureau Francine (2022), adaptées aux exigences d'éco-conception et aux évolutions graphiques
- Identification des **cibles de communication**
- **Réécriture** complète des contenus
- **Intégration** des contenus
- Développement de **fonctionnalités clés** : agenda interactif avec inscription en ligne, accessibilité numérique, version multilingue (français, anglais, espagnol, catalan, occitan), éco-conception, etc.

Ce nouveau site offrira une **expérience utilisateur optimisée** (responsive, accessible RGAA) tout en respectant les principes de sobriété numérique.



{ Magazine « Nous sommes le Parc »

En 2025, le Parc a publié le 2^{ème} numéro de son **magazine annuel** « Nous sommes le Parc », réalisé avec de nouveaux partenaires :

- Justine Bonnery (journaliste) : travail des sujets proposés par le Parc, collecte d'informations et rédaction,
- Mathilde Koenig (graphisme) : mise en page, suivi de l'impression et évaluation du projet,
- Imprimerie De Bourg : impression écologique,
- De Cercle en Cercle : distribution dans les boîtes aux lettres.

Ce magazine de 24 pages mêle actualités, dossiers didactiques et contenus ludiques pour **faire découvrir les missions et actions du Parc**.

Il a été diffusé dans les boîtes aux lettres de près de **18 000 foyers** du territoire, assurant une large couverture de la population.



à la une

Transition énergétique : devenir un territoire à énergie positive, **Projet « Du soleil sur les toits, l'autoconsommation collective : 1er projet citoyen inauguré à Soulatgé.**

Jouons !

Rébus, quizz, coloriage etc.

Les actus

Art vivant, Programme scolaire EEDD, Médiation et géologie, Accompagnement LEADER, vidéos du Parc, etc.

à table !

Focus « Mémoire culinaire » et recette

Dossier Biodiv'

Le Parc et les activités de pleine nature, Environnement et agriculture : les contrats MAEC, suivis d'espèces et études : le Barbeau méridional, la Pie-grièche à tête rousse, les nouveaux outils ; Vigifaune, les Atlas de la biodiversité communale (ABC), etc.

Découverte

Idées de visites, sorties et balades dans le Parc : Chapitre de Saint-Paul, Lagrasse, Musée et grotte de Bélesta, Montcapel, les fours verriers de Sougraigne, Termes, tours à signaux, etc.

Prévention incendie

Actions du Parc, partenariats et synergie, Bonnes pratiques : adopter les bons gestes.

{ Appli mobiles : outils de communication « légers »

Après évaluation de leur efficacité en 2024, le Parc a poursuivi son utilisation des **applications mobiles Illiwap et Panneau Pocket**, outils gratuits permettant de communiquer au plus près des habitants du territoire.

Avantages de ces plateformes :

- Gratuité pour les utilisateurs,
- Ergonomie et simplicité d'utilisation,
- Préservation des données personnelles (pas de création de compte)

Perspectives 2026 : **renforcer le partenariat avec les communes et intercommunalités** utilisatrices pour qu'elles relaient davantage les contenus du Parc auprès de leurs administrés.



{ Agenda des animations « Parc-ci, Parc-là »

Depuis 2019, le Parc édite un programme d'animations grand public. En 2024-2025, ce programme a connu une évolution importante : **rebaptisé « Parc-ci, Parc-là »**, il a été repensé dans sa conception et son contenu pour rassembler l'ensemble des **animations et événements portés par le Parc** : sorties nature, conférences, spectacles, projections, visites d'exploitations agricoles, expositions ; auxquels s'ajoutent les **événements partenaires** comme les Rencontres naturalistes de l'Aude, Prom'Aude ou la Fête du Jeu.

Le programme est désormais décliné en **deux éditions annuelles** (mars-juin et juillet-novembre) permettant un réapprovisionnement en cours d'année et une meilleure disponibilité pendant la saison estivale.



Boulangerie, Ansignan



Musée, Tautavel



Pont d'Alies, Axat



Café Carton, Caramany



Boite à livres, Trilla



Office de Tourisme, Tautavel



Le Délice Café, Camps-sur-Agly



Dominique Robertson, Lana Nostra, Padern

En 2025, 18 000 exemplaires ont été édités et diffusés par les agents du Parc **dans les commerces de proximité** (boulangeries, épiceries, coiffeurs, cabinets médicaux, bureaux de presse...), les **mairies, offices de tourisme et médiathèques** du territoire.

Des **affiches « calendrier »** récapitulatives viennent compléter ce dispositif dans les lieux publics.

Ce choix de **diffusion de proximité** n'est pas anodin : il s'agit d'aller chercher les habitants là où ils sont, toutes générations confondues, bien **au-delà des publics déjà sensibilisés**.

En complément, le Parc assure une **communication digitale** en amont de chaque animation — site internet, Facebook, Illiwap et PanneauPocket — et entretient des relations régulières avec la **presse locale** pour relayer les événements.

Chiffres clés

18 000 ^{+ de} **400**
agendas édités lieux de distribution

Merci à toutes celles et ceux qui diffusent Parc-ci, Parc-là !



Événementiel

En 2025, le Parc a renforcé sa présence sur le terrain en participant à de nombreux événements locaux et régionaux, dans une logique de proximité et d'échange direct avec le public.

Le Parc a participé à 17 événements dont 13 destinés au grand public et 4 dédiés aux professionnels et élus.

Objectifs

- Renforcer la visibilité du Parc et de ses actions
- Échanger avec les habitants, visiteurs, élus et acteurs économiques
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux à travers des animations pédagogiques

Approche collaborative

En partenariat avec les Parcs voisins (La Narbonnaise en Méditerranée, Pyrénées catalanes), les Agences de Développement Touristique, les Départements, les Offices de Tourisme et des associations d'éducation à l'environnement, le Parc a offert une vision complète et vivante des richesses de son territoire.



Partenariats éditoriaux et événementiel

« Je suis le pain », éditions Grand Petit Monde

Les éditions Grand Petit Monde ont sollicité le Parc pour contribuer à leur ouvrage « Je suis le pain », paru en 2024 dans la collection « Les petits romans naturalistes ». Ce livre jeunesse (dès 10 ans) raconte, à travers un récit initiatique, l'aventure de Roland Feuillas sur le chemin du pain — du mont Lozère jusqu'à Cucugnan — et ses enseignements sur la nature, la liberté et le lien à la terre.

Le Parc a rédigé deux textes documentaires intégrés au livret d'apprentissage qui accompagne le récit : l'un consacré aux plantes messicoles, ces compagnes oubliées des champs de blé dont la présence témoigne de pratiques agricoles respectueuses du vivant; l'autre dédié à la géologie des Corbières, retraçant 500 millions d'années d'histoire pour expliquer la richesse des sols sur lesquels poussent aujourd'hui les céréales du territoire.

Une belle occasion de faire rayonner la biodiversité et le patrimoine géologique des Corbières-Fenouillèdes auprès d'un jeune public.



Exposition « À deux pas d'ici » — ADN Nature / Visa pour l'Image

L'association ADN Nature a convié le Parc à contribuer à son exposition annuelle sur le parvis de la cathédrale Saint-Jean de Perpignan, en marge du festival Visa pour l'Image.

Conçue avec le photographe et aventurier Ugo Latriche et les photographes du collectif Regard du Vivant (Maxim Briola, Olivier Larrey etc.), l'exposition « À deux pas d'ici » proposait aux visiteurs de découvrir sept biotopes remarquables des Pyrénées-Orientales à travers une forme de micro-aventure locale — une alternative poétique et engagée aux voyages lointains.

Le Parc a rédigé les textes relatifs à la garrigue, ce milieu méditerranéen caractéristique des sols calcaires du territoire, aujourd'hui fragilisé par le recul du pastoralisme et l'intensification des incendies. Deux espèces emblématiques à observer et à écouter y étaient mises à l'honneur : le Léopard ocellé et le Grand-Duc d'Europe.

Une contribution qui reflète l'engagement quotidien du Parc pour la connaissance et la protection de ces milieux.

« Le monde entier est en France », de Pierre-Olivier Bonfillon

Paru en 2025, cet ouvrage de la collection Géobook invite à un tour du monde en miniature au cœur des plus beaux sites naturels et patrimoniaux de l'Hexagone : des îles Glénan aux allures de Seychelles au Colorado provençal, en passant par des pépites moins connues.

Le Parc a été sollicité pour contribuer au chapitre consacré aux montagnes, gorges et falaises, avec une description des gorges de Galamus — comparées dans l'ouvrage à l'un des sites naturels les plus spectaculaires de la planète (Grand canyon, etc.).

Une belle reconnaissance pour ce joyau du territoire, et une opportunité supplémentaire de faire rayonner les Corbières-Fenouillèdes auprès d'un large public de lecteurs.





Des supports pour les médiateurs incendie



Dans le cadre du dispositif de médiation incendie 2025, le Parc a conçu et édité un **support de communication au format carte de visite**, pensé pour être facilement emporté (dans une poche, un portefeuille, une boîte à gants) par toute personne pratiquant une activité de pleine nature : randonnée, VTT, course à pied, balade en famille, pique-nique...

Ce petit format concentre l'essentiel :

- la réglementation estivale liée au risque incendie,
- un accès direct aux sites officiels d'information sur l'état d'ouverture ou de fermeture des massifs des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales via 2 QR codes.

Un **outil simple et immédiatement opérationnel** pour encourager les habitants et visiteurs à **adopter le bon réflexe : consulter l'état des massifs avant de partir pratiquer une activité en pleine nature.**

4500 cartes ont été distribuées par les médiateurs au cours de leurs actions de terrain directement remises aux personnes rencontrées et également déposées en Office de Tourisme.

Ce support a contribué à la sensibilisation de 4 014 personnes en 2025.



Vidéos « Action » : le Parc, concrètement !

Dans la continuité des vidéos « Action » lancées en 2024, le Parc a produit en 2025 trois nouvelles **vidéos pédagogiques destinées à un large public** pour mieux **faire connaître ses missions et sensibiliser à la préservation des patrimoines** :

- Escapades éducatives : programme scolaire autour des 4 éléments (Terre, Eau, Air, Feu),
- Étude de la biodiversité des gorges de Galamus : diagnostic environnemental d'un site emblématique
- Patrimoines en scène : programmation culturelle croisant patrimoine bâti et création artistique.

Ces vidéos, **réalisées par WD Films** (Jonathan Mas et Camille Okroglic), habitants du territoire, allient qualité technique et accessibilité. Courtes (3 à 4 minutes), elles valorisent l'approche terrain du Parc et donnent la parole aux acteurs locaux (agents, partenaires, habitants).

Diffusion : Chaîne YouTube du Parc, réseaux sociaux (Facebook), événements publics (projection au sein des cinémas du Parc grâce à un partenariat avec Ciné d'Ici), présentations institutionnelles (Comité syndical, réunions d'équipe).

Retrouvez l'ensemble des vidéos « Action » sur la chaîne Youtube du Parc



Chiffres clés



{ Presse - Radio - TV - Web

97

ARTICLES

Articles publiés par la presse locale, régionale et nationale : L'Indépendant, Made in Perpignan, Midi Libre, La Dépêche, La Semaine du Roussillon, Le Petit Journal, le Réveil du Midi, L'écho du Languedoc, La Gazette des Communes, REPORTERRE, etc.

2

REPORTAGES TV

L'étude de la biodiversité des gorges de Galamus (France info et France 3 Occitanie) et un reportage post-incendie sur France 2.

17

ÉMISSIONS DE RADIO

Plusieurs émissions enregistrées avec Ici Roussillon, Radio Aviva, radio Lengua d'Oc Narbona.

Podcasts du Mag de l'environnement (voir ci-contre), et D'une oreille à l'autre.

Plusieurs interviews pour France Inter, France Culture, RTS, Pyrénées FM, etc.

{ Réseaux sociaux / Facebook

+838

NOUVEAUX FOLLOWERS

soit + de 5 300 fin 2025

+49%

VISITEURS

Nombre de visites de la page

+112%

INTERACTION

Nombre de personnes ayant commenté ou liké une publication.

+175%

INDICE DE COUVERTURE

Nombre de personnes ayant vu du contenu issu de la page du Parc.

n°1

LA + PARTAGÉE

Publication la plus partagée : « Incendie majeur en cours » (303 partages).

n°1

ENGAGEMENT FORT

Publication à laquelle les internautes ont le + réagi (like, commentaire, partage) : « Dermatoses nodulaires » (665 interactions dont 456 likes, 57 commentaires et 150 partages).

n°1

POST LE + VU

Meilleure couverture : « Incendie majeur en cours » (86 056 vues).

n°1

VIDÉO LA + VUE

Film de présentation du Parc « Nous sommes le Parc » (26 121 vues, 490 interactions, 214 partages, 239 likes et 26 commentaires).

{ Page Google my business

113K

VUES DE LA FICHE ÉTABLISSEMENT

113 840 internautes ont vu la page du Parc en résultat suite à une recherche (+181,78% par rapport à 2024).

10K

INTERACTION AVEC LA FICHE ÉTABLISSEMENT

+ de 9 610 internautes ont cliqué sur un lien de la page du Parc en résultat suite à une recherche (+102% par rapport à 2024).

76%

GOOGLE MAPS

72% des internautes ont utilisé Google maps (72% sur mobile et 4% sur ordinateur)

2%

GOOGLE

2% des 9 610 internautes ont consulté la fiche du Parc suite à une recherche Google (soit 232).

Podcasts

Le Mag de l'Environnement



Réchauffez vos projets d'isolation : Nuit de la Thermo !

24 février — Caméras thermiques et conseils énergie pour mieux isoler son logement.



Les vigneron nous racontent leur paysage

31 mars — Paysages viticoles d'hier et de demain, racontés par ceux qui les façonnent.



Partez en escapade éducative !

5 mai — Les sorties nature pédagogiques du Parc à destination des enseignants du territoire.

Partageons l'énergie entre voisins !

9 juin — La première boucle d'énergie citoyenne d'Occitanie, née à Soulatgé.

à écouter et ré-écouter



SITE DU PARC

<https://www.parc.corbieres-fenouilledes.fr/ressources/#podcasts>

SPOTIFY

Le Mag de l'environnement
By Ràdio Lengadòc Narbona

Depuis plusieurs années, le Parc est coproducteur du Mag de l'environnement, **émission radio consacrée à la préservation de l'environnement**, diffusée sur :

- RCF Pays d'Aude,
- Radio Ballade,
- Contact FM,
- Ràdio Lengadòc Narbona,
- Radio Marseillette.

Cette coproduction réunit plusieurs structures audoises engagées dans la protection de l'environnement, parmi lesquelles le CAUE de l'Aude (coordinateur), Covaldem, Nature & Progrès, et la Coopérative de Transition Écologique en Haute Vallée de l'Aude.

Préparées et enregistrées par le journaliste Aurélien Culat en collaboration avec les agents du Parc, ces émissions donnent la parole aux acteurs du territoire — élus, agriculteurs, associations, scientifiques — autour de thématiques concrètes : biodiversité, transition énergétique, patrimoine paysager, agriculture durable, gestion forestière.

En 2025, 7 émissions ont été produites, abordant des sujets variés. En novembre, une émission spéciale sur l'incendie qui a dévasté une partie des Corbières a lancé la diffusion d'une série de 4 émissions spéciales dédiées à l'après incendie.



Mémoires culinaires en Corbières-Fenouillèdes

8 septembre — Dans les coulisses du livre, enregistré en direct au lancement de Lagrasse.

Incendie des Corbières : comment soigner, prévenir ?

10 novembre — Bilan et perspectives après le plus grand incendie des 75 dernières années en France.

Comment valoriser le patrimoine géologique du Parc ?

8 décembre — Inauguration de 20 géosites et richesses géologiques du territoire.



Acteurs & rencontres

La vie du parc

dans les réseaux



La Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Posséder le label « Parc naturel régional » signifie appartenir à un réseau.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France réunit les 59 Parcs et permet notamment d'échanger politiquement et techniquement sur les actions des PNR.

Le réseau permet également l'échange et la mutualisation de ressources afin de partager expérience et outils, notamment par l'organisation de rencontres thématiques.



Pyrénéo, la rencontre des acteurs des Pyrénées

Fin 2025, le Parc a participé aux rencontres organisées par l'Agence des Pyrénées dans le cadre de Pyrénéo. Se déroulant en partie sur le territoire du Parc (à Quillan notamment), les agents du Parc ont participé aux ateliers de rencontre avec les acteurs du tourisme et aux visites d'espaces emblématiques du Parc comme la chapellerie Montcapel à Montazels.



Séminaires

En 2025, l'équipe du Parc a participé à différents séminaires.

- Séminaire Mobilité, énergie et adaptation au changement climatique dans le Parc de la Chartreuse,
- Séminaire des Directeurs dans le Parc du Périgord Limousin,
- Séminaire Biodiversité et gestion de l'espace dans le Parc Millevalches en Limousin,
- Séminaire agriculture et alimentation dans le Parc du Haut Languedoc.



Salon des Communes et des Territoires de l'Aude

Comme chaque année, la directrice et le directeur adjoint du Parc accompagnés du Président Hervé Baro, ont partagé un stand avec les collègues du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée lors de cet événement.

Destiné à pouvoir échanger avec les élus municipaux et intercommunaux, ce temps de rencontres a permis d'aborder les projets communaux, intercommunaux ou encore les différents enjeux du moment. Des sujets nombreux et variés qui ont été abordés de façon conviviale autour des documents du Parc et d'un croquant de Saint-Paul-de-Fenouillet.

Acteurs du Parc

rencontres et thématiques communes



Un incendie dévastateur et révélateur des enjeux du territoire

L'été 2025 restera dans les mémoires pour le terrible « Incendie de Ribaute » survenu au mois d'août.

17 000 ha parcourus et 11 000 ha brûlés. Ces chiffres vertigineux montrent la grande vulnérabilité des Corbières à l'enjeu incendie résultant de plusieurs années de sécheresse et de la déprise agricole.

6 communes du Parc ont été touchées sur 3 750 ha (Fontjoncouse, Durban-Corbières, Fraissé-des-Corbières, Albas, Talairan et Lagrasse), détruisant habitations, exploitations agricoles, terres cultivées et milieux naturels.

Les sites Natura 2000 animés par le Parc ont été fortement touchés, impactant ainsi les espèces et leurs habitats.

Le site Corbières Orientales, touché de plein fouet par les incendies de Ribaute et Fontfroide (survenu en juillet), a brûlé à près de 40 %.

Depuis, le Parc, ses élus et ses agents se sont fortement mobilisés pour partager une vision résiliente du territoire, où la place de l'agriculture (et notamment du pastoralisme) est centrale.

Le Parc s'investit pour l'après-feu

- Mobilisation auprès des inspecteurs interministériels (participation aux ateliers, échanges...).



- Échanges et collaboration : DRAC (volet vestiges archéologiques), PNR de la Narbonnaise en Méditerranée (volet patrimoine naturel), CAUE de l'Aude (observatoire photographique après feu), SMMAR...



- Lancement d'un groupe de travail avec les partenaires/gestionnaires du patrimoine naturel.



- Mobilisation auprès des médias (France 2, France Culture, France Inter, L'Indépendant...) et réalisation d'un podcast du Mag de l'environnement.

Les prochaines années verront de nombreuses actions lancées par le Parc et son équipe. L'objectif est de participer activement à la reconstruction de ce territoire mais aussi à prévenir le risque incendie sur le reste du territoire du Parc.

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Rapport d'activité du Parc naturel régional

Corbières-Fenouillèdes 2025- Avril 2026

Directeur de la Publication : Hervé Baro

Rédactrice en chef : Clothilde Duhayon

Conception : PNRFCF

Impression :

Crédits photo : Idriss Bigou-Gilles, Anaïs Boulet, CC Agly-Fenouilledes, Commune de Fenouillet, Commune de Trilla, Aurélien Culat, Lino Dedeбан, Kevin Dolmaire, V. Dumeunier, Fédération Aude Claire, Jérôme FP, Camille Fries, Garnements, Cyril Gauthier, Lino Gauthier, P. Gourdain, V. Jego, Yves Lazennec, Les PEP 66, Bastien Louboutin, A. Masvidal, Jean-Christophe Milhet, PNR des Pyrénées catalanes, PNR du Haut Languedoc, Pompidor Salgues, Xavier Rufay, Clément Signoles, Urban Media, WD film, Yata!

Le Parc est financé par :



Les communes
et intercommunalités
du territoire

Certaines actions sont co-financées par :





Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes

2 rue de la cave coopérative
11350 TUCHAN
04 68 33 99 80
contact@corbieres-fenouilledes.fr
www.parc.corbieres-fenouilledes.fr

